

Rapport technique de CERMES N° 33

Rapport de la consultation d'experts sur la mise en opération de la Commission de la mer des Caraïbes : créer une interface « science-politiques » pour la gouvernance des océans de la Grande Caraïbe

Solutions Centre, University of the West Indies, Cave Hill Campus, Barbade

7 au 9 juillet 2010



*Centre for Resource Management and Environmental Studies (CERMES)
University of the West Indies, Faculté des sciences pures et appliquées
Cave Hill Campus, Barbade*

octobre 2010

Remerciements

Le financement de cette consultation d'experts et l'élaboration du rapport sont grâce au ministère des Affaires étrangères du Gouvernement de Finlande.

Plusieurs personnes ont contribué au succès de la consultation. La logistique de voyages, d'hébergement et d'alimentation ainsi que les préparatifs de la réunion étaient pris en charge de façon excellente par l'équipe du CERMES¹ dont Dr. Jennifer Hurley, Mlle Lisa-Ann Rollins et Mlle Bertha Simmons.

Les rapporteurs – Mlle Alexcia Cooke, Mlle Shelly-Ann Cox et Mlle Angelie Peterson – ont fait un excellent travail dans l'élaboration du compte-rendu.

Les modérateurs – Dr. Patrick McConney, Mlle Deirdre Shurland et M. Néstor Windevoxhel – ont fait en sorte que les séances se déroulent à temps et que les discussions y soient fructueuses.

Les animateurs, Mlle Sharon Almerigi, Dr. Janice Cumberbatch et M. Toney Olton – ont bien dirigé les sessions-débat et ont veillé à ce qu'elles soient productives.

Les nombreux conférenciers étaient tous bien préparés et les participants en général se sont engagés pleinement aux séances les rendant ainsi fécondes.

Merci à tous.

Citation correcte :

ACS/CERMES-UWI. 2010. Rapport de la consultation d'experts sur la mise en opération de la Commission de la mer des Caraïbes : créer une interface « science-politiques » pour la gouvernance des océans de la Grande Caraïbe. University of the West Indies, Cave Hill Campus, Barbados, July 7th – 9th, 2010. CERMES Technical Report No. 33 (French), 89 pp

¹ *Centre for Resource Management and Environmental Studies* (centre chargé de la gestion des ressources et des études sur l'environnement)

TABLES DE MATIERES

Remerciements	i
Sommaire	iv
1 Antécédents	1
2 Cérémonie d'ouverture	2
2.1 Introduction par le maître des cérémonies.....	2
2.2 Discours de bienvenue de Professeur Eudine Barriteau, directrice intérimaire, UWI, campus de Cave Hill..	3
2.3 Bienvenue de l'ambassadeur Luis Fernando Andrade Falla, secrétaire général de l'Association des Etats de la Caraïbe	6
2.4 Bienvenue de Dr. Angela Cropper, directrice exécutive adjointe du Programme des Nations Unies pour l'environnement.....	7
2.5 Remarques de M. Mikko Pyhälä, ambassadeur de Finlande auprès de la CARICOM et de l'OECD.....	8
2.6 Remarques de l'honorable Christopher Sinckler, ministre intérimaire des Affaires étrangères et du commerce extérieur.....	11
3 La consultation	13
3.1 Vue d'ensemble du processus	13
3.2 Les participants – qui sont-ils et d'où viennent-ils?	14
4 Structure de la gouvernance marine dans la région	15
4.1 Présentations.....	15
4.1.1 <i>Evaluation de l'écosystème de la mer des Caraïbes - CARSEA</i>	15
4.1.2 <i>La structure de gouvernance du grand écosystème marin comme modèle pour la région de la Grande Caraïbe</i>	16
4.1.3 <i>Interactions au niveau national avec des organisations régionales</i>	17
4.1.4 <i>Faire participer les parties prenantes dans l'offre de conseils – le cas des pêcheurs</i>	17
4.1.5 <i>Le rôle de la Commission de la mer des Caraïbes (CMC) dans la gouvernance régionale</i>	18
4.1.6 <i>Le rôle du Caribbean Regional Fisheries Mechanism (CRFM) dans la gouvernance de la mer des Caraïbes</i>	19
4.1.7 <i>L'organisation du secteur de la pêche et de l'aquaculture dans l'isthme centraméricain (OSPESCA)</i> ..	20
4.1.8 <i>Le rôle de l'Organisation des Etats de la Caraïbe orientale (OECD) dans la gouvernance régionale des océans</i>	22
4.1.9 <i>La Convention de Carthagène – un cadre pour le développement durable de la Grande Caraïbe</i> ...	22
4.1.10 <i>La Commission des pêches pour l'Atlantique centre-ouest de la FAO (WECAFC)</i>	24
4.2 Forum ouvert	25
4.3 Discussion	26
5 Traduire les informations en conseils politiques	28
5.1 Présentations.....	28
5.1.1 <i>Proposition pour un processus d'interface science-politiques pour la Commission de la mer des Caraïbes</i>	28
5.1.2 <i>La gouvernance des océans, la politique scientifique et le développement durable : défis pour la région de la Grande Caraïbe</i>	29
5.1.3 <i>Le rôle de HELCOM dans la protection du milieu marin de la mer Baltique)</i>	32
5.1.4 <i>L'interface science-politiques : le système de la Commission de la mer Noire</i>	33
6 Le système d'informations pour soutenir l'interface science-politiques	36

6.1	Présentations.....	36
6.1.1	<i>Le système d'informations proposé pour la Commission de la mer des Caraïbes.....</i>	36
6.1.2	<i>COINAtlantique comme modèle pour un COINCaraïbe</i>	37
6.1.3	<i>L'atlas de la Caraïbe marine.....</i>	38
6.1.4	<i>L'association des laboratoires marins de la Caraïbe (AMLC) : une source de données, informations et ressources scientifiques pour la Grande Caraïbe</i>	38
6.1.5	<i>La Commission océanographique intergouvernementale de l'UNESCO et son rôle relatif aux données et informations scientifiques et marines dans la Caraïbe et les régions avoisinantes</i>	39
6.1.6	<i>Les éléments en termes de données et d'informations du projet « grand écosystème marin de la Caraïbe</i>	41
6.1.7	<i>L'expérience régionale du projet sur la prévention et le contrôle de la pollution dans le golfe du Honduras.....</i>	41
6.1.8	<i>La Convention de Carthagène – la promotion du partage d'informations au sein de la Grande Caraïbe</i>	42
6.1.9	<i>Le projet du FEM-IWCAM Project sur la gestion des données et des informations.....</i>	43
6.1.10	<i>Le rôle de Panos Caribbean dans le partage d'informations et la création de réseaux</i>	44
6.1.11	<i>Le processus de prise de décisions scientifiques sur les océans au Mexique</i>	46
6.1.12	<i>La capacité en science et informations au Venezuela.....</i>	47
6.1.13	<i>La capacité en informations et science à Cuba.....</i>	48
6.1.14	<i>Les outils et données de la Nature Conservancy pour soutenir la prise de décisions dans la Caraïbe</i>	49
6.1.15	<i>L'expérience de l'institut de recherche marine et côtière (INVEMAR) avec la gestion de données et d'informations.....</i>	50
6.2	Forum ouvert.....	51
6.3	Discussion	51
7	Les groupes de travail et la session plénière.....	56
7.1	La méthodologie pour les sessions-débat	56
7.2	Dernière session plénière.....	57
7.2.1	<i>Présentations des groupes de travail.....</i>	57
7.2.2	<i>Commentaires du panel.....</i>	58
7.2.3	<i>Remarques d'ordre général et discussion.....</i>	65
7.3	Clôture.....	67
8	Evaluation des participants	68
	Annexe I: Liste des participants	71
	Annexe II : Programme.....	75
	Annexe III : Sessions-débat	78
	Annexe IV : Présentations des sessions-débat	79
8.1	Rapport du groupe de discussion No. 1 : La gouvernance marine de la région et les rôles des agences clés	79
8.2	Groupe de discussion No. 2 : L'interface science-politiques	82
8.3	Groupe de discussion No. 3 : Les systèmes d'informations nécessaires pour soutenir l'interface science-politiques.....	85

SOMMAIRE

La « Consultation d'experts sur la mise en opération de la Commission de la mer des Caraïbes : créer une interface science-politiques pour la gouvernance des océans de la Grande Caraïbe » s'est tenue à l'*University of the West Indies*, au campus de Cave Hill en Barbade du 7 au 9 juillet 2010. Elle a bénéficié d'un financement du ministère des Affaires étrangères du Gouvernement de Finlande et a été organisée par le centre chargé de la gestion des ressources et des études sur l'environnement (CERMES) de l'*University of the West Indies* au campus de Cave Hill au nom de l'Association des Etats de la Caraïbe (AEC). L'AEC et ses partenaires poursuivent l'initiative sur la mer des Caraïbes depuis 1998 par le biais de la résolution de l'AGNU (63-214) « Vers le développement durable de la mer des Caraïbes pour les générations présentes et à venir » au sein de l'Assemblée générale de l'ONU. Suite à ce processus, la CMC a été créée en 2008 pour promouvoir et diriger l'exploitation durable de la mer des Caraïbes.

L'on prévoit que la CMC présentera les caractéristiques suivantes :

- Elle utilisera à bon escient toute la gamme d'informations et d'expertise disponibles dans la région en créant un réseau efficace ;
- Elle facilitera un dialogue et un flux d'informations dans les deux sens : vers le haut, à partir de sources d'information moyennant un mécanisme consultatif destiné aux décideurs et vers le bas, pour des réactions et des questions ;
- Ses processus seront réguliers et transparents.

Depuis la création de la CMC, l'AEC et la CMC ont œuvré pour développer les structures et les dispositifs appropriés à ses travaux. La consultation d'experts a été organisée pour faire avancer le processus en vue de l'établissement de la CMC et l'identification de ses fonctions. L'objectif de la consultation d'experts était :

- De partager des informations sur les plans et l'état de la « mise en opération de la Commission de la mer des Caraïbes » avec d'importants partenaires ;
- D'obtenir leurs réactions sur la faisabilité des propositions et idées afin d'améliorer le plan ;
- De créer un consensus sur la façon dont les partenaires peuvent collaborer en vue de la réalisation de l'objectif global d'une gouvernance des océans de la région de la Grande Caraïbe.

Les 54 participants ayant assisté à la consultation représentaient une large gamme de pays et d'organisations. En tout, 30 organisations régionales ou organisations qui travaillent dans la région y étaient représentées, dont des organisations intergouvernementales, des organes des Nations Unies, des ONG, des projets régionaux et des universités. En outre, des experts des commissions de la mer Noire et de la mer Baltique ainsi que des institutions extrarégionales y ont fait des contributions. Il y avait plus de 30 présentations techniques qui ont mis en évidence les travaux des partenaires présents.

La consultation a été organisée pour aborder trois thèmes d'importance pour la CMC :

1. La structure pour une gouvernance régionale des océans et le rôle de la CMC
2. L'interface entre science et politiques au sein de la CMC
3. Le système d'informations pour soutenir l'interface.

Comme base à la discussion sur la façon d'adapter et de poursuivre les plans de la CMC, chaque thème a débuté avec des présentations sur les plans de la CMC à ce jour ainsi que ceux de

plusieurs autres organisations partenaires. Ensuite, lors des sessions-débat dirigées, des groupes de travail ont discuté les trois thèmes de la consultation et ont offert leurs remarques et recommandations. Ils ont abordé les trois thèmes guidés par quatre questions :

1. Quels aspects des approches et propositions que vous avez entendues lors de la réunion vous semblent viables et bénéfiques pour rendre la Commission de la mer des Caraïbes plus efficace ?
2. Quels aspects de ces approches et propositions seront les plus difficiles à mettre en œuvre ?
3. Quels aspects de ces approches et propositions changeriez-vous ou amélioreriez-vous pour rendre la Commission de la mer des Caraïbes plus efficace ?
4. Que faudrait-il pour que vous souteniez tout ce processus ?

Les participants ont conclu comme suit :

- Que la mer des Caraïbes est une ressource commune partagée et que la fonction de la CMC devrait être de veiller à et promouvoir l'exploitation durable de la mer des Caraïbes dans son ensemble ;
- Que de l'expertise et des informations considérables sont disponibles au sein des différents groupes présents, mais celles-ci sont rarement utilisées par les décideurs ;
- Que la raison probable en est que grand nombre de sources ne sont pas liées aux interfaces entre la science et les politiques ;
- Qu'il faut une interface régionale entre la science et les politiques ;
- Que la CMC devrait se concentrer sur le rapport entre la science, la prise de politiques et la cohérence des politiques au niveau régional ;
- Que la structure proposée est plausible avec des modifications ;
- Qu'ils se sont engagés à collaborer afin de créer cette interface.

Les idées, recommandations et contraintes émanant des groupes de travail se résument ainsi :

- La CMC peut promouvoir la coopération aux niveaux régional et national en facilitant la création de réseaux parmi les organes formels existants et à travers la promotion de mécanismes nécessaires à la création de consensus aux niveaux national et régional.
- La CMC devrait travailler le plus possible par le biais de mécanismes et organisations existants afin d'éviter le chevauchement et la duplication d'efforts. Elle doit définir de façon claire son propre rôle vis-à-vis des partenaires régionaux.
- Des contributions et des engagements au niveau national sont critiques au succès puisque les décisions de la CMC sont mises en œuvre par les pays. Il faut des mécanismes pour obtenir l'engagement national pour sa mise en œuvre.
- Une bonne planification devrait être à la base du développement de la CMC dans tous les domaines afin d'avoir des définitions claires des rôles et des responsabilités de la CMC et de ses sous-comités ainsi que les rôles et les responsabilités des partenaires. Il faut un plan d'action stratégique qui comprend une évaluation régulière des programmes afin d'identifier les points forts, les faiblesses et l'efficacité.
- Des dispositifs juridiques sont importants et en définitive il faudra un instrument normatif comprenant des conséquences ou des sanctions pour sauvegarder les ressources de la Caraïbe.
- Des ressources financières et humaines dédiées sont essentielles pour que la CMC puisse réaliser ses objectifs. Il s'agit de fonds de lancement et un financement à long terme. La

CMC a besoin d'un secrétariat dédié avec du personnel, du fonds et un local approprié pour soutenir son travail et celui de ses sous-comités.

- Plusieurs principes qui sont critiques à son succès sont : la transparence des activités et l'accès libre à l'échange des informations ; l'inclusion, avec des partenaires nationaux et régionaux qui s'engagent pleinement à la planification et à la prise de décisions ; l'efficacité, grâce à un contrôle et une évaluation réguliers.
- Le système d'informations pour soutenir l'interface science-politiques devraient être réparti et non pas centralisé. Il devrait offrir un portail régional pour le recueil de données et d'informations et leur interprétation. Il devrait permettre un accès équitable aux informations par les pays participants et par toutes les organisations de la région.
- La communication sera clé au succès de la CMC. Les stratégies d'information et de communication sont nécessaires pour les décideurs, les partenaires nationaux et régionaux et le public en général. La communication devrait faire parvenir la science aux décideurs et aider les décideurs à poser des questions appropriées aux scientifiques. L'information publique est un élément clé si les bénéfices de la CMC doivent être reconnus dans la région.
- Le développement des capacités s'avère critique au succès de la CMC notamment au système d'informations, compte tenu des capacités diverses des pays de fournir et de générer des informations.

Pour conclure, l'on a convenu que la structure et le fonctionnement proposés de la CMC pourraient représenter une valeur ajoutée en ce qui concerne les dispositions pour la gouvernance des océans dans la région de la Grande Caraïbe. Plusieurs participants ont exprimé leur propre volonté et celle de leurs organisations de prendre part au processus en vue de la création de la CMC.

1 ANTECEDENTS

L'Association des Etats de la Caraïbe (AEC) poursuit l'initiative sur la mer des Caraïbes depuis 1998 par le biais de la résolution de l'ONU « Vers le développement durable de la mer des Caraïbes pour les générations présentes et à venir » au sein de l'Assemblée générale de l'ONU. Suite à ce processus, la Commission de la mer des Caraïbes (CMC) a été créée en 2008 comme l'organe chargé de promouvoir et de diriger l'exploitation durable de la mer des Caraïbes. Depuis sa création, l'AEC et la CMC ont œuvré pour développer les structures et les dispositifs appropriés aux travaux de la CMC.

Les opérations de la CMC sont soutenues par trois sous-comités chargés des sciences et des techniques, de la gouvernance, de l'extension et de l'information publique, ainsi que des questions juridiques. La principale fonction des sous-comités est d'obtenir et de synthétiser des informations portant sur la gouvernance des océans de la région de la Grande Caraïbe (région AEC) et, basé sur ce dernier, d'offrir des conseils en matière de politiques à la CMC pour leur analyse et leur dissémination au Conseil des ministres.

Le défi actuel c'est de développer et de mettre en œuvre le mécanisme moyennant lequel (1) les sous-comités pourront réaliser leurs fonctions, et (2) la CMC elle-même étudiera l'information fournie, la transformera en directives pour le Conseil de l'AEC et facilitera des réactions de la part du Conseil à travers les sous-comités aux parties prenantes de la région.

Selon la proposition actuelle, le mécanisme général sera doté des caractéristiques suivantes :

- Il utilisera à bon escient toute la gamme d'informations et d'expertise disponibles dans la région en créant un réseau efficace ;
- Il facilitera un dialogue et un flux d'informations dans les deux sens : (1) vers le haut, à partir de sources d'information à travers un mécanisme de synthèse aux décideurs et (2) vers le bas, en sens inverse, pour des réactions et des questions ;
- Il sera régulier et transparent.

La prochaine étape c'est de mettre ces mesures en opération. Ceci est envisagé comme étant initié dans un premier cycle de quatre ans qui cible les ressources marines vivantes de la région de la Grande Caraïbe, y compris les liens avec les secteurs de production – la pêche et le tourisme – et avec une référence aux menaces posées par le changement climatique.

La consultation d'experts sur la « mise en opération de la Commission de la mer des Caraïbes – créer une interface science-politiques pour la gouvernance des océans de la Grande Caraïbe » a été organisée afin de faire avancer le processus en vue de l'établissement de la CMC et l'identification de ses fonctions. La consultation a été structurée de telle façon à traiter en séquence trois thèmes qui sont critiques à la CMC : (1) la structure régionale de la gouvernance des océans et le rôle de la CMC, (2) les processus en vue d'une interface science-politiques que la CMC compte créer, et (3) le système d'informations nécessaire pour soutenir cette interface. Cette structure reflète le progrès considérable réalisé pour définir des approches et des plans en vue de la gouvernance des océans de la région de la Grande Caraïbe au cours des dix dernières années et d'en obtenir un soutien au niveau national.

2 CEREMONIE D'OUVERTURE

Professeur Robin Mahon était le maître des cérémonies lors de la séance d'ouverture. Mme Eudine Barriteau, directrice intérimaire de l'*University of the West Indies*, campus de Cave Hill et ambassadeur Luis Fernando Andrade Falla, secrétaire général de l'AEC ont souhaité la bienvenue aux participants. La réunion a été déclarée ouverte (dans l'ordre) par Dr. Angela Cropper, directrice exécutive adjointe du PNUE ; son Excellence Mikko Pyhälä, ambassadeur de Finlande auprès de la CARICOM et de l'OECO ; et l'honorable Christopher Sinckler, député au parlement et ministre intérimaire des Affaires étrangères et du commerce extérieur de la Barbade.



Les conférenciers lors de la cérémonie d'ouverture, de gauche à droite : l'honorable Christopher Sinckler, député au parlement et ministre intérimaire des Affaires étrangères et du commerce extérieur de la Barbade ; Mme Eudine Barriteau, directrice intérimaire de l'*University of the West Indies*, campus de Cave Hill ; son Excellence Mikko Pyhälä, ambassadeur de Finlande auprès de la CARICOM et de l'OECO ; Dr. Angela Cropper, directrice exécutive adjointe du PNUE à Nairobi, Kenya ; et ambassadeur Luis Fernando Andrade Falla, secrétaire général de l'AEC.

2.1 Introduction par le maître des cérémonies

L'honorable Christopher Sinckler, député au parlement et ministre intérimaire des Affaires étrangères et du commerce extérieur ; son Excellence M. Mikko Pyhälä, ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de Finlande auprès de la CARICOM et de l'OECO ; ambassadeur Luis Fernando Andrade Falla, secrétaire général de l'Association des Etats de la Caraïbe ; Dr. Eudine Barriteau, professeur titulaire en genre et politiques publiques et directrice intérimaire de l'*University of the West Indies*, campus de Cave Hill ; distingués invités ; mesdames et messieurs. Bienvenue à la cérémonie inaugurale de cette « Consultation d'experts sur la mise en opération de la Commission de la mer des Caraïbes : créer une interface science-politiques pour la gouvernance des océans de la Grande Caraïbe » qui se déroulera ici au cours des trois prochaines journées, sous l'égide de l'Association des Etats de la Caraïbe et la Commission de la mer des Caraïbes avec le soutien financier du Gouvernement de Finlande à travers son ministère des Affaires étrangères.

CERMES a été invité à organiser cette consultation – en partie dû au rôle de CERMES comme coprésident du sous-comité sur la science et les techniques de la Commission de la mer des Caraïbes (CMC), mais je soupçonne aussi en raison de sa réputation d'organiser des réunions peu couteuses. A tel point que certains fidèles aux réunions organisées par CERMES voient cet événement comme une opportunité de perdre quelques kilos tout en se promenant à Sunset Crest en quête de quoi manger.

Mais, chers membres de la table d'honneur, je peux vous rassurer que les personnes dans l'auditoire ne voient pas d'inconvénient à faire de l'effort - que ce soit par avion ou à pied – pour se mettre au travail. Vous avez devant vous des personnes dont le dévouement les pousse à faire en sorte que la gouvernance des océans et des côtes de la Caraïbe soit une réalité ; et elles peuvent faire encore davantage avec le soutien nécessaire.

Il convient de faire un court historique sur ce que nous tentons de faire ici. L'AEC poursuit l'initiative sur la mer des Caraïbes depuis 1998 par le biais de la promotion de la résolution de l'ONU « Vers le développement durable de la mer des Caraïbes pour les générations présentes et à venir » au sein de l'Assemblée générale de l'ONU. Un résultat de ce processus a été la création de la CMC en 2008 comme l'organe chargé de promouvoir et de diriger l'exploitation durable de la mer des Caraïbes, y compris toute la gamme de ses fins maritimes.

Depuis sa création, la CMC a œuvré pour développer les structures et les dispositifs appropriés pour ses travaux. Cette structure a été définie et elle est en train d'être adoptée par la CMC. La prochaine étape sera de mettre en œuvre ces dispositifs.

Chers membres de la table d'honneur et chers collègues, certains ont fait référence à la CMC comme étant le meilleur secret aux Caraïbes. Il nous faut aller plus loin maintenant. L'objectif de cette consultation d'experts est comme suit :

- De partager des informations sur les plans et l'état de la « mise en opération de la Commission de la mer des Caraïbes » avec d'importants partenaires ;
- D'obtenir leurs réactions sur la faisabilité des propositions et idées afin d'améliorer le plan ;
- De créer un consensus sur la façon dont les partenaires peuvent collaborer en vue de la réalisation de l'objectif général d'une gouvernance des océans de la région de la Grande Caraïbe.

Il y a beaucoup plus à dire sur la CMC et l'ambassadeur Andrade en parlera plus tard dans le programme de la matinée. J'ignore ce que les membres de la table d'honneur nous gardent en réserve ; alors je m'arrêterai ici pour peur de n'empiéter sur le contenu de leurs présentations.

2.2 Discours de bienvenue de Dr. Eudine Barriteau, directrice intérimaire, UWI, campus de Cave Hill

Monsieur le Président, Robin Mahon ; l'honorable Christopher Sinckler, député au parlement et ministre intérimaire des Affaires étrangères et du commerce extérieur ; son Excellence, M. Mikko Pyhälä, ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de Finlande auprès de la CARICOM et de l'OECD ; ambassadeur Luis Fernando Andrade Falla, secrétaire général de l'Association des Etats de la Caraïbe (AEC) ; membres du corps diplomatique ; distingués invités, délégués, mesdames et messieurs. Un grand bonjour à tous et à toutes. Au nom de Sir Hilary Beckles et de l'équipe de direction exécutive, c'est avec grand plaisir que je vous souhaite la bienvenue ce matin au campus de Cave Hill de l'*University of the West Indies*. A ceux d'entre vous qui nous rendent visite de l'étranger, je vous fais un accueil spécial, à la fois à notre université et à la Barbade. Même en vous délibérant pour définir des stratégies efficaces pour la gouvernance des océans, j'espère vivement que vous trouverez le temps pour goûter les mets délicats des mers qui nous entourent ; (et permettez-moi de vous aider - j'insiste que vous chuchotiez à vos hôtes « *Oistins Friday Night Fish Lime* »). Cela ne peut qu'être surpassé par les merveilles qui s'associent à nos jolies plages. Mais faites-le tout en respectant les lois de la Barbade.

Le campus de Cave Hill est extrêmement fier d'être le siège de cette conférence qui met en évidence les collaborations en cours parmi les membres des communautés diplomatiques, scientifiques et académiques. Compte tenu de l'échange interdisciplinaire entre experts au cours des discussions de cette semaine, nous nous attendons à ce que vos négociations et vos plans se traduisent en solutions et stratégies pour la protection d'une ressource si vitale à la survie économique et culturelle de la Caraïbe. Je ne peux pas, et franchement je ne veux pas contempler la notion d'une Caraïbe sans la mer des Caraïbes telle que nous la connaissons. Il s'agit là d'une ressource économique et une réalité géopolitique qui a tracé les lignes de notre histoire et qui s'avère critique à notre existence et à notre survie.

Le campus de Cave Hill est très ravi que vos discussions cette semaine portent sur la protection de nos ressources marines contre les catastrophes naturelles et anthropiques, et par conséquent qu'elles fassent avancer le principe de base de la Commission de la mer des Caraïbes. L'Association des Etats de la Caraïbe a créé la Commission afin de promouvoir et de veiller à la préservation et à l'exploitation durable de la mer des Caraïbes moyennant la formulation de lignes directrices pour la gestion côtière et marine.

Nous avons tous témoigné avec horreur la marée noire dans le golfe du Mexique. Tous les jours les peuples de la Caraïbe s'interrogent sur l'impact potentiel de cette catastrophe si elle parvenait à nos côtes. Personne n'a à nous dire à quel point une calamité survenant dans la mer des Caraïbes pourrait être néfaste à nos économies. Le tourisme et la pêche, en particulier, souffriraient des dommages inestimables tandis qu'il y aurait une destruction répandue d'ordre environnemental de la flore et de la faune et de laquelle il faudrait des décennies, sinon des siècles, à se ressaisir. Le souhait du campus de Cave Hill de contribuer à la protection des ressources océaniques est plus substantiel que l'espoir de ne pas vivre de catastrophes pareilles.

En 2009 l'université a lancé le projet *CREATIVE*² pour sauvegarder les récifs coralliens de la région qui sont en danger de disparition ; cette ressource a été détruite par la surexploitation, la pollution et le changement climatique. Les récifs coralliens sont à la base des industries de tourisme et de pêche aux Caraïbes et représentent une sixième des emplois, un tiers des revenus et 500.000 tonnes de sa nourriture. Ce projet, qui est financé par l'Union européenne et mis en œuvre par nos biologistes marins, cherche à accroître le nombre de professionnels ayant des connaissances en matière de biologie des coraux et gestion des méthodes de conservation. Ceci se réalise également en entraînant des professeurs d'une série d'institutions de la région et des pays de la Caraïbe. Le projet comprendra aussi l'élaboration d'un manuel universitaire et un cours de licence – tout deux traitant la biologie des coraux et sa gestion du point de vue des Caraïbes. En effet, la recherche menée par l'université relative aux ressources marines de la région comprend des études juridiques sur la délimitation des frontières marines et des zones économiques exclusives ce qui a facilité la prise de décisions juridiques dans la Caraïbe.

Ce n'est pas par hasard que CERMES au campus de Cave Hill soit le lieu de cette conférence. Professeur Mahon et CERMES sont partenaires au projet sur le développement durable de la mer des Caraïbes. En tant que principale institution de recherche de la région, UWI a contribué à la définition de politiques portant sur chaque aspect de l'économie et de la société aux Caraïbes et nous continuerons à le faire. C'est une responsabilité que la direction de l'université prend très au sérieux. Ceci souligne notre rôle comme partenaire critique au processus de développement de la région, notre fort engagement au régionalisme et l'application constante et utile de notre

² *Caribbean Reef Education Initiative* (projet d'éducation sur les récifs aux Caraïbes)

recherche à tous les aspects du développement régional. Notre concentration sur la recherche a renforcé la réputation d'UWI comme une institution de recherche de renom international. La recherche côtière et marine, en particulier, a amélioré l'image de l'UWI à tel point que la réputation de CERMES est largement reconnue. Les hommes et femmes aux Caraïbes dans l'industrie régionale de la pêche tirent des bénéfices des travaux menés à bien par CERMES. D'autres initiatives de recherche marine réalisées par UWI, telle que le *Barbados Sea Turtle Project*³, ont mérité de la reconnaissance et du respect à l'échelle régionale et internationale.

Distingués délégués, le Gouvernement de Finlande figure parmi les supporteurs internationaux de cette conférence ; il s'agit d'un des nombreux pays avec lesquels Cave Hill a formé des alliances stratégiques et académiques. Le campus a poursuivi activement des alliances avec des universités finlandaises car ce pays est l'un des plus innovateurs d'Europe. Cave Hill a conclu des accords d'échange et de coopération avec deux universités en Finlande et accueillera deux étudiants de l'université à Tampere et trois autres de Laurea le semestre prochain. Je dois vous dire, Monsieur l'Ambassadeur, que nous pouvons en accueillir davantage et nous nous attendons à le faire. Nous sommes en train de conclure un accord d'échange avec *Aalto* – la nouvelle université finlandaise qui se dédie aux travaux interdisciplinaires, et nous cherchons activement d'autres accords. Certes, ces accords permettent aux étudiants de Cave Hill de passer jusqu'à un semestre à l'étranger où ils peuvent obtenir des unités de valeur qui seront prises en compte pour leurs diplômes, sans parler des expériences valables de vivre dans un milieu international. Pour vous donner un exemple de nos programmes de développement en médecine sportive, Dr. Subir Gupta de la Faculté des sciences médicales à Cave Hill fait des consultations cet été avec le *Research Institute for Olympic Sports* en Finlande. Cave Hill embauche un professeur en chirurgie vasculaire, Professeur Hannu Savolainen, qui enseigne dans notre faculté des sciences médicales et travaille à *Queen Elizabeth Hospital*. Lui et notre propre Dr. Thea Scantlebury Manning de la Faculté des sciences pures et appliquées ont commencé tout juste à collaborer sur de la recherche portant sur le diabète dans les deux pays. Nous avons établi des alliances avec l'institut de la biotechnologie à l'Université d'Helsinki, qui a offert à nos chercheurs une place dans leur programme. Alors, en termes d'internationaliser notre recherche et nos programmes, Cave Hill n'est pas resté inactif. Nous avons traversé le monde en quête d'alliances d'excellence, et l'on fait d'une manière économe. A ce titre, nous nous réjouissons de la collaboration, non seulement de notre gouvernement – le gouvernement de la Barbade – mais celle de la Finlande.

Mesdames et messieurs, en conclusion, je note que le but de cette consultation d'experts est d'établir des mécanismes qui faciliteront le flux de communication et d'informations afin de faire avancer la mise en opération de la Commission de la mer des Caraïbes. C'est notre espoir que cette information se dirige vers des voies qui peuvent informer les résidents de la Caraïbe de la valeur de préserver leur environnement marin pour que nous puissions tous jouer notre rôle dans le développement durable de la mer des Caraïbes. Si dans vos délibérations vous arrivez à réaliser ce dernier objectif, ce serait très louable. En quittant cette conférence ce weekend, permettez-moi d'invoquer un penchant de genre en faisant référence à un adage populaire qui dit « donnez à une femme un poisson et vous la nourrissez pour une journée ; enseignez-lui à pêcher... ». Vous avez tout le weekend libre pour aller à Mullins, Browns Beach, Batts Rock, Bathsheba, Long Beach, Shark Hole, Schooner Bay . . . Vos excellences, mesdames et messieurs, encore une fois, je vous souhaite une bienvenue chaleureuse et une conférence couronnée de succès.

³ Projet portant sur les tortues marines

2.3 Bienvenue de l'ambassadeur Luis Fernando Andrade Falla, secrétaire général de l'Association des Etats de la Caraïbe

L'honorable ministre intérimaire des Affaires étrangères et du commerce extérieur ; Ambassadeur Pyhälä de la Finlande, et Directrice adjointe Barriteau de *l'University of the West Indies*. L'AEC est très ravie de pouvoir faire des remarques de bienvenue à cette importante consultation. Nous avons beaucoup œuvré pour faire avancer le processus en vue de l'établissement de la Commission de la mer des Caraïbes et cette consultation devrait faire une différence considérable à cet égard.

La déclaration de l'ONU sur la mer des Caraïbes en tant que zone spéciale a été une question prioritaire pour l'AEC et ses partenaires pendant plus d'une décennie. Elle a été avancée dans le cadre de plusieurs assemblées générales de l'ONU pour leur étude et leur adoption. L'occasion la plus récente était en 2008 lorsque nous nous sommes décidés à adopter une approche plus technique et à présenter les aspects scientifiques à l'AGNU. Pendant cette mission, Professeur Robin Mahon et Professeur John Agard se sont joints à nous et nous avons rendu visite au secrétaire général Ban Ki-Moon ainsi qu'au président de l'Assemblée générale, à cette époque, l'ambassadeur de Nicaragua, Miguel d'Escoto, l'ancien ministre des Affaires étrangères. Ensuite, nous nous sommes réunis avec le groupe des pays d'Amérique latine et des Caraïbes (GRULAC) et le Groupe des 77. Enfin nous nous sommes réunis avec de nombreuses délégations nationales.

A cette époque, nous avons exploité la puissance politique de la région dans des organisations multilatérales – Cuba détenant la présidence du Mouvement des alliés ; Antigua-et-Barbuda, la présidence du GRULAC et les rôles d'Haïti et de Nicaragua dans l'Assemblée générale. Nous avons poussé très vigoureusement la nouvelle résolution mais en mettant l'accent sur son caractère scientifique.

Pour de nombreuses raisons la mer des Caraïbes a subi un processus de détérioration considérable et nous avons présenté de très forts arguments à l'ONU. En général, nous avons été bien reçus et nous avons obtenu une résolution qui était très proche de reconnaître la région comme une zone spéciale dans le contexte du développement durable. Ce n'était pas facile d'en arriver là mais compte tenu des efforts des scientifiques et des experts de la communauté internationale, nous avons pu faire d'importants progrès.

Je voudrais souligner également la participation de la Finlande à ce processus. En janvier 2009, j'ai reçu une invitation à me rendre en Finlande pour une visite d'une journée et demie ; c'était la visite la plus satisfaisante que j'ai faite en tant que secrétaire général. L'ordre du jour a abordé la Commission de la mer Baltique. Certains peuvent se demander, quel est le rapport entre la Commission de la mer Baltique et la mer des Caraïbes ? La mer Baltique est une mer très polluée, et de cette situation, sa commission a élaboré un modèle de gouvernance au sein des neuf pays membres pour renverser cette tendance. Nous, dans la mer des Caraïbes, nous nous trouvons dans un processus de détérioration mais nous ne voulons pas pousser les choses à l'extrême. Basé sur cette expérience, la Finlande s'est montrée disposée à nous aider, non seulement en ce qui concerne la mer des Caraïbes mais dans d'autres domaines d'intérêt pour l'Association des Etats de la Caraïbe. Nous avons ici des représentants de la Finlande et de la Commission de la mer Baltique, et il y a aussi un représentant de la Commission de la mer Noire.

Nous n'allons pas faire peau neuve ici ; mais nous allons nous échanger des expériences, des connaissances et de l'expertise. Ici nous avons une assemblée unique où les institutions de la région se trouvent représentées. Nous avons commencé avec les professeurs Agard et Mahon, et

maintenant nous avons ce large groupe d'experts. Nous avons même des personnes du golfe du Mexique où beaucoup se trouve en jeu avec la marée noire et les conséquences inconnues pour la mer des Caraïbes à l'avenir. Il faut le souligner comme problème pour la région au sens large.

Nous sommes fiers d'avoir des représentants de CARICOM, SICA, Panama, Colombie et Venezuela. Permettez-moi de faire mention de Cuba et de sa contribution à l'Association des Etats de la Caraïbe et à la Commission. Il y a des représentants des Etats-Unis et des scientifiques de la région entière ainsi que du Canada, de l'Australie et de l'Union européenne.

La question de la Commission de la mer des Caraïbes va décoller avec cette consultation. Les résultats de cette réunion donneront une perspective claire de la manière de rationaliser la Commission de la mer des Caraïbes. Bien que l'on ressente de la pression politique et des menaces, j'espère que nous resterons fermes et nous obtiendrons l'approbation de ses opérations, mais nous maintiendrons la collaboration parmi les personnes présentes. Nous avançons et nous sommes très optimistes qu'il y aura des échanges honnêtes et fructueux dans le cadre de ce forum. Faites-vous des amis, faites de la mer des Caraïbes une haute priorité pour la région.

2.4 Bienvenue de Dr. Angela Cropper, directrice exécutive adjointe du Programme des Nations Unies pour l'environnement

Délégués, participants, collègues et amis qui assistent à cette réunion pour la mise en opération de la Commission de la mer des Caraïbes. Bonjour. Je m'appelle Angela Cropper. Je suis la directrice exécutive adjointe du Programme des Nations Unies pour l'environnement et je suis ravie d'avoir l'opportunité de vous saluer pendant que vous vous réunissez pour prendre part à ce processus important. Je voudrais remercier mon collègue, Robin Mahon, de m'avoir accordé l'opportunité de vous adresser et de vous souhaiter la bienvenue à cette réunion. De plus, j'ai l'occasion de m'identifier avec la cause de la mer des Caraïbes avec laquelle certains d'entre vous savent que je me suis associée, notamment à travers la réalisation de l'évaluation de l'écosystème de la mer des Caraïbes (CARSEA) il y a quelque temps. Je regrette ne pas être avec vous dans la chaleur de la Barbade. Comme vous pouvez constater, c'est l'hiver ici à Nairobi et nous devons nous couvrir un peu plus ; mais du moins je vous salue du jardin au siège du PNUE. Sachez que je regrette ne pas y être pour me mettre le pied dans le sable des plages de la Barbade.

Comme nous savons tous – et vous le sauriez surtout puisque vous participez à cette réunion – la mer des Caraïbes est un écosystème très complexe. Ce n'est pas seulement dû à sa taille mais aussi au grand nombre de pays qui partagent cette mer des Caraïbes, et pour lesquels elle est vitale du point de vue écologique et économique. Nous savons, et nous le disons très souvent, que la mer des Caraïbes unit tous ces pays de l'Association des Etats de la Caraïbe qui sont représentés dans la Commission de la mer des Caraïbes. En même temps, nous savons que la mer des Caraïbes elle-même a été une voie navigable configurée dans l'histoire pour diviser la mer des Caraïbes et le peuple qui partage cette mer. C'est pour cette raison qu'il est encore plus important de reconnaître et se préparer pour la complexité de sa gouvernance.

Pour ceux d'entre vous qui connaissent bien la Caraïbe – et j'imagine c'est la plupart d'entre vous – vous savez que des choses se font dans la Caraïbe et pour la mer des Caraïbes. Cependant, elles ont tendance à être isolées, incapables de former une masse cohérente et le tout n'est jamais plus grand que la somme des parties. C'est cela auquel nous devons nous aspirer. Vous savez mieux que moi les détails qui rendent la mer des Caraïbes si importante, alors je n'y entrerai pas

en détail maintenant, mais je veux simplement souligner l'importance de tenir en main ferme la gouvernance de la mer des Caraïbes. Nous disposons de certains instruments qui y contribuent, notamment la Convention de Carthagène, pour laquelle l'unité de coordination régionale du PNUE offre un secrétariat situé à Kingston, Jamaïque. Il s'agit là d'un aspect des problématiques qui nous préoccupent et qui devraient nous préoccuper ; mais il y a d'autres questions qui méritent notre attention qui sont en dehors de la Convention de Carthagène. Comme vous savez, il y a des décisions économiques et commerciales qui sont prises dans d'autres parties du monde qui affectent la mer des Caraïbes et son fonctionnement en tant qu'écosystème. Vous savez aussi, dans le processus de changement climatique, des décisions sur l'exploitation de l'énergie et les tendances énergétiques prises ailleurs par d'autres pays autour du monde ont le potentiel d'affecter la mer des Caraïbes de façon négative, remettant en question et mettant en péril les services dont nous dépendons tant dans la Caraïbe.

Pour cette raison, il est important de se concentrer sur la gouvernance de la mer des Caraïbes et de cibler la science qui est disponible à propos de la mer sur les processus en vue de l'élaboration de politiques et de réponses à ce qu'il nous faut faire. De plus, il est important de se concentrer sur les activités disparates qui surgissent maintenant et de voir comment elles peuvent faire un tout qui est meilleur ; mais aussi comment les aspects locaux portent sur les aspects régionaux, et les aspects régionaux sur les aspects globaux, et puis le global au régional et ensuite au local. Ce sont toutes les questions de gouvernance pour lesquelles il nous faut un cadre plus cohérent, officiel et détaillé. Je vois la Commission de la mer des Caraïbes comme un instrument qui pourrait – si nous réussissons à la mettre en œuvre – mener à un processus de gouvernance et nous aider à réaliser l'objectif de protéger la mer des Caraïbes, tout en veillant à sa durabilité et par conséquent, à la durabilité de toutes les sociétés qui en dépendent.

Alors vous avez une énorme tâche devant vous et je pense qu'il serait important de reconnaître les instruments, les processus et les services techniques déjà en place et de voir comment ils peuvent être mis en œuvre dans la Commission de la mer des Caraïbes. Je pense à l'unité de coordination régionale du Programme régionale des mers de la Caraïbe géré par le PNUE à partir de la Jamaïque, et voir comment ses propres services de gestion de données, par exemple, peuvent être utiles aux besoins des sous-comités qui pourraient être créés au sein de la Commission de la mer des Caraïbes.

Encore une fois, laissez-moi exprimer mon regret de ne pas être présente à cette rencontre mais vous pouvez imaginer que mon cœur y est. Je vous souhaite une réunion couronnée de succès et je m'attends à en voir les résultats. J'espère qu'avec ce premier pas nous pouvons nous rapprocher de la mise en place d'un cadre qui donnera effet à tous les objectifs que nous et l'ONU avons déclarés dans la résolution que nous avons poursuivie depuis de nombreuses années dans l'Assemblée générale de l'ONU. A mes amis là-bas, salut et amusez-vous bien à la Barbade. A bientôt.

2.5 Remarques de M. Mikko Pyhälä, ambassadeur de Finlande auprès de la CARICOM et de l'OECD

L'honorable ministre intérimaire des Affaires étrangères et du commerce extérieur, le secrétaire général de l'Association des Etats de la Caraïbe, la directrice adjointe de l'*University of the West Indies*, vos excellences, mesdames et messieurs. Au nom du gouvernement finlandais c'est un honneur d'adresser cette réunion d'experts. Cette réunion dont l'objectif principal est la mise en opération de la Commission de la mer des Caraïbes n'aurait pas vu le jour sans l'énergie et la

vision de nombreuses personnes. L'une d'entre elles est sans doute ambassadeur Luis Andrade, le secrétaire général de l'AEC. Lors d'une mission à Helsinki en janvier 2009, M. Andrade a pris connaissance de la Commission d'Helsinki ou HELCOM, qui est l'homologue de la Commission de la mer des Caraïbes dans le coin nord de l'Europe.

D'autres personnes clés sont les représentants nationaux des Etats de la Caraïbe qui ont soutenu l'initiative de contacts professionnels entre la CMC et HELCOM. Par ailleurs, le ministère des Affaires étrangères de la Finlande s'est réjoui de cette collaboration interrégionale et s'est engagé à un soutien financier. Au cours de l'année écoulée de préparatifs, de nombreuses organisations internationales, universités et autres agences y ont fait d'importantes contributions. Nous sommes ravis de voir un si grand nombre de vous représentés ici aujourd'hui. Le gouvernement de Barbade, qui détient actuellement la présidence de la CMC, a soutenu l'initiative dès le départ. L'honorable ministre, permettez-moi de remercier votre gouvernement de ses apports actifs et généreux. Enfin et surtout, c'est un plaisir de mentionner Professeur Robin Mahon, qui agit comme *primus motor* de cette initiative depuis longtemps. En tant qu'organisateur de cette rencontre, lui et ses nombreux partenaires du *Centre for Resource Management and Environmental Studies* à l'*University of the West Indies*, méritent notre gratitude et notre appréciation sincères.

A cette occasion, j'ai l'honneur de vous transmettre les vœux du ministre du commerce et du développement de la Finlande, qui a pris un intérêt spécial à la coopération entre la Finlande et la Caraïbe. De même, puisque les questions portant sur le milieu de la mer Baltique, y compris HELCOM, forment partie du portefeuille de notre ministre de l'environnement, je peux vous transmettre les vœux de ce deuxième ministre. La ministre de l'environnement dit, dans une allocution que je distribuerai, qu'elle aurait été ravie d'assister à cette cérémonie aujourd'hui mais malheureusement celle-ci a coïncidé avec d'autres engagements à l'étranger.

Distingués délégués, la mer a de nombreuses fonctions. Une mer régionale est un écosystème, une source d'alimentation et de nutrition, elle offre des voies pour le transport de personnes et de marchandises, et elle est un milieu excellent pour la récréation. Ces caractéristiques sont aussi pertinentes ici dans la Caraïbe que pour nous dans la mer Baltique. La mer Baltique, cependant, est probablement plus fragile que la plupart d'autres mers régionales. C'est une mer intérieure avec des anses à travers le détroit du Danemark. Ses eaux sont saumâtres et les entrées d'eau salée de la mer du Nord sont si faibles que les eaux de la Baltique ne se renouvellent que tous les 25 à 30 ans. Elle est peu profonde, avec une profondeur moyenne de 55 mètres seulement, ce qui limite la quantité d'eau. Nous avons la chance qu'aucun pétrole n'ait été trouvé dans la Baltique. Imaginez un accident sur une plateforme pétrolière dans de telles conditions ! Mais le transport par des pétroliers s'est accru de 80 millions de tonnes en 2000 à plus de 170 millions de tonnes l'année dernière. Les ports dans la région reçoivent plus de 820 millions de tonnes de cargaison chaque année. A tout moment, quelque 2.000 navires traversent la Baltique, y compris les golfes étroits de Finlande et de Botnie. Ces navires comprennent des ferrys et des croisières. Le nombre de passagers dépasse 90 millions chaque année. Pour l'industrie mondiale de croisière, la mer Baltique représente 25 pour cent de sa valeur totale. Le mois dernier, le port d'Helsinki a affiché un nouveau record – 13 lignes de croisière ont visité la ville dans une seule journée. Bien que les accidents maritimes aient été évités en grande partie, la mer Baltique a été polluée pour d'autres raisons. Presque 100 millions de personnes vivent dans le bassin de la Baltique et, pendant des siècles, les eaux usées et les déchets des grandes villes qui l'entourent ont produit des polluants organiques et ont provoqué l'eutrophisation, ainsi que l'écoulement d'eaux agricoles.

La Finlande, au fond de la mer Baltique, dépend du transport maritime comme si elle était une île. Notre côte qui est si tortueuse s'étend sur 6.300 kilomètres, sans compter le littoral des îles. Un total de 80.000 îles forme notre archipel, tout en comptant celles qui dépassent 10 mètres sur 10. Pour toutes les fins – la pêche, le transport, le logement, le tourisme et la récréation – la mer Baltique a fait, et fait, partie intégrante de la vie des Finlandais. Ce n'est pas une coïncidence que la Finlande figure parmi les principaux auteurs d'une convention pour promouvoir la protection de ces eaux si chères mais fragiles.

La première convention sur la mer Baltique a été négociée en 1974. A cette époque-là, la Guerre froide avait divisé la Baltique, avec l'Union soviétique et la Pologne vers l'est. Aucune coopération politique régionale n'était possible en ces temps-là, mais des préoccupations communes sur la santé de la mer Baltique ont poussé les leaders à se mettre autour d'une même table. Cela a pris 6 ans, cependant, pour que les signataires ratifient la convention. Le secrétariat a commencé sur une base intérimaire, et la Commission d'Helsinki ou HELCOM est entrée pleinement en fonctions en 1980. Depuis, de nombreux stratégies et plans d'action ont été élaborés et menés à bien. La Convention a été étendue et révisée. Dans sa déclaration cet après-midi, M. Anders Alm entrera en détail sur les fonctions de la Commission et les résultats obtenus. Laissez-moi vous dire tout simplement que bien que beaucoup ait été fait, il reste davantage qui peut et pourrait se faire.

Les conditions pour une coopération régionale se sont améliorées considérablement pendant les années 90 lorsque la Guerre froide a touché sa fin. En 1992, la première plateforme politique pour la coopération régionale a été lancée – le Conseil des Etats de la mer Baltique (CEMB). A certains égards, c'est une organisation parallèle à l'AEC. Aujourd'hui, il y a neuf Etats indépendants autour de la Baltique, dont huit sont des Etats membres de l'Union européenne plus la Russie. La Commission européenne est signataire de la nouvelle Convention sur la mer Baltique et récemment l'UE a adopté une stratégie régionale pour cette zone. L'expérience de la protection marine que nous avons vécue au cours des 36 derniers ans illustre l'importance de certaines questions clés. Tout d'abord, il est important d'avoir une convention normative. Ceci renforce l'engagement des parties contractantes et aide à faire en sorte que les activités reçoivent un soutien financier.

Deuxièmement, la coopération devrait être convenue et menée à bien par tous les pays, grands ou petits, sur un pied d'égalité. Un secrétariat efficace s'avère nécessaire pour la promotion, la coordination et le contrôle des actions. Le recours à une approche pays-chef de file pour certaines tâches peut faciliter le processus.

Troisièmement, de nombreuses questions d'importance régionale devraient être suscitées pour une étude globale. Un forum central en est l'Organisation maritime internationale (OMI). Par exemple, plusieurs normes locales plus strictes qui portent sur la mer Baltique ont été convenues au sein de l'OMI de l'initiative des Etats côtiers baltiques et ayant été coordonnées au départ au sein de HELCOM.

Enfin, l'ultime responsabilité politique réside non pas avec les organisations mais avec les Etats eux-mêmes. Et bien que la participation de chacun soit essentielle, c'est seulement par une action conjointe que l'on verra la condition de la mer s'améliorer et l'on résoudra ses problèmes.

En effet, un bon exemple de la volonté collective d'améliorer la protection de la mer Baltique a été donné en janvier cette année. De l'initiative d'un groupe d'action d'entrepreneurs, un sommet d'action sur la mer Baltique a été organisé à Helsinki. L'idée était de susciter des engagements à

de nouvelles actions pour sauvegarder ou protéger l'environnement. Sous forme d'une alliance entre secteurs public et privé, des parties prenantes étaient invitées – allant des ONG aux petites et grandes entreprises, aux municipalités et au gouvernement. La réunion a attiré la participation de chefs d'Etat ou de gouvernement, y compris le roi de Suède. Les organisateurs s'attendaient à l'offre de 50 engagements, mais le résultat en était 137. L'une des plus grandes promesses venait de la Russie pour traiter les eaux usées en provenance de Kaliningrad.

Distingués délégués, la Finlande est convaincue que la paix peut être renforcée par la réduction de la pauvreté et le développement durable. Dans cette partie du monde, notre principal partenaire bilatéral c'est le Nicaragua, tandis que plusieurs Etats de la Grande Caraïbe participent aux programmes régionaux finlandais en Amérique centrale. La Finlande contribue aussi à de nombreux programmes multilatéraux des Nations Unies qui couvrent cette région. Et bien sûr, l'Union européenne représente notre principale voie d'aide multilatérale.

Mais aujourd'hui notre objectif c'est la Commission de la mer des Caraïbes. Permettez-moi de conclure en exprimant notre grand plaisir d'avoir pu collaborer avec vous aux préparatifs pour cette consultation d'experts. Nous nous attendons à des discussions intéressantes, et nous vous souhaitons tout succès dans vos délibérations.

2.6 Remarques de l'honorable Christopher Sinckler, ministre intérimaire des Affaires étrangères et du commerce extérieur

Bonjour à tous et à toutes. Son Excellence, M. Mikko Pyhälä, ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de Finlande auprès de la CARICOM et de l'OECD, Ambassadeur Luis Fernando Andrade Falla, secrétaire général de l'Association des Etats de la Caraïbe (AEC), Dr. Eudine Barribeau, professeur titulaire en politiques publiques et genre et directrice adjointe de l'*University of the West Indies* (UWI), campus de Cave Hill, distingués invités, mesdames et messieurs.

Permettez-moi tout d'abord au nom du Gouvernement et du peuple de la Barbade, de souhaiter la bienvenue à tous les visiteurs au pays, et en particulier au campus pittoresque de Cave Hill. Je veux aussi au nom des membres de la Commission de la mer des Caraïbes (CMC) de l'AEC et au nom du président de la CMC, sénateur l'honorable Maxime McClean, qui malheureusement n'a pas pu être des nôtres aujourd'hui, vous souhaiter la bienvenue à cette importante consultation régionale d'experts sur la mise en opération de la CMC. En outre, permettez-moi saisir l'opportunité d'exprimer des remerciements sincères à tous dont les efforts enthousiastes ont rendu cette consultation possible.

Je me sens honoré d'avoir été invité à adresser cette consultation technique dont l'objectif central est de discuter une vision et des structures pertinentes à un organe créé pour trouver un chemin en avant vers la préservation et la protection de la mer des Caraïbes. En 1999, un groupement d'Etats de la Caraïbe ont présenté une résolution à l'Assemblée générale des Nations Unies (AGNU) en insistant sur la reconnaissance internationale de la mer des Caraïbes comme une zone spéciale dans le contexte du développement durable – plus connue sous le nom de l'initiative sur la mer des Caraïbes (CSI). Cette proposition, informée par le plan d'action de Barbade adopté lors de la Conférence mondiale sur le développement durable des petits Etats insulaires en voie de développement (PEID) tenue en Barbade en 1994, a esquissé de façon explicite la forte dépendance des PEID sur les ressources côtières et marines et a recommandé vivement leur gestion efficace. Ce processus était dirigé par l'AEC et renforcé par le soutien

technique du bureau sous-régional de la Commission économique pour Amérique latine et la Caraïbe à Port-of-Spain.

En étudiant cette question, l'Assemblée générale n'a pas accordé la désignation de zone spéciale mais a admis que compte tenu des différentes demandes exercées sur l'espace marin commun et les vulnérabilités correspondantes, il fallait formuler une approche de gestion intégrée à la mer des Caraïbes. Néanmoins les Etats de l'AEC restent engagés à leur poursuite de la CSI, et depuis 1999 six résolutions de l'Assemblée générale ont été adoptées sur la mer des Caraïbes mais aucune ne lui accordait le statut de zone spéciale poursuivie par les pays de l'AEC. La Commission travaille actuellement sur la mise en œuvre de l'accord le plus récent – Résolution 63/214, « *Vers le développement durable de la mer des Caraïbes pour les générations présentes et à venir* » et le rapport à la soixante-cinquième (65^e) session de l'AGNU sur ces efforts en automne 2010. Il est peu probable que la désignation de zone spéciale soit accordée cette année, mais les membres de la Commission s'engagent néanmoins au processus multilatéral et en particulier aux énormes travaux requis pour esquisser et articuler la nature et les implications de la désignation de zone spéciale. C'était le mandat défini pour la CMC par l'AEC, et sa réalisation reste critique au développement progressif des résolutions de l'Assemblée générale de l'ONU sur la mer des Caraïbes.

La convocation de cette consultation technique renforce l'engagement des Etats membres de l'AEC à ce processus, y compris à travailler assidûment pour esquisser les structures et le programme de travail de la Commission – qui sont tous nécessaires pour donner lieu à une CMC fonctionnelle et efficace. Notre objectif donc, au cours des trois journées à venir, c'est de faire avancer cet important processus, et en particulier de s'échanger des idées et d'encourager des réactions sur une vision commune pour la CMC dans le contexte de la gouvernance des océans de la région de la Grande Caraïbe. Ce sont les structures qui seront articulées et analysées ici qui aideront les Etats membres de l'AEC dans la formulation d'un cadre de gestion intégrée pour la mer des Caraïbes, et en définitive elles jetteront les bases pour une reconnaissance et un traitement spéciaux de cet espace marin. Il doit y avoir des efforts nationaux et régionaux qui sont nécessaires à compléter l'activité internationale. Il faut reconnaître qu'outre l'aide de la communauté internationale, les efforts de la Caraïbe sont requis aussi pour protéger ce patrimoine commun. Il faut donc des synergies et du respect mutuel parmi les parties engagées dans les efforts pour préserver et promouvoir la mer des Caraïbes.

La diversité des participants représentés à cette consultation reflète l'ampleur des intérêts et du travail actuellement impliqué dans la gouvernance marine de la Grande Caraïbe. Votre participation ici aujourd'hui offre aussi l'opportunité d'obtenir un soutien ample pour l'initiative sur la mer des Caraïbes quand vous retournez chez vous avec des connaissances valables qui ont été partagées au fil des jours. Ce soutien est critique à la propriété et à l'engagement de la part du peuple de la Caraïbe pour faire avancer l'initiative sur la mer des Caraïbes. Ce processus n'est pas simplement un objectif politique. La mer des Caraïbes appartient au peuple de la Caraïbe. Dans la mesure où nos différents territoires et îles sont séparés par l'eau, ils sont réunis par la mer des Caraïbes. C'est sur cette base donc – ce pilier d'identité et de coopération régionale – que je vous encourage à vous concentrer sur les différentes ressources, nos différents atouts humains, techniques et financiers, avec ceux de la communauté internationale pour élaborer un mécanisme structuré qui soit suffisamment robuste pour montrer le chemin vers la sauvegarde de notre patrimoine commun.

Les résultats à la fin de la troisième journée seront importants et encore plus car ils seront inclus dans le rapport de la Commission au secrétaire général des Nations Unies sur la mise en œuvre de la Résolution 63/214 de l'AGNU. Il faut donc que la communauté internationale soit consciente du sentiment de propriété et d'engagement que ressent le peuple de la Caraïbe envers sa mer. La marée noire récente et persévérante dans le golfe du Mexique dont les conséquences restent inconnues pour cette région, a renforcé ce besoin, et de telles circonstances tragiques si l'on peut les imaginer dans la région auraient des conséquences immédiates et à la longue sur nos peuples et nos économies. Saisissons l'opportunité donc d'agir, d'agir vivement pour mettre en opération et habiliter la Commission de la mer des Caraïbes qui aura de quoi guider de façon stratégique l'objectif louable de préserver et de promouvoir la mer des Caraïbes pour les générations présentes et à venir dans le contexte du développement durable. Utilisons cette consultation aussi comme une base pour renforcer pour nous-mêmes et de montrer à la communauté internationale notre engagement sans faille et notre détermination à obtenir la reconnaissance internationale de la mer des Caraïbes comme une zone spéciale dans le contexte du développement durable. Mesdames et messieurs, je vous remercie.

3 LA CONSULTATION

3.1 Vue d'ensemble du processus

Professeur Mahon a expliqué l'objectif de la Consultation d'experts comme suit :

- De partager des informations sur les plans et l'état de la « mise en opération de la Commission de la mer des Caraïbes » avec d'importants partenaires ;
- D'obtenir des réactions sur la faisabilité des propositions et idées afin d'améliorer le plan ;
- De créer un consensus sur la façon dont les partenaires peuvent collaborer en vue de la réalisation de l'objectif général d'une gouvernance des océans de la région de la Grande Caraïbe.

Il a noté que les résultats en seront : du consensus sur la marche à suivre vers l'établissement et les opérations de la CMC; plus de publicité et de sensibilisation sur la CMC; contribution au rapport du secrétaire général de l'AEC à l'AGNU 2010 qui esquisse le chemin à prendre.

Il a précisé que la consultation aborde trois thèmes liés entre eux qui sont critiques à la mise en opération de la CMC :

- Un dispositif régional pour la gouvernance des océans (la structure)
- L'interface entre science et politiques pour la gouvernance des océans
- Une plateforme de données et d'informations pour soutenir l'interface science-politiques.

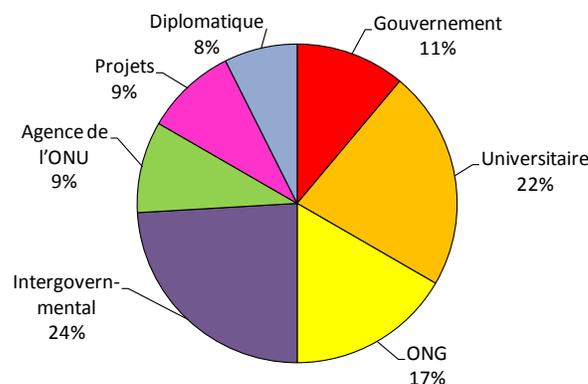
Professeur Mahon a esquissé le processus pour chaque thème :

- Des présentations avec des questions à titre d'éclaircissement ;
- Un forum ouvert, pour donner l'opportunité aux participants, surtout aux organisations ne faisant pas de présentation, de partager brièvement leurs idées et leur perception des rôles dans la gouvernance régionale des océans ;
- Une discussion générale ; et
- Une session-débat.

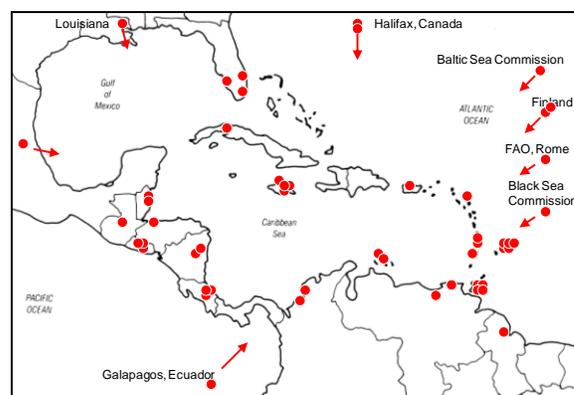
Il a terminé en disant que le processus ci-dessus serait suivi par des commentaires d'un panel et par une discussion générale des rapports des groupes de travail.

3.2 Les participants – qui sont-ils et d'où viennent-ils?

Les 54 participants présents à la consultation venaient de divers milieux, pays et organisations (Annexe II). En tout, 30 organisations régionales ou organisations qui travaillent dans la région y étaient représentées, dont des **organisations intergouvernementales** [Association des Etats de la Caraïbe (AEC), *Caribbean Regional Fisheries Mechanism* (CRFM), Communauté des Caraïbes (CARICOM), *Sistema de la Integración Centroamericana* (SICA), *OECS Environment and Sustainable Development Unit*, *Organización del Sector Pesquero y Acuícola del Istmo Centroamericano* (OSPESCA)]; **organisations des Nations Unies** [Commission économique pour Amérique latine et les Caraïbes (CEPAL), Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), Organisation maritime internationale (OMI), Commission océanographique intergouvernementale (COI) de l'UNESCO- IOCARIBE, Programme pour l'environnement des Caraïbes du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE/PEC/UCR)] ; **ONG** [*Association of Marine Laboratories of the Caribbean* (AMLC), *Caribbean Natural Resources Institute* (CANARI), *Carmabi Foundation*, *Conservation International*, *Gulf and Caribbean Fisheries Institute*, Union internationale pour la conservation de la Nature (UICN), *Panos Caribbean*, *The Nature Conservancy* (TNC)] ; **Projets régionaux** [ACP Fish II Programme, *GEF Caribbean Large Marine Ecosystem Project* (CLME), *GEF Programa Golfo de Honduras*, *GEF Integrated Assessment and Management of the Gulf of Mexico Large Marine Ecosystem*, *GEF Integrated Watershed and Coastal Area Management Programme* (IWCAM)] ; et **Universités** [*Universidad de la Habana*, *Universidad de Oriente of Venezuela*, *University of South Florida*, *University of the West Indies*- campus en Barbade, Jamaïque, Trinité-et-Tobago]. Il y avait des experts des Commission de la mer Noire et de la mer Baltique ainsi que des institutions extrarégionales (*Dalhousie University*, *Atlantic Coastal Zone Information Steering Committee* (ACZISC)].



Affiliation des participants



Provenance des participants

4 STRUCTURE D'UNE GOUVERNANCE MARINE DE LA REGION

4.1 Présentations

Il y avait dix présentations lors de la première session de la consultation d'experts sous le thème « Structure d'une gouvernance marine de la région ». Cette session était présidée par M. Néstor Windevoxhel. Vous trouverez ci-après les résumés des présentations dans l'ordre de leur exposition ainsi que les questions des participants et les réponses correspondantes.

4.1.1 Evaluation de l'écosystème de la mer des Caraïbes - CARSEA (John Agard)

L'objectif de cette consultation est de faire avancer la mise en opération de la Commission de la mer des Caraïbes de l'AEC pendant qu'elle élabore un cadre de gouvernance holistique qui permettrait à toutes les parties prenantes de contribuer à la gestion de la mer des Caraïbes de façon à préserver les biens et les services qui sont nécessaires au bien-être humain. Elle cherche à contribuer à la mise en œuvre de la Résolution 57/261 de l'Assemblée générale de l'ONU adoptée le 20 décembre 2003 et qui s'intitule « Promotion d'une approche de gestion intégrée de la région des Caraïbes dans le contexte du développement durable ».

L'évaluation de l'écosystème de la mer des Caraïbes (CARSEA) – un volet régional de l'évaluation des écosystèmes en début de millénaire – offre une idée de l'état de la mer des Caraïbes et des conséquences de sa détérioration au bien-être du peuple de la région. La mer des Caraïbes représente une ressource critique pour le peuple de la région. Elle offre plusieurs écosystèmes qui contribuent au bien-être de l'homme et à la réduction de la pauvreté dont des services d'approvisionnement (par ex. la pêche) ; services de contrôle (par ex. contrôle du climat et des maladies, détoxification) ; services culturels qui sont les bénéfiques non matériels tirés des écosystèmes (par ex. de caractère récréatif, esthétique, inspirant, éducationnel) ; et des services de soutien qui préservent les conditions pour la vie dans la mer (par ex. cycles nutritifs).

Depuis 1998 le débarquement de poissons dans la région est en déclin. La valeur annuelle des débarquements en provenance de la mer des Caraïbes s'élève à environ USD 1 milliard. Le niveau trophique moyen de la mer des Caraïbes est en déclin depuis 1956. La pêche est source d'emplois et de protéine de poissons – environ 500.000 emplois, plus de USD 1 milliard d'exportations et 7% de la consommation totale de protéine aux Caraïbes. La Caraïbe insulaire est la région au monde qui dépend le plus du tourisme par rapport à sa taille. La plupart du tourisme est liée au secteur marin. Le tourisme offre directement quelque 570.000 emplois et contribue USD 6,5 milliards au PIB. De façon indirecte, il offre environ 1.857.000 emplois (12% de l'effectif du travail) et contribue USD 23,1 milliards au PIB (13% du total PIB). En ce qui concerne la biodiversité marine, il y a eu une diminution à long terme et à l'échelle régionale du recouvrement en coraux à la Caraïbe. L'on estime les pertes économiques potentielles dues à la dégradation des récifs coralliens d'ici 2050 (selon le WRI, 2005) en raison d'une perte de services (tels que tourisme pêche et protection des côtes) d'être de l'ordre de USD 3,1 à 4,6 milliards.

A ce jour, les réponses incluent de nombreux programmes, projets et politiques mais ceux-ci n'ont pas été suffisants pour assurer la gestion durable de la mer. Quelques raisons en sont : des programmes éparpillés/un manque de coopération, des législations peu efficaces et un faible engagement. Les dispositifs institutionnels pour la mer des Caraïbes n'ont pas été suffisants pour

la tâche complexe de la gouvernance de cette ressource transfrontalière. L'on s'attend à ce que la mise en opération de la Commission de la mer des Caraïbes contribue à améliorer la gouvernance régionale des océans.

Q: Comment pouvons-nous persuader les gens de l'importance des services offerts par les récifs coralliens vivants par rapport à ceux qui sont morts ?

R: Il y a une durabilité continue de la mer lorsque les coraux sont vivants. Les récifs morts offriront des services pour quelque temps, mais ils seront érodés et puis les services cesseront. Pour répondre à ces préoccupations, il y a un projet financé par le FEM qui s'élève à USD 6,6 millions. Un autre projet fait une évaluation contingente et étudie la volonté de payer. Une évaluation globale des services se réalise à l'actuelle pour déterminer la valeur des services. Il y a de nombreux programmes, projets et politiques mais ceux-ci n'ont pas été suffisants pour assurer la gestion durable de la mer en raison de programmes éparpillés, d'un manque de coopération et de législations peu efficaces. Il nous faut convaincre le peuple de la valeur de la mer des Caraïbes.

4.1.2 La structure de gouvernance du grand écosystème marin comme modèle pour la région de la Grande Caraïbe (Lucia Fanning, Robin Mahon, Patrick McConney)

Le défi d'identifier les droits, normes et procédures de prise de décisions appropriés qui permettent une gestion durable des ressources partagées de la mer des Caraïbes est intimidant. Néanmoins, de nombreuses leçons peuvent être tirées du dessein d'un système de gouvernance efficace pour la région afin de bien gérer l'interaction entre l'homme et son environnement. Ces leçons émanent à la fois d'un corps exogène de recherche sur la gouvernance et des travaux en cours au sein de la Caraïbe qui sont guidés par son contexte environnemental, social et économique. En tirant de ces leçons, cette présentation soulignera les principales caractéristiques d'un système efficace de gouvernance qui cherche à gérer de façon durable les ressources partagées de la mer des Caraïbes. Elle montrera également comment la structure de gouvernance du grand écosystème marin qui est en train d'être adoptée dans le cadre du projet CLME répond au besoin d'une évaluation diagnostique des questions affectant la durabilité et offre des directrices sur les priorités d'action aux niveaux appropriés.

Q : Quels sont les critères de succès de la structure ?

R : Les critères de succès sont spécifiques au contexte. L'on propose que vous compreniez le contexte et que vous laissiez le système déterminer ce qui réussira. L'on devrait se concentrer sur l'équité, la participation, la transparence et la responsabilité. L'efficacité devrait être un critère pour mesurer la gouvernance durable.

Q : Avez-vous considéré la possibilité d'aborder les aspects juridiques ? Il nous faut prendre en compte le fait que les pays ont besoin de dresser des politiques pour une évaluation commune de la mer des Caraïbes et d'une évaluation environnementale. Etant donné que les pays ont leurs propres eaux territoriales, il sera difficile de régir la mer des Caraïbes par le biais de la coopération.

R : Des accords régionaux et internationaux entreront en jeu ici pour traiter les aspects juridiques et ils comprennent des principes tels que la coopération.

4.1.3 Interactions au niveau national avec des organisations régionales (Patricia Goff, Lucia Fanning, Robin Mahon, Patrick McConney, Kemraj Parsram, Tim Shaw, Bertha Simmons)

Des pays s'engagent avec des organisations et projets régionaux et internationaux dans leur quête du développement durable. La nature de cet engagement détermine à quel point ces interactions sont efficaces, représentatives et en définitive comment les pays en tirent des bénéfices. Ce travail étudie la nature de l'interface entre le niveau national et le niveau régional/international pour la gouvernance des océans dans la région de la Grande Caraïbe. Il aborde également à quel point ces mécanismes sont formels, informels, transparents, intersectoriels, s'ils impliquent toute la gamme des parties prenantes nationales, et incluent des mécanismes pour des réactions. La recherche est basée sur la structure de gouvernance pour le grand écosystème marin et se concentre sur la partie de cette structure qui porte sur des alliances nationales-régionales et les politiques sous-jacentes au niveau national. Les résultats préliminaires suggèrent que beaucoup de pays disposent de mécanismes informels, mais peu en sont vraiment intersectoriels, et peu souvent ils s'étendent au-delà de parties prenantes du gouvernement. Ces résultats ont des conséquences sur la façon dont la Commission de la mer des Caraïbes et des initiatives telles que le projet du grand écosystème marin de la Caraïbe (CLME) se préparent pour prendre part aux processus de prise de décisions aux niveaux national et régional.

Q : Comment les renseignements provenant de ce projet ont-ils été employés pour identifier des personnes pour cette réunion, compte tenu de la faible représentation aux réunions ?

R : L'objectif de cette réunion est au niveau régional et l'étude a ciblé le niveau national.

Q : Comment une personne est-elle sélectionnée ? Y avait-il des opinions à cet égard dans l'étude ?

A : Il y a beaucoup de scénarios. C'est une étude préliminaire et le projet CLME est plus profond. Les résultats jusqu'alors suggèrent que ceux n'ayant pas été informés ne croyaient pas qu'ils avaient les connaissances pour y participer effectivement.

4.1.4 Faire participer les parties prenantes dans l'offre de conseils - le cas des pêcheurs (Terrence Phillips)

La présentation a traité l'importance de la pêche à petite échelle au développement socio-économique de la région CARICOM/CARIFORUM et les efforts réalisés pour faire participer les pêcheurs et leurs organisations dans l'offre de conseils, et guider ainsi l'élaboration de politiques de pêche au sein du CRFM⁴. Elle a tiré au clair les résultats d'une étude menée à bien par le CRFM en 2004 sur les organisations de pêcheurs à la Caraïbe ; la participation de dirigeants-pêcheurs et leurs organisations dans l'étude de l'avant-projet de rapport et l'élaboration postérieure d'un projet pour promouvoir la création d'un réseau caribéen d'organisations nationales de pêcheurs ainsi que le renforcement des capacités chez ces organisations aux niveaux local, régional et national dans les domaines tels que la planification, la gestion, la communication et le plaidoyer, etc. étaient mentionnés. Par ailleurs, elle a illustré les méthodes utilisées par l'unité de coordination du *Caribbean Network of Fisher Folk Organisations* (l'organe établi par les dirigeants-pêcheurs en 2007 et chargé de promouvoir la

⁴ *Caribbean Regional Fishing Mechanism* (mécanisme régional des pêches de la Caraïbe)

création d'un réseau) pour guider la formulation de politiques sur la pêche, à savoir l'élaboration d'une politique commune de pêche pour la région de CARICOM, la pêche illicite, non déclarée et non réglementée (INN), le commerce de poissons et produits de la pêche, au niveau du forum et du conseil des ministres de CRFM. Parmi les leçons apprises l'on peut citer le fait qu'une gestion efficace et participative des ressources nationales requiert une culture institutionnelle qui épouse véritablement une politique et une prise de décisions partagées, et une gestion collaborative; qu'un important investissement en renforcement de capacités s'avère nécessaire au cours d'une période de plusieurs années afin de faciliter le développement d'un réseau durable ou d'une organisation; que des alliances entre agences techniques, institutions de recherche appliquée et d'usagers des ressources peuvent contribuer à améliorer la capacité et l'entente de toutes les parties, et enfin faciliter du consensus ; et qu'une politique efficace d'influence fait appel à l'emploi de multiples produits et canaux de communication.

Q : Les pêcheurs participent-ils au recueil de données ?

R : Oui. Les pêcheurs contribuent au recueil de données et grande partie de cette activité dépend d'eux.

Q : Envisagez-vous d'être capable de transformer les organisations de pêcheurs pour qu'elles fonctionnent comme des organisations autonomes ? Est-ce l'objectif ?

R : C'est l'objectif – de préserver l'autonomie tout en étant capable d'avoir accès au soutien d'autres agences, de développer les capacités et de travailler indépendamment pour réaliser leurs objectifs.

Q : Nous avons connu beaucoup de succès avec des consultations, des informations et des travaux avec les pêcheurs. Non seulement ils respectent le règlement mais ils commencent à réguler. L'acceptation chez les parties prenantes est très importante pour les politiques. Avez-vous constaté que les pêcheurs comprennent qu'ils sont impliqués dans les projets de recherche pour assurer la participation des parties prenantes locales ?

R : Oui. Ils partagent des informations pendant différentes réunions et dans des discussions sur leurs problèmes, le développement et l'amélioration de leur mode de vie. Nous faisons un lien entre mode de vie, conservation et gestion.

Remarque de CRFM : Les organisations de pêcheurs ont vraiment besoin du soutien d'autres organisations qui s'y intéressent. Elles font de gros sacrifices et il y a peu de soutien pour ce qu'elles font. Elles peuvent faire davantage avec l'aide d'organisations régionales et internationales.

4.1.5 Le rôle de la Commission de la mer des Caraïbes (CMC) dans la gouvernance régionale (Luis Fernando Andrade Falla)

Cette présentation a offert des antécédents relatifs à l'initiative sur la mer des Caraïbes (CSI) et la Commission de la mer des Caraïbes (CMC) ainsi qu'une perspective du rôle de cette dernière dans la gouvernance régionale des océans. L'AEC et ses partenaires poursuivent la CSI depuis 1998, notamment moyennant la promotion de la Résolution de l'ONU « Vers le développement durable de la mer des Caraïbes pour les générations présentes et à venir » dans l'Assemblée générale de l'ONU. Elle a été adoptée pour la première fois en 1999. Puis elle a été discutée, révisée et adoptée à nouveau en 2000, 2002, 2004, 2006 et 2008 (Rés. 63.214). Dans la résolution, l'AGNU « constate que la mer des Caraïbes renferme une diversité biologique

exceptionnelle et des écosystèmes extrêmement fragiles, ce qui exige des partenaires de développement régionaux et internationaux concernés qu'ils conçoivent et mettent en œuvre conjointement des initiatives régionales visant à promouvoir la protection et la gestion durables de ses ressources côtières et marines, parmi lesquelles l'idée de faire de la mer des Caraïbes une zone spéciale dans le contexte du développement durable, et notamment de la désigner comme telle, sans préjudice du droit international applicable. » La CMC a été établie en 2008 pour promouvoir et veiller à l'exploitation durable de la mer des Caraïbes. La Commission consiste de ce qui suit : des délégations nationales de membres et membres associés, le secrétaire général de l'Association, plusieurs organisations dont la Commission économique pour Amérique latine et la Caraïbe (CEPAL), la Communauté de la Caraïbe (CARICOM), le Système économique latino-américain (SELA), le Système d'intégration centraméricain (SICA), le Secrétariat d'intégration économique d'Amérique centrale (SIECA), l'Organisation du tourisme de la Caraïbe (CTO) et trois experts désignés par le secrétaire général en consultation avec les membres et membres associés. La Commission de la mer des Caraïbes comprend ce qui suit : un bureau consistant du président, deux vice-présidents et le secrétariat ; un sous-comité juridique ; un sous-comité scientifique et technique ; un sous-comité de gouvernance ; un sous-comité d'information publique et d'extension ; et un comité budgétaire. Les sous-comités soutiendront la CMC dans la réalisation de son mandat en tirant au clair les informations dont la CMC aura besoin afin de guider le conseil de l'AEC ; en désignant des individus, organisations ou projets qui peuvent offrir l'expertise et l'information requis ; en coordonnant l'acquisition, la revue et le synthèse des informations requises ; en formulant ou surveillant la formulation d'avant-projets de documents consultatifs pour l'étude par la CMC ; en obtenant et en offrant des éclaircissements demandés le cas échéant par la CMC à propos de tout avant-projet de document consultatif soumis de façon opportune. La CMC a adopté la structure de gouvernance du CLME en tant que modèle de travail pour les dispositifs régionaux sur la gouvernance des océans. Elle ciblera tout d'abord les ressources marines vivantes qui sont à l'origine de revenus provenant de la pêche, du tourisme et de la récréation locale, tout en offrant plusieurs autres services d'écosystèmes. Ceci est une conséquence de l'alliance avec le projet CLME qui se concentre sur les ressources marines vivantes transfrontalières dans la région de la Grande Caraïbe.

Q : Comment l'OECO s'intègre-t-elle dans l'AEC ?

R : L'AEC est puissante tant que l'OECO en fait partie. Nous reconnaissons l'importance d'une coopération avec l'OECO et cette préoccupation fondamentale, avec peu de chance, sera traitée dans le cadre de cette réunion.

4.1.6 Le rôle du mécanisme régional des pêches de la Caraïbe (CRFM) dans la gouvernance de la mer des Caraïbes (Milton Haughton)

Les écosystèmes et la diversité biologique marine de la mer des Caraïbes représentent des actifs naturels qui offrent aux peuples de la région une grande gamme de services et peuvent faire des contributions améliorées et durables au développement économique et social de la région si des systèmes adéquats de gouvernance et de gestion sont en place. Compte tenu des caractéristiques géopolitiques de la région avec une mosaïque de frontières maritimes qui se chevauchent dans une mer semi-fermée où la plupart des ressources marines vivantes est partagée par deux ou plusieurs Etats, la coopération régionale s'avère critique au développement durable.

Le CRFM, établi en 2002 moyennant un traité signé par les Etats de CARICOM, est un organe régional de pêche autonome et autochtone qui est chargé de promouvoir l'exploitation durable des ressources marines vivantes à travers le développement, la gestion et la conservation efficaces de ces ressources. Les objectifs spécifiques énoncés à l'article 4 de l'acte constitutif de l'organisation sont : la gestion efficace et le développement durable des ressources marines dans les juridictions des Etats membres ; la promotion et l'établissement de dispositions de coopération parmi les Etats intéressés en vue de la gestion efficace des ressources marines communes, chevauchantes ou fortement migratoires ; et l'offre de services techniques de consultation aux Etats membres.

Par conséquent, le CRFM offre une structure de gouvernance pour une coopération plus étroite et une gestion efficace des ressources marines vivantes dans la mer des Caraïbes. Depuis sa création, le CRFM a contribué considérablement à tous les aspects de la gestion de la pêche, sa planification et la prise de décisions dans ses Etats membres, y compris, entre autres : le recueil de données, l'analyse et la recherche ; la dissémination d'informations et de connaissances ; l'élaboration de plans pour la gestion de la pêche ; le renforcement des capacités au sein des administrations nationales de pêche et les organisations de pêcheurs, la mobilisation de ressources ; et la coordination du développement et de la mise en œuvre de projets et d'autres instruments politiques en vue d'une coopération régionale plus étroite.

Bien qu'il y ait à l'actuelle 17 Etats et territoires de la Caraïbe qui sont membres du CRFM, tout Etat ou territoire de la Caraïbe peut s'y adhérer en tant que membre associé suite à l'approbation du Conseil des ministres (soit les ministres responsables de la pêche des membres).

Q : En reconnaissant que les Etats de la Caraïbe hésitent à céder leur souveraineté, quel est le principal problème confronté ?

R : C'est seulement une perception de devoir céder sa souveraineté. Car s'ils ressentent du mécontentement, ils peuvent quitter l'organisation. Mais ceci implique un certain engagement. Il faut une approche commune et harmonisée. Mais nous pensons que nous faisons du progrès. Le principal problème est le manque d'engagement et la mentalité de mettre en place des systèmes qui sont nécessaires. Des pays n'ont pas signé des accords. La signature en est le premier pas ; la législation a été promulguée qui met en œuvre des normes pour des circonstances concrètes. Ceci demande de la capacité et des ressources. Un important défi c'est de veiller à la mise en œuvre au niveau de base. Il nous faut revoir les modifications et nous adapter. La gouvernance est critique à la proposition de l'AEC ; il s'agit d'une approche élargie qui peut s'employer pour traiter plusieurs facteurs.

4.1.7 L'organisation du secteur de la pêche et de l'aquaculture dans l'isthme centraméricain (OSPESCA) (Mario González Recinos)

L'objectif de l'OSPESCA est de promouvoir le développement durable et coordonné de la pêche et de l'aquaculture dans le cadre du processus d'intégration centraméricain, ainsi que la définition, l'adoption et la création de projets, programmes, politiques et stratégies au niveau régional qui portant sur la pêche et l'aquaculture. Le Conseil des ministres est l'organe suprême de l'OSPESCA qui le représente au niveau politique. Le Comité de vice-ministres en est l'organe exécutif. La Commission responsable de la pêche et de l'aquaculture fonctionne au niveau scientifique et technique. Les vice-ministres suivent et évaluent les accords régionaux ; ils

agissent comment « comité de direction » et sont aidés par les directeurs chargés de la pêche et de l'aquaculture.

Il y a une unité régionale de pêche et d'aquaculture au sein du secrétariat général de SICA (SG-SICA), appelée l'unité SICA/OSPESCA. Elle détient un bureau de soutien technique au Panama. La pêche et l'aquaculture tombent sous la direction des ministres de l'agriculture et de l'élevage de Belize, El Salvador, Guatemala et Honduras ; au Nicaragua et Costa Rica, il y a l'institut de pêche, et au Panama, une autorité chargée des ressources aquatiques. Les questions de pêche au niveau régional sont traitées tout en respectant le cadre juridique et les directives pour le processus d'intégration centraméricaine. Depuis juillet 2005, la politique d'intégration sur la pêche et l'aquaculture dans l'isthme centraméricain a été approuvée pour une période de 10 ans. Elle constitue le cadre juridique et technique qui régit les travaux de l'organisation. La plupart des pays centraméricains ont réussi à harmoniser leurs législations au niveau régional. La collaboration intersectorielle est encouragée et les pêcheurs artisanaux et industriels se sont organisés au niveau régional. Les pêcheurs artisanaux sont membres du conseil consultatif de SICA. La prise de décisions se réalise sur une base participative moyennant des groupes de travail, des ateliers de consultation nationale et régionale, des discussions d'ordre technique et juridique d'où surgit une proposition pour l'approbation du comité de direction d'OSPESCA. Une fois approuvée, la proposition est présentée au Conseil des ministres et mise en dépôt au SG-SICA. Ceci la rend une décision normative.

Q : Comment est la pêche ? Quels sont les principaux défis pour la gouvernance des ressources de pêche ? Quels sont les conflits dans la région centraméricaine ?

R : L'on a noté des questions complexes comme suit :

- La pêche côtière est difficile à gérer compte tenu des importants bénéfices économiques offerts aux usagers,
- Une pêche thonière qui est nouvelle et par conséquent nécessite de la gestion,
- La participation croissante de pêcheurs de petite échelle dans le secteur d'aquaculture,
- Un projet portant sur le crabe et la langouste,
- Des questions transfrontalières dans les zones de faible production,
- La surpêche et le changement climatique.

Q : SICA et OSPESCA semblent avoir atteint certains objectifs en principe que la CMC tente d'atteindre. Quelles sortes de défis la CMC pourrait-elle affronter en atteignant des succès et des résultats semblables ?

R : Lorsque le processus a débuté beaucoup d'accords étaient négociés, mais les pays ne respectaient pas les accords. Les ministres ont décidé de changer le processus et une organisation contrôle le respect de ces accords. C'était grave d'être considéré comme pays non coopérant. Les pays qui ont satisfait leurs accords sont vus comme étant bien engagés sur le chemin vers l'intégration. Les pays ont convenu maintenant d'harmoniser les époques et les critères techniques. Cependant, ce n'est pas suffisant par exemple pour la langouste car il y a des pêcheurs de l'extérieur. Il nous faut harmoniser avec le reste de la Caraïbe afin que la pêche à la langouste soit protégée.

Q : Vous avez signalé le travail de SICA/OSPESCA relatif à la pêche à la langouste tout en notant son influence sur l'approche de la région CARICOM au développement d'un accord régional harmonisé portant sur la langouste.

R : Il reste beaucoup à faire et il y a des leçons à partager avec CRFM.

4.1.8 Le rôle de l'Organisation des Etats de la Caraïbe orientale (OECO) dans la gouvernance régionale des océans (Peter A. Murray)

Cette présentation porte sur le mandat donné à l'Organisation des Etats de la Caraïbe orientale et à son secrétariat dans le contexte de la gouvernance des océans. L'on fait référence au traité établissant l'OECO du 18 juin 1981 ; à la Déclaration de principes de St. Georges sur la durabilité environnementale dans l'OECO d'avril 2001, amendée en 2006 ; et au Traité révisé de Basseterre qui établit l'union économique de l'Organisation des Etats de la Caraïbe orientale, signé à Gros Ilet, Sainte-Lucie le 18 juin 2010. L'on cite les articles pertinents de ces instruments d'accord. L'objectif et les questions relatives à la gouvernance durable des océans dans l'OECO, un cadre pour la gouvernance des océans de l'OECO, ainsi que le programme de travail correspondant sont présentés.

Q : Vous avez noté que l'OECO a connu un peu de succès en matière de coopération sur des questions maritimes et notamment dans la pêche, et comment leur législation et leurs politiques se coïncident. De plus, vous avez demandé que l'on partage quelques-uns des succès avec la réunion.

R : L'OECO a atteint une législation harmonisée sur la pêche et au moins trois autres pays de CARICOM se sont servis de ce modèle pour leur propre législation. Il y a aussi un mécanisme de contrôle parmi les pays qui facilite la surveillance des navires. Des procédures d'opération normalisées (PON) pour la formation étaient élaborées aussi, portant par exemple sur l'exécution en matière de pêche. Il y a aussi un encadrement destiné aux juges pour les exposer à différentes questions afin qu'ils aient une meilleure entente de la législation et de leurs responsabilités. Par ailleurs, l'on a noté que la volonté politique ne se limite pas aux hommes politiques, mais impliquent les fonctionnaires.

Q : Comment le secrétariat de l'OECO peut-il travailler avec la CMC ?

R : L'OECO s'engage à soutenir les travaux de la CMC. Puisque les pays membres ne peuvent pas assister à la réunion à titre individuel, le secrétariat représentera les neuf pays dans sa collaboration avec la CMC.

4.1.9 La Convention de Carthagène - un cadre pour le développement durable de la Grande Caraïbe (Christopher Corbin)

Le Programme pour l'environnement des Caraïbes (PEC) est un des 18 programmes régionaux portant sur la mer qui a été établi par le PNUE en 1981 en réponse à une demande des gouvernements de la région de la Grande Caraïbe. La mission du PEC est de promouvoir la coopération régionale en vue de la protection et du développement de la région de la Grande Caraïbe. L'objectif général est de réaliser le développement durable des ressources marines et côtières dans la région de la Grande Caraïbe moyennant une gestion intégrée efficace qui facilite la croissance économique et l'existence durable. Le développement du PEC et son plan d'action

caraiïbe ont été à la base de la formulation du seul accord régional judiciaire pour la protection et la gestion de la mer des Caraïbes – la Convention de Carthagène pour la protection et le développement de la région de la Grande Caraïbe.

Le travail en vertu de la Convention implique des évaluations environnementales, la gestion des ressources côtières et marines, l'élaboration d'une politique et d'une législation environnementales, et le renforcement des mécanismes institutionnels à l'échelle nationale et régionale. Ceci se reflète dans les projets nationaux et régionaux en matière de renforcement de capacités, des réformes politiques et législatives, l'évaluation et le contrôle, les meilleures pratiques et technologies de gestion, l'éducation et la conscience sur l'environnement, et le financement durable.

Quelques-uns des principaux accomplissements du PEC sont l'amélioration d'informations de base sur l'environnement, la promotion du financement de la part des donateurs, une meilleure collaboration régionale, une meilleure conscience, et des alliances renforcées avec les ONG, les académiques, les secrétariats régissant les accords multilatéraux sur l'environnement (AME) et les agences régionales et internationales.

La Convention de Carthagène offre du soutien à l'exécution d'initiatives à l'échelle sous-régionale, régionale et globale auxquelles participent les pays de la Grande Caraïbe. Il s'agit de la déclaration de St. Georges de l'OECD, le plan d'action de Barbade sur les PEID, le plan de mise en œuvre de Johannesburg, la stratégie de l'île Maurice pour les PEID, la Commission de la mer des Caraïbes, les objectifs du millénaire pour le développement et plusieurs accords multilatéraux portant sur l'environnement.

Afin de soutenir les efforts de gouvernance à l'avenir, le secrétariat de la Convention de Carthagène offre un accès aux données et aux informations, des conseils politiques et techniques à travers les comités d'experts, un cadre pour la prise de décisions lors des réunions avec les parties contractantes, des réseaux et des alliances à travers les points focaux nationaux et techniques, les centres d'activités régionales et les agences partenaires.

Le Programme pour l'environnement de la Caraïbe comprend 28 pays de la Grande Caraïbe et, par conséquent, représente un cadre important de coopération et de collaboration en ce qui concerne le développement durable de la mer des Caraïbes.

Q : Comment le PNUE peut-il lier son expérience et son programme avec ceux de la CMC ?

R : Il y a différents niveaux. Les complémentarités avec la CMC étaient soulignées et guidées par le mandat et le rôle de la Convention de Carthagène et ses trois protocoles sur les sources de pollution terrestre, les marées noires et notamment les zones et la vie sauvage spécialement protégées (SPAW). Je voudrais dire que tout le programme du PNUE donc est pertinent. De plus, je me permets d'ajouter qu'il y a un beaucoup de possibilités pour partager des données et des informations avec la CMC. Nous avons d'importantes préoccupations au niveau politique où de claires rôles et responsabilités nécessiteront plus de discussion. La CMC devrait chercher à exécuter une part de ses travaux à travers des agences existantes.

Commentaire : Il semblerait que la CMC puisse faciliter la coopération et en particulier, qu'elle puisse être un mécanisme pour faciliter des programmes conjoints.

Commentaire : Grand nombre des mers régionales ont passé par ce processus. L'information et les leçons sur le processus peuvent donc être utiles à notre région. Il faut admettre cependant que toutes les leçons ne sont pas positives.

4.1.10 La Commission des pêches pour l'Atlantique centre-ouest de la FAO (WECAFC) (Angel Gummy)

La WECAFC a été établie en 1973 par le Conseil de la FAO en tant qu'organe consultatif en vertu de l'article VI (1) de la Constitution de la FAO, et depuis elle s'est réunie dans treize sessions. L'objectif général de la Commission est de promouvoir dans l'océan Atlantique centre-ouest la conservation efficace, la gestion et le développement des ressources marines vivantes tel qu'énoncés dans le code de conduite de la FAO sur la pêche responsable, et de répondre aux problèmes communs de gestion et de développement halieutiques vécus par ses membres. L'adhésion à la WECAFC est ouverte aux Etats côtiers dont les territoires se situent entièrement ou partiellement dans la zone de la Commission (tous sont des membres) ou des Etats dont les navires se livrent à la pêche dans le domaine de compétence de la Commission et qui avertissent par écrit le directeur-général de la FAO de leur désir d'être considérés comme membres de la Commission.

Les fonctions de la WECAFC, qui portent clairement sur la gouvernance des océans dans son domaine de compétence, sont les suivantes :

- Contribuer à une meilleure gouvernance à travers des dispositifs institutionnels qui encouragent la coopération parmi les membres ;
- Aider ses membres dans la mise en œuvre d'instruments internationaux de pêche qui sont pertinents, notamment le code de conduite pour une pêche responsable (CCPR) et ses plans d'action internationale ;
- Promouvoir, coordonner, et le cas échéant, se mettre au recueil, à l'échange et à la dissémination de données statistiques, biologiques, environnementales et socio-économiques et d'autres informations sur la pêche marine, ainsi que son analyse ou son étude ;
- Promouvoir, coordonner, et le cas échéant, renforcer le développement des capacités institutionnelles et des ressources humaines, notamment à travers l'éducation, la formation et des activités d'extension dans le domaine de compétence de la Commission ;
- Promouvoir et faciliter l'harmonisation des lois et règlements nationaux, et la compatibilité des mesures de conservation et de gestion ;
- Aider ses membres et faciliter, le cas échéant, et sous demande, la conservation, la gestion et le développement de stocks transfrontaliers et chevauchants dans leurs juridictions nationales respectives ;
- Chercher des fonds et d'autres ressources pour assurer des opérations à long terme de la Commission et établir, le cas échéant, une caisse de fiducie pour des contributions bénévoles à cette fin ;
- Servir de canal de fonds indépendants vers ses membres pour des initiatives relatives à la conservation, à la gestion et au développement de ressources vivantes dans le domaine de compétence de la Commission.

La structure de la WECAFC se compose de la Commission qui en est son organe principal, le groupe consultatif sur la science, et plusieurs groupes de travail (groupe de travail sur les

crevettes et la pêche démersale dans le grand écosystème marin du plateau Brésil-Guyanes ; groupes de travail sur la langouste, la conque reine et le poisson volant respectivement ; et le groupe de travail sur les dispositifs de concentration de poissons (DCP) utilisé aux Petites Antilles). Le secrétariat est assuré par la FAO et il est basé au bureau régional de la FAO pour les Caraïbes.

Expert Consultation on Operationalisation of the Caribbean Sea Commission

Building a science-policy interface for ocean governance in the Wider Caribbean



Association of Caribbean States - Caribbean Sea Commission

University of the West Indies, Cave Hill Campus, Barbados, July 7 9, 2010



4.2 Forum ouvert

L'un des problèmes aux Caraïbes c'est qu'il existe beaucoup d'initiatives mais nous communiquons-nous les uns avec les autres à propos du même espace ou des mêmes périodes ? Il y a beaucoup d'organisations qui souvent ne se communiquent pas mais qui ont des objectifs et des problématiques qui se chevauchent sans avoir accès aux données. Les données sont difficiles à trouver et souvent elles doivent être recréées et il y a duplication d'effort. Ce sont des questions de gouvernance surtout dans le domaine académique. Il y a aussi un manque de gouvernance caractérisé par la coopération et l'interaction aux Caraïbes. Le projet de l'*International Community-University Research Alliance (ICURA)* financé par le CRDI et le *Social Sciences and Humanities Research Council (SSHRC)* se concentrent sur deux espaces géographiques – les Caraïbes et le Canada. SALISES⁵ collabore aussi sur le projet. Il étudiera les communautés côtières qui font face au changement climatique à Trinidad, Belize, Guyana et Saint-Vincent et les Grenadines. Les principales activités seront le recueil et le traitement de données pour soutenir l'adaptation et la mitigation de stratégies portant sur les impacts sociaux et économiques du changement climatique. Des indicateurs développés par des scientifiques sociaux seront basés sur un modèle spatial. (M. Sutherland)

Le GCFI⁶ est une organisation à but non lucratif depuis 1948 qui se réunit chaque année sur différents thèmes. L'organisation reste neutre dans ses objectifs. Elle n'assume pas de position particulière mais plutôt offre l'opportunité de réunir des individus dans un forum qui n'a pas d'ordre du jour. Une initiative qui complète ce qui se passe au niveau régional chez les pêcheurs est l'initiative *Fisheries for Fishers* (la pêche pour les pêcheurs). Cette initiative comprend plusieurs activités différentes, y compris un programme de petites bourses soutenu par le PNUE et, dans quelques cas, le programme SPAW qui offre des fonds pour aider à développer les capacités chez les pêcheurs. Une telle bourse visait l'établissement du *Caribbean Regional Fisher Folk Network*. La récompense *Gladding Memorial Award* est une autre activité qui tient compte que les pêcheurs de la région ont un engagement à long terme à la durabilité des ressources marines. Elle est remise chaque année au pêcheur qui sert de modèle de succès ou d'ambassadeur de son île. Son but est de donner une visibilité aux succès du niveau communautaire au niveau régional et d'aider les pêcheurs ayant fait des efforts de préserver ces

⁵ Sir Arthur Lewis Institute of Social and Economic Studies (institut chargé des études sociales et économiques)

⁶ Gulf and Caribbean Fisheries Institute (institut responsable des pêches dans le golfe et aux Caraïbes)

ressources. Il y a également une alliance appelée le *Caribbean Marine Protected Area Managers Networking Forum* (CaMPAM) qui est financée à travers le programme SPAW et l'administration nationale océanique et atmosphérique (NOAA). CaMPAM envisage le développement de capacités dans les zones protégées en termes de formation pour les gérants locaux et il y a une base de données correspondante. Le GCFI était décrit comme partenaire au niveau des ONG. (R. Glazer)

La Commission de la mer Noire était basée sur des projets au lieu d'être lancée sous le programme régional des mers. La Convention sur la mer Noire est la Convention de Bucarest. Pendant presque sept ans le PNUD avait une unité chargée de la mise en œuvre de projets qui travaillait avec la Commission. Ils travaillaient dans le même bâtiment et se sont battus sur la meilleure façon de faire le travail portant sur l'environnement. La Commission de la mer Noire cherche à connaître tous les projets dans ces domaines, quel que soit l'organe d'exécution. Le but en est de veiller à la coordination, d'éviter le chevauchement et de faire en sorte que tous les projets visent les mêmes objectifs de la Commission de la mer Noire. Il faut une coopération bien que ceci soit plus simple dans la mer Noire où il n'y a qu'une organisation traitant tous les problèmes environnementaux. Un bénéfice positif d'avoir une seule organisation c'était que tout le personnel se trouvait dans un seul bâtiment tandis qu'un aspect négatif était l'incapacité de gérer tout le travail avec un effectif réduit. La région de la Grande Caraïbe peut vraiment être comparée plutôt à la Méditerranée compte tenu du grand nombre d'organisations dans cette région. Il y a une organisation pour tout mais un manque de coordination entre elles. (V. Velikova)

Le *Caribbean Natural Resources Institute* (CANARI) est une organisation régionale à but non lucratif qui entame des activités de renforcement des capacités dans le domaine des techniques et de la recherche. Sa mission est de faciliter et de promouvoir une gestion participative aux ressources naturelles dans les zones côtières marines et terrestres. Il y a une collaboration par le biais de projets avec des organisations telles que CERMES. Notre travail est pertinent dans un forum informel. L'institut travail au niveau local en facilitant des liens horizontaux et verticaux. CANARI s'intéresse à une approche d'action par l'apprentissage qui se rapporte à l'approche de gestion signalée dans une des présentations. (N. Leotaud)

4.3 Discussion

La Commission ne repart pas de zéro car il y a beaucoup d'informations et de nombreuses organisations qui peuvent jouer un rôle dans la Commission. Il y a eu des expressions de soutien d'organisations telles qu'OSPESCA d'offrir des informations et de l'expérience au service de cette Commission. Certaines structures dont nous disposons aux différents niveaux des organisations et des perspectives différentes peuvent servir de composantes pour la Commission. Il nous faut être conscients que pour ce genre de travail, la volonté politique – qui peut mobiliser l'intérêt politique – est nécessaire pour la rendre efficace et de provoquer un changement. (N. Windevoxhel)

La CMC dispose des composantes basées sur le nombre d'organisations qui y participant et qui peuvent s'utiliser pour générer ces idées de comment la Commission peut s'avancer vers la prochaine étape. Le recueil et le partage de données étaient identifiés comme des mesures faisables pour que le CFMC⁷ travaille avec la Commission. Les différentes réunions du CFMC

⁷ *Caribbean Fisheries Management Council* (conseil chargé de la gestion des pêches à la Caraïbe)

avec des représentants de 30 pays étaient citées comme étant des opportunités pour contribuer au partage d'informations. Les opportunités pour inclure des informations portant sur la CMC sur l'ordre du jour de la réunion de l'organisation seraient également à contempler. L'échange d'informations représente un moyen clé pour soutenir le travail de la Commission. Le budget se fait tous les cinq ans et l'organisation peut contribuer aux événements de la CMC. Si la CMC estime qu'il y a quelque chose de spécifique auquel le CFMC peut contribuer, elle peut le communiquer au CFMC. (M. Rolon)

C'est un bon exemple de ce que l'on vit dans le Golfe du Honduras, où il y a un besoin d'informations techniques et scientifiques pour aider la prise de décisions au niveau politique. Il y a aussi un besoin d'établir un organe suprême pour soutenir les projets, donnant lieu à des politiques qui sont harmonisées. Il nous faut tirer profit des opportunités, comme nous voyons en Amérique centrale qui prend des décisions à un niveau le plus élevé. Il nous faut étudier tous ces exemples afin d'établir des procédures. (E. Muñoz)

Certaines questions abordées dans la mer des Caraïbes sont semblables à celles en Australie. En ce qui concerne la gestion des récifs coralliens, la protection marine et la gestion des écosystèmes vulnérables, l'Australie a eu beaucoup d'expérience dans ce domaine et peut partager de l'expertise avec les organisations régionales à l'avenir. L'Australie a commencé à étudier une initiative sur les récifs coralliens d'une perspective différente de celle du droit de la mer vers l'étude des coraux pour soutenir l'existence des PEID. Elle ciblera des questions telles que la sécurité alimentaire, le développement durable et la biodiversité. Les droits souverains et la volonté politique étaient des aspects importants soulevés lors des présentations. L'on reconnaît que les pays ne voudraient pas céder les droits souverains et ceci n'est pas nécessaire pour la collaboration. Il y a des exemples de comment des domaines difficiles sont gérés autour des questions de droits souverains. Ceci nécessitera cependant à une attention particulière et du travail acharné. (E. Luck)

Nous (les membres de la conférence) sommes un groupe qui a étudié la Caraïbe et, en général, soutient l'avis qu'il y a un déclin dans l'état des ressources marines vivantes dans la région de la Grande Caraïbe. Par conséquent, nous prêchons au cœur. Le gorille pesant 800 livres n'est pas dans la salle. Comment pouvons-nous faire entrer le tourisme dans ce dialogue? (J. Ogden)

La *Nature Conservancy* (TNC) comprend le *Caribbean Challenge* qui est un programme régional qui travaille avec huit gouvernements de la région en vue de la croissance des zones protégées marines, le financement durable et des projets traitant l'adaptation basée sur les écosystèmes au sein de milieux marins. Nous travaillons avec le PNUE-PEC pour élaborer des dispositifs appropriés de gouvernance. Ce forum est donc très utile. En tenant compte des défis relatifs à la complexité de la région, il se peut qu'il y ait des niveaux de diplomatie nécessaires puisque les pays ont des opinions et des opportunités divergentes. Les pays doivent exprimer leur souveraineté pour faire en sorte qu'ils ne soient pas désavantagés en définissant où les objectifs exprimés ne coïncident pas avec ceux au niveau national. Il faut noter aussi que la TNC possède une capacité SIG, de la science et des données qu'ils sont disposés à partager comme partie des tentatives vers la collaboration. (D. Blake)

L'inventaire des ressources de la mer des Caraïbes comprend aussi des ressources marines non-vivantes. Bien que nous leur référions tacitement *en passant*, il nous faut nous rappeler explicitement de ces ressources telles que les plages avec la gestion du transport des sédiments et les questions relatives aux ressources minières, y compris aussi les ressources non exploitées. Tout dispositif de gouvernance devrait considérer l'utilisation de ressources non exploitées et de

plans de faisabilité pour leur exploitation. L'on a fait référence aux ressources telles que le manganèse et les nodules ferreux. Bien qu'elles ne soient pas actuellement exploitables du point de vue économique, elles deviendraient encore plus importantes au fur et à mesure que les sources terrestres se diminuent. (L. Nurse)

Nous cherchons à développer l'idée de la région comme étant une dans laquelle un cadre à niveaux multiples était requis pour la gouvernance et certaines des caractéristiques allaient être nécessaires pour qu'une telle structure réussisse. Il y a de nombreuses organisations existantes dotées d'excellents programmes en cours qui peuvent combler le vide au niveau régional de cette structure. Il faut tout de même une organisation intégrante basée sur les politiques de haut niveau et c'est cela le rôle que remplit la CMC. (R. Mahon)

5 TRADUIRE LES INFORMATIONS EN CONSEILS POLITIQUES

La deuxième session de la consultation d'experts a traité le thème « Traduire les informations en conseils politiques ». Il y avait quatre présentations. Les extraits des présentations, dans l'ordre, avec des questions et réponses des participants se trouvent ci-dessous suivis par le forum libre et la discussion. Cette session était présidée par Dr. Patrick McConney.

5.1 Présentations

5.1.1 Proposition de processus d'interface science-politiques pour la Commission de la mer des Caraïbes (Robin Mahon)

En ce qui concerne l'interface entre la science et les politiques pour la gouvernance des océans de la Grande Caraïbe, l'on envisage le besoin : d'un processus de rapports réguliers et de consultations sur l'état des océans de la région et la gouvernance des océans de la région de la Grande Caraïbe ; d'un mécanisme qui peut servir à avertir les décideurs sur des questions régionales émergentes qui requièrent une intervention politique ; et d'un mécanisme que les décideurs régionaux peuvent utiliser pour obtenir des conseils sur des questions d'intérêt.

En novembre 2009, l'AGNU a approuvé l'établissement d'un « mécanisme de notification et d'évaluation systématiques de l'état du milieu marin, y compris les aspects socioéconomiques ». Tel que proposé, le mécanisme ferait le meilleur usage de toute l'information et toute l'expertise disponibles dans la région en développant un réseau efficace ; il permettrait un flux de communication et d'informations dans les deux sens (1) vers le haut, à partir de sources d'information à travers un mécanisme de synthèse aux décideurs et (2) vers le bas – en sens inverse – pour des réactions et des questions ; et il serait régulier et transparent. En termes techniques, son établissement signifie que l'AEC/la CMC doivent avoir accès aux informations et analyses opportunes et compréhensives sur des questions d'importance. Il devrait suivre un cycle régulier, mais aussi une fois des lacunes identifiées, il peut y avoir des activités visant à combler ces lacunes. Cependant, la CMC ne dispose pas de ressources nécessaires pour mener à bien le recueil de données et l'analyse correspondante, alors il faut qu'elle développe des relations avec des organisations et des institutions qui font cela déjà dans la région et qu'elle encourage leur développement pour combler les lacunes. Les prochaines étapes sont : (1) élaborer un plan clair de la manière de procéder au cours des prochains quatre ou cinq ans pour engager des partenaires et permettre les bailleurs de fonds de voir comment ils peuvent

contribuer ; et (2) communiquer cette intention à l'AGNU. Les principaux éléments du plan sont les suivants : le financement requis, la coordination de la CMC, et l'élaboration d'un réseau pour le partage d'informations et d'expertise. Il devrait inclure les ressources pour faire passer la Commission et ses sous-comités par un processus de revue en traitant les principales questions science-politiques. Ceci faisant, il devrait explicitement engager les décideurs pour déterminer leurs besoins et leurs intérêts et explorer l'utilisation d'indicateurs sur l'interface science-politiques.

Q : Est-ce que nous essayons de faire en sorte que la politique, une fois mise en œuvre, se fasse avec une connaissance de la science, ou est-ce que nous essayons de diriger ou d'influencer la politique scientifique ? Il y a eu des exemples de décisions prises qui vont à l'encontre de conseils scientifiques, mais les décisions sont prises compte tenu d'autres raisons ou pour d'autres raisons.

R : Nous voulons offrir les meilleurs conseils avec l'information disponible et présenter des options. Nous ne voulons pas offrir des données. Souvent nous sommes incapables d'offrir des conseils sérieux qui comprennent les conséquences économiques des décisions ; le rôle de la CMC serait d'offrir des conseils de notre mieux. La pression ne ferait pas partie probablement d'un comité consultatif bien organisé. Nous voudrions aussi être à même de déterminer si les conseils donnés sont acceptés ou pas, et les conséquences des conseils qui ne sont pas pris.

Q : Pas tous les modèles sont égaux; beaucoup dépend des conditions. Les expériences en Amérique centrale, compte tenu des caractéristiques des pays, seront différentes de celles de la Caraïbe. Il nous faut avoir une participation active des différents secteurs au processus de prise de décisions, d'inclure les pêcheurs et les entreprises pour identifier les connaissances, et d'influencer les décisions politiques ce qui enrichira le processus. De plus, il nous faut réunir tous les aspects politiques, regarder d'autres secteurs qui sont productifs, et jouer un rôle où la science et la politique peuvent travailler ensemble.

R : Je pense que vous demandez comment nous pourrions intégrer les différentes organisations dans la région et leurs approches à cette problématique. Ce ne serait pas la responsabilité de la CMC de donner des conseils aux pêcheurs, par exemple. Une organisation de ce genre doit respecter le principe de subsidiarité. Il nous faudrait passer par certaines autres organisations qui existent déjà pour s'approcher aux pêcheurs (CRFM ou OSPESCA). Une organisation de ce genre ne devrait pas essayer de créer des liens directs avec les pêcheurs. Là où une autre organisation peut être utilisée, ou même servir d'intermédiaire, il nous faudrait le faire. Les efforts ne doivent pas se répéter.

Commentaire : Les pays de l'UE dépendent fortement des indicateurs de critère. Selon leur expériences, un maximum de 100 indicateurs est raisonnable (à l'actuelle, ils en utilisent environ 200 et la plupart est spécifique au pays). L'expérience de l'UE peut s'avérer utile si la CMC élabore des indicateurs.

5.1.2 La gouvernance des océans, la politique scientifique et le développement durable : défis pour la région de la Grande Caraïbe (Franklin MacDonald)

Les ressources terrestres, côtières et intérieures de la Caraïbe sont reconnues et appréciées depuis longtemps comme des initiatives de durabilité à la Caraïbe. Par contraste, le rôle primordial de (et notre dépendance sur) la mer des Caraïbes n'a pas été entièrement apprécié. Il se peut donc que la gouvernance et la gestion des océans ne soient pas accordées la priorité qu'elles méritent

dans des stratégies nationales, régionales et sectorielles et des initiatives de politique (y compris la politique scientifique !). La région de la Grande Caraïbe se caractérise par une grande diversité d'échelle – y compris des superficies allant de petites îles aux Etats continentaux – et beaucoup d'autres caractéristiques. Il y a cependant des mécanismes inégaux mais croissants de coopération technique qui portent sur la science et la gouvernance des océans, y compris quelques approches intégrées aux questions transfrontalières (par ex. le golfe du Honduras).

La politique scientifique est un domaine de politique publique qui s'associe d'habitude avec le soutien, la facilitation et le financement de la science et avec la régulation de technologies émanant de la recherche scientifique. La politique scientifique représente l'intersection entre la recherche scientifique et la politique publique. Tandis que certains Etats caraïbes ont vu l'évolution de mécanismes de politique et de stratégie efficaces, dans grand nombre des petites juridictions de la Caraïbe, le cadre pour la politique publique se trouve toujours dans un processus d'évolution et les capacités en science et technologie sont peu développées. La cohésion politique reste un défi dans grand nombre de juridictions de la région. Une politique publique coordonnée et efficace qui est basée sur la science et des cadres nationaux de politiques cohésives sur la science et des plans d'action sont l'exception et non pas la règle.

Par conséquent, les initiatives pour une politique des océans et une politique scientifique peuvent manquer de soutien régional qui est clair et cohérent, des champions et des actions de facilitation. Dans les Etats plus avancés, l'on reconnaît qu' « une bonne science est indispensable à une bonne gouvernance ». Le Royaume-Uni, par exemple, dispose d'un conseiller en chef scientifique qui est chargé de la qualité des conseils scientifiques au sein du gouvernement et de guider la politique en matière de science et technologie (S&T) du gouvernement, ainsi que sur des questions spécifiques en matière de S&T. Un tel mécanisme cherche à assurer la coordination des questions portant sur les politiques scientifiques et à traiter les questions de réaction (par ex. leçons d'expériences passées) ; ainsi que des questions d'ordre proactif et stratégique (par ex. tendances et défis émergents). Par ailleurs, ce genre de point focal encourage l'intégration de conseils scientifiques dans la prise de politiques et stimule la vision.

Plusieurs diagnostics à la suite de Rio ont mis en évidence des lacunes dans la gouvernance des océans au niveau global et régional. Ces diagnostics comprennent des travaux relatifs aux approches mondiales et régionales (SMDD⁸, OMD⁹, CDD¹⁰, GIWA¹¹, GEO¹², PAG¹³, révision du Plan d'action de Barbade et la Stratégie d'île Maurice) sont stimulées par le processus de Rio. Le travail diagnostique suggère qu'il existe des opportunités pour des stratégies convergentes basées sur la durabilité (par ex. SNDD¹⁴ ; IWCAM¹⁵ ; la gestion de la pêche etc.). Grand nombre des revues diagnostiques confirment aussi d'importantes lacunes (elles sont peut-être croissantes) entre notre base de connaissance sur la science océanique et marine d'une part, et les réponses politiques, programmatiques et de projets aux niveaux régional, sous-régional, national et sectoriel, de l'autre. Certains Etats plus grands qui disposent de marines militaires, d'une tradition marine, d'une capacité de recherche en S&T possèdent des approches intégrées qui sont bien articulées. Il y a aussi des initiatives régionales et sous-régionales basées sur S&T qui

⁸ Le Sommet mondial pour le développement durable

⁹ Les objectifs du millénaire pour le développement

¹⁰ La Commission du développement durable

¹¹ *Global International Waters Assessment* (évaluation globale des eaux internationales)

¹² *Group on Earth Observations* (groupe d'observation de la terre)

¹³ Programme d'action globale

¹⁴ Stratégie nationale de développement durable

¹⁵ *Integrated Watershed and Coastal Area Management* (gestion intégrée des bassins versants dans les zones côtières)

abordent des questions sectorielles communes (par ex. la pêche, la gestion environnementale). Elles sont soutenues à un certain degré par des réseaux de connaissances basées dans les universités (par ex. CARICOMP) et des partenaires techniques.

Des alliances sont critiques à la gouvernance des océans puisqu'elles offrent des cadres structurés et intégrés portant sur des stratégies, politiques et programmes ainsi que des projets, activités (et événements). Certaines actions proposées au niveau national sont comme suit : l'établissement de points focaux nationaux, des commissions ayant l'influence, l'autorité, la capacité, des rôles, responsabilités et rapports clairs, y compris les intérêts sectoriels des parties prenantes. Il faut une initiative régionale améliorée pour compléter et soutenir les efforts aux niveaux national et sous-régional. Ce devrait inclure des organes régionaux de recherche basés dans les universités ; des centres régionaux d'organes de l'ONU (PNUE, FAO, OMI, AIEA, UNESCO etc.) ; d'importants partenaires non régionaux (*The Nature Conservancy*, UICN, etc.). Faire de la science océanique un élément homogène d'une politique nationale sur la science pourrait être une priorité régionale soutenue par l'ONU (PNUE, FAO, OMI, etc.). Il faut aussi que le processus engage des partenaires traditionnels bilatéraux (UE, Canada, Australie) dans de nouvelles modalités innovatrices. En fin de compte, le développement durable et la sécurité de la Caraïbe dépendent fortement du bien-être des ressources côtières, marines et océaniques. A tous les niveaux, les efforts de politiques doivent être renforcés et il faut développer les capacités. Il s'agit d'un domaine qui, de toute évidence, n'est pas populaire en ce qui concerne l'assistance technique traditionnelle. Des outils émergents tels que la planification de l'espace marin sont disponibles mais toujours peu utilisés dans la région.

Commentaire d'un orateur sur le pétrole dans le Golfe : Il y aura certainement des défis que confrontent tous les gouvernements des pays entourés de la mer. Et une fois qu'il circule, il se peut que nous ayons à réfléchir sur les conséquences pour la Caraïbe.

Q : Comment voyez-vous la politique guidant la science et garantissant la qualité des données scientifiques ? Nous disposons de beaucoup de données, mais elles ne sont pas encore été compilées.

R : Il nous faut améliorer le recueil de données et leur présentation. Grande partie des travaux scientifiques s'écrit pour les scientifiques et non pas pour les décideurs. Il nous faut suivre les scientifiques qui travaillent dans le domaine du changement climatique et faire passer leur message aux décideurs. A quel point la science a-t-elle déjà eu une influence sur la formulation de politiques ? C'est probablement un pourcentage très faible. Cela laisse à désirer. Il nous faut engager nos peuples à transformer ces données de base en quelque chose qui peut influencer la politique.

Q : Un des problèmes de la démocratie et du soutien politique, et des conseils scientifiques liés à la politique, c'est que la personne en position d'autorité change, et peut-être la première personne au pouvoir comprend-il, mais non pas son successeur. Un organe politique peut accepter les conseils plus qu'un autre, et les conseils scientifiques ne sont pas loi. Comment faire ?

R : C'est quelque chose qu'il faut discuter dans le cadre de la gouvernance. Il y a une culture de forts secrets dans la Caraïbe. Il nous faut sortir de cette culture, il nous faut de la transparence. Il nous faut regarder le public et leur donner un accès juste à l'information. La société civile et les organisations professionnelles peuvent aider à obtenir une partie de l'information, mais le flux d'informations doit être plus fluide. La région consiste en grande partie de démocraties, mais il y a de nombreux exemples où tout le monde n'y prend part comme il pourrait. Il nous faut faire

participer le secteur privé d'une manière significative. Il nous faut aussi l'appliquer à nous-mêmes au niveau régional. Souvent il y a un manque de coordination aux niveaux national et régional. Il nous faut être conscients de l'état des connaissances du moment et rester à la page. Il y a beaucoup de compétition que se livre pour gagner du terrain au niveau régional.

5.1.3 Le rôle de HELCOM dans la protection du milieu marin de la mer Baltique (Anders Alm)

La mer Baltique est une mer régionale jeune, peu profonde, saumâtre et semi-enfermée avec un faible échange d'eau, une basse température et une biodiversité relativement faible mais unique. La superficie est de 415.000 kilomètres avec une zone de précipitation quatre fois plus grande et quelque 85 millions d'habitants. Compte tenu de ses caractéristiques, la mer Baltique est très sensible à l'impact humain et les principaux problèmes environnementaux se rapportent à la pollution terrestre, notamment l'eutrophisation, les activités de navigation, la destruction des habitats et des activités de pêche peu durables. La mer Baltique est entourée de neuf pays riverains qui ont signé en 1974 la Convention pour la protection du milieu marin de la mer Baltique. Ils ont établi la Commission HELCOM en tant qu'organe régissant la Convention avec son secrétariat à Helsinki, en Finlande. Aujourd'hui la Convention compte 10 pays contractants (neuf sont des Etats membres de l'UE, plus la Russie et l'UE). La Commission HELCOM agit comme décideur environnemental, point focal et coordonne le contrôle au niveau régional et élabore de bons rapports réguliers d'évaluation scientifique. Parfois, HELCOM organise des réunions ministérielles techniques de haut niveau, des réunions annuelles de la Commission, des réunions biennales de chefs de délégation et de nombreuses réunions techniques dans les cinq principaux groupes de travail et plusieurs groupes chargés de projets.

Les problèmes uniques portant sur l'environnement dans la mer Baltique requièrent un traitement régional spécial. Outre le travail pour la mise en œuvre de la Convention d'Helsinki, HELCOM a généré plus de 200 recommandations, a organisé plusieurs réunions ministérielles, agit pour mettre en œuvre les aspects régionaux des accords internationaux, offre des contributions dans des forums régional et global, met en œuvre des projets conjoints et, en 2007, a élaboré le plan d'action sur la mer Baltique. Le plan d'action sur la mer Baltique est devenu la pièce angulaire de plusieurs autres processus régionaux tels que la Stratégie de l'UE pour la région de la mer Baltique, et la réunion des chefs de pays et chefs de gouvernement lors du sommet d'action sur la mer Baltique.

Le plan d'action en faveur de la mer Baltique comprend plus de 150 actions pour répondre aux principaux problèmes de l'environnement. Des pays ont élaboré leurs plans nationaux de mise en œuvre qui décrivent comment chaque pays compte mettre en œuvre les actions correspondantes figurant dans le plan. Les plans nationaux de mise en œuvre étaient présentés lors d'une réunion ministérielle en mai 2010 et leur efficacité sera étudiée pendant une autre réunion ministérielle en 2013.

Grâce à une coopération régionale bien établie, une forte conscience du public, une bonne connaissance scientifique, une législation harmonisée portant sur l'environnement, et une volonté politique croissante, HELCOM a créé un modèle pour un réseau de coopération efficace. HELCOM est, certes, disposé à partager des expériences et des connaissances avec d'autres régions.

5.1.4 L'interface science-politiques : le système de la Commission de la mer Noire (Violeta Velikova, Ahmet Kideys)

Depuis le début des années 90, les six pays de la mer Noire ont coopéré au niveau régional pour promouvoir l'exploitation durable des ressources de la mer Noire tout en sauvegardant son important écosystème. La Convention de Bucarest de 1992 (Convention pour la protection de la mer Noire contre la pollution) et ses quatre protocoles, la Déclaration d'Odessa de 1993 et le plan d'action stratégique pour la protection de la mer Noire de 1996 ont offert l'élan et le cadre pour cette coopération régionale.

Etablie pour la mise en œuvre de la Convention de Bucarest, la Commission pour la protection de la mer Noire contre la pollution (la Commission de la mer Noire - CMN), parfois appelée aussi la Commission d'Istanbul) est un point focal régional dans le domaine de la protection de l'environnement qui traite les activités de contrôle, l'élaboration de politiques et de législation, l'état des évaluations environnementales, des recommandations pour la prise de décisions, des programmes de mesure, l'harmonisation de différents aspects (normes, méthodologies, politiques), situations d'urgence, développement de capacités, etc. Le secrétariat permanent était établi en 2000 pour aider la Commission de la mer Noire à mettre en œuvre les dispositions de la Convention pour la protection de la mer Noire contre la pollution (Convention de Bucarest) et le plan d'action stratégique de la mer Noire (BS SAP – le principal document de politique régionale sur la protection de l'environnement de la mer Noire). Le secrétariat permanent se trouve à Istanbul, en Turquie (page d'accueil : <http://www.blacksea-commission.org>)

Le secrétariat coordonne les activités des groupes consultatifs de la Commission de la mer Noire, qui représentent sa principale source d'expertise, de données/d'informations, de soutien et de communication entre les décideurs et les scientifiques. Les groupes consultatifs forment une partie intégrale de la structure institutionnelle de la Commission et fonctionnent comme des organes subsidiaires spéciaux. De plusieurs façons, ils agissent non seulement comme organes techniques spécialisés mais aussi comme « les yeux et les oreilles » de la Commission afin de promouvoir une mise en œuvre plus harmonieuse de politiques basée sur des conseils scientifiques, et par conséquent, faire avancer les objectifs de la Convention de Bucarest et le plan d'action stratégique de la mer Noire.

Il y a sept groupes consultatifs : contrôle et évaluation de la pollution; contrôle de la pollution provoquée par des sources terrestres ; conservation de la diversité biologique ; aspects environnementaux de la gestion de la pêche et d'autres ressources marines vivantes ; aspects de sécurité environnementale en ce qui concerne la navigation ; échange d'informations et de données ; et développement de méthodologies communes pour la gestion intégrée de la zone côtière.

Le secrétariat permanent travaille aussi avec des groupes d'experts (en biologie marine, chimie, physique, juridiction et autres) consistant des meilleurs scientifiques et experts de la région qui participent avec les groupes consultatifs sur l'élaboration des principaux rapports de la Commission de la mer Noire et le développement de documents politiques/juridiques. Le secrétariat sert de centre régional de données pour les données socio-économiques portant sur l'environnement recueillies par les groupes consultatifs et au sein du programme intégré de contrôle et d'évaluation de la mer Noire (BSIMAP¹⁶) avec le soutien de la communauté

¹⁶ *Black Sea Integrated Monitoring and Assessment Programme*

scientifique de la région. Le BSIMAP a été mis en œuvre en 2001. Il traite les principaux problèmes transfrontaliers portant sur l'environnement dans la région de la mer Noire : l'eutrophisation, la pollution des eaux et la qualité des eaux, le changement et le déclin de la biodiversité, la destruction des habitats.

Le secrétariat permanent de la Commission de la mer Noire élabore différents rapports quinquennaux sur les analyses transfrontalières diagnostiques, l'état de la mer Noire, la mise en œuvre du plan d'action stratégique, entre autres (par ex. sur les déchets marins). Pour la période 2000-2006/7, les rapports quinquennaux étaient publiés en 2008/9 et ils ont servi de base pour la révision du plan d'action stratégique qui était préparé en 2006-2008 pour incorporer les principales notions et principes du jour qui sont généralement acceptés et utilisés dans le domaine de la protection du milieu marin. Trois nouvelles approches mondiales à la gestion de l'environnement sont au cœur du plan d'action stratégique révisé : la gestion intégrée de la zone côtière (GIZC), l'approche écosystème et la gestion intégrée de bassins versants (GIBV).

De nouveaux paradigmes pour la protection de l'environnement ont été pris en considération dans le plan d'action stratégique révisé pour inclure des instruments « basés sur le marché » – notamment les taxes environnementales et les permis négociables – au lieu des soi-disant instruments « de commandement et de conduite », et la formulation de normes qui requièrent l'utilisation de technologies propres et l'élimination progressive de technologies à fort rendement de déchets et génératrices de déchets, y compris l'utilisation de meilleures technologies disponibles (MTD) et meilleures pratiques environnementales (MPE).

Sachant les problèmes prioritaires qui portent sur l'environnement transfrontalier (conducteurs, pressions, état de l'écosystème, impacts, réponse requise) ; la Commission de la mer Noire a formulé les objectifs suivants sur la qualité des écosystèmes dans un plan d'action stratégique révisé :

- Préserver les ressources marines vivantes et commerciales à travers l'exploitation durable des stocks halieutiques commerciaux et d'autres ressources marines vivantes, la restauration/réhabilitation de stocks de ressources marines vivantes commerciales ;
- Conserver la biodiversité et les habitats de la mer Noire à travers une réduction du risque de disparition d'espèces menacées, conservation des habitats et paysages côtiers et marins, et la réduction et la gestion d'espèces contrôlées introduites par l'homme ;
- Réduire l'eutrophisation moyennant la diminution d'éléments nutritifs émanant de sources terrestres, y compris les émissions atmosphériques ;
- Assurer une bonne qualité d'eau pour la santé humaine, fins de récréation et le biote aquatique à travers une réduction des polluants émanant de sources terrestres, y compris les émissions atmosphériques, une réduction des polluants émanant d'activités de navigation et d'installations en mer.

Le plan d'action stratégique révisé présente une chaîne logique de « contrôle » de conseils scientifiques, programmes de mesures, indicateurs de succès avec des cibles à court, moyen et long terme pour traiter avec les sources de dégradation possible – déversements (municipaux, industriels et riverains), surpêche, destruction d'habitats, eaux de lest, déversement illicite de navires et d'autres menaces liées aux navires, changement climatique, absence d'une gestion intégrée de la zone côtière et l'aménagement de l'espace, entre autres. Le but est d'atteindre une

« bonne condition environnementale » de toute la mer Noire et de la préserver. Un aspect critique ici c'est une bonne entente et une évaluation efficace des biens et services de l'écosystème pour éviter la gestion uniquement des fonctions de l'écosystème ayant un impact direct sur le bien-être de l'homme. Les études socio-économiques correspondantes deviennent aussi une partie intégrale du travail de la Commission de la mer Noire.

A présent, comme résultat des efforts des pays signataires de la Convention de la mer Noire contre la pollution, de nombreuses zones côtières et marines protégées ont été désignées et de nouvelles zones protégées sont assignées constamment, des points chauds sont traités, les aspects de sécurité environnementale pour la navigation sont assurés, les populations d'espèces en danger de disparition ont le temps de se redresser tout en appliquant les mesures de protection, les zones sensibles sont identifiées pour procéder logiquement vers l'aménagement de l'espace, le déversement est interdit avec des prohibitions de pêche, des zones libres de pêche, des équipements interdits et d'autres mesures de protection sont en place (bien qu'il n'y ait pas de document juridique pour la pêche). Des tendances d'émissions décroissantes et du dépôt atmosphérique de polluants étaient notés et la quantité d'eaux traitées de façon insuffisante ou pas du tout traitées a chuté au cours des dernières années.

Les Etats de la mer Noire se trouvent à l'actuel dans une période où ils « agissent au niveau national » et « pensent au niveau régional » tout en épousant la gestion d'adaptation qui est impossible sans des conseils scientifiques. En s'engageant à réaliser les objectifs et à mener à bien les mesures énoncées dans le plan d'action stratégique révisé (adopté à Sofia en 2009), les Etats ont fait preuve de leur volonté politique d'assurer une bonne gouvernance basée sur la science ; une gouvernance qui facilitera la préservation de l'écosystème de la mer Noire en tant que patrimoine naturel valable de la région, tout en assurant la protection de ses ressources marines et côtières vivantes comme une condition au développement durable des Etats côtiers de la mer Noire, leur bien-être, la santé et la sécurité de leurs populations.

Q : En ce qui concerne la mer Baltique, il y a des leçons à apprendre : nous croyons qu'une décision est valable uniquement si elle est prise par les ministres ; mais dans la Baltique ils ne se réunissent qu'une fois tous les trois ans. Je cherche une clarification sur si ce sont les officiels qui prennent les décisions ; peut-être est-ce ce que nous pouvons apprendre de la région.

R : Dans HELCOM, les décisions sont prises par consensus ; il n'y pas besoin d'aller aux ministres. Dans la mer Noire, cela dépend de la décision à être prise. Certaines décisions comme des protocoles à signer ont besoin du ministre, d'autres en l'ont pas. En ce qui concerne la liste de souhaits, ce n'est pas à la Commission de la mer Noire de réduire la liste.

Q : Il semble que les deux Commissions soient organisées pour répondre au gouvernement – comme dans les programmes du PNUD aux Caraïbes. A quel point le cadre régional a-t-il facilité le débat portant sur la politique et l'obtention d'un engagement du gouvernement ? A quel point le cadre de Bucarest a-t-il facilité la participation du gouvernement au niveau national ?

R : HELCOM est la seule commission qui traite les questions portant sur le milieu marin. Nous recevons beaucoup d'attention politique et une priorité politique élevée. Pendant l'été, c'est dans les nouvelles chaque jour.

R : Dans la mer Noire, les protocoles mentionnent spécifiquement le besoin d'une contribution scientifique et des révisions.

Commentaire de l'AEC : J'envisage une plus forte coopération pour cette région et nous pouvons soulever cette question au niveau global. En fin de compte, il nous faut travailler avec les

commissions autour du monde. Il nous faut approfondir les rapports entre les Commissions de la mer Baltique et de la mer Noire pour faciliter le partage de connaissances et d'informations. Il nous faut avoir la permission d'accorder plus de temps à ces commissions pour faciliter le partage d'informations et de développer ces présentations.

R : Tous les rapports, bulletins, etc. sont affichés sur notre page d'accueil et la Commission de la mer Baltique est disposée à partager car il n'y a pas besoin de réinventer. En fait, c'est la première chose qu'ils ont faite lors du lancement de la Commission baltique. C'est toujours utile de partager cette information avec les régions ayant vécu des expériences semblables.

6 LE SYSTEME D'INFORMATIONS POUR SOUTENIR L'INTERFACE SCIENCE-POLITIQUES

La dernière session de la réunion de la consultation d'experts s'est intitulée « Le système d'informations pour soutenir l'interface science-politiques ». Cette session comptait le plus grand nombre de présentateurs avec un total de 15 conférenciers. La session était présidée par Mlle Deirdre Shurland. Les extraits des présentations en ordre ainsi que les questions et réponses venant des participants se trouvent ci-dessus.

6.1 Présentations

6.1.1 Le système d'informations proposé pour la Commission de la mer des Caraïbes (Robin Mahon)

Une question clé pour la plateforme de données, d'informations et d'expertise c'est que beaucoup de travail technique s'est fait mais avec peu d'impact sur la gouvernance. Bien que ceci s'explique en partie par l'absence d'une bonne interface entre science et politiques du point de vue institutionnel, il est dû aussi au fait que beaucoup de l'information n'est pas facilement accessible. Il y a eu de nombreux efforts de recueil et de gestion de données qui ne sont pas coordonnés et sans rapport au niveau régional, ce qui donne lieu à une duplication d'efforts. Le système proposé adoptera une approche de réseau qui : sera distribuée au lieu d'être centralisée ; permettra le soutien des partenaires à différents niveaux; acceptera des niveaux différents d'agrégation de données ; encouragera l'accès aux données et informations historiques ; permettra un accès au réseau d'expertise pour faciliter une intégration qui nécessitera une gestion basé sur l'écosystème et qui sera accessible à tous. Un exemple de comment il pourrait s'utiliser pour l'intégration des informations de la région, c'est le cas d'une évaluation économique de biens et services provenant d'écosystèmes marins. Grand nombre d'organisations s'intéressent à une évaluation économique des biens et services de l'écosystème : la pêche (à petite échelle, commerciale, récréative), tourisme (récifs, plages, accords multilatéraux sur l'environnement - AMP), paysages marins, biodiversité, récréation locale, etc. et il y a une variété d'études d'autour de la région. La plateforme pourrait être utilisée pour réunir ces derniers ainsi que les experts qui y ont collaboré pour créer une image régionale de la valeur.

6.1.2 COINAtlantique comme modèle pour un COINCaraïbe (Paul R. Boudreau, Michael J.A. Butler and Claudette LeBlanc)

La gestion intégrée des côtes et des océans est une tâche complexe et difficile qui requiert de l'information sur la terre, les estuaires, les côtes et les océans. Par conséquent, l'information est requise d'une large gamme d'organisations, y compris des groupes nationaux, internationaux, académiques, communautaires, etc. Aucune agence seule ne peut, ou ne devrait essayer de gérer toute l'information. COINAtlantique – le réseau d'informations sur la zone côtière et l'océan est une initiative de l'ACZISC, le comité directeur de l'information sur les zones côtières de l'Atlantique. Son but est de développer, de mettre en œuvre et de soutenir un réseau de fournisseurs et d'utilisateurs de données qui soutiendra un accès sûr aux données et aux informations pour la prise de décisions de la part de gérants et d'utilisateurs de l'espace côtier et de l'océan et ses ressources.

L'expérience de l'ACZISC –avec plus de 20 membres et environ deux décennies de travail– nous montre que le succès d'un réseau d'informations réside dans la volonté et la capacité des individus d'offrir un accès à leurs informations. Au Canada atlantique, le travail de plusieurs agences a donné lieu à un grand nombre de fichiers en ligne mais, dans la plupart des cas, l'information est publiée sur des sites web autonomes qui se servent d'engins de recherche pour afficher et utiliser l'information. Ceci permet à un usager non technique de trouver et de comparer des informations avec les données pertinentes provenant d'autres sources.

Pour répondre à ce défi, COINAtlantique a travaillé pour établir un réseau de personnes, d'informations et de technologies. Grâce à cette initiative, il y a une conscience et une capacité accrues de publier des informations géospatiales sur l'internet avec des métadonnées améliorées. L'utilisation de normes libres existantes, telles que les *Web Mapping Services* (WMS) et les normes ISO sur les métadonnées, et un nouvel outil de recherche en ligne basé sur Google, les usagers peuvent trouver de l'information, quel que soit son lieu et peuvent l'afficher sur tout navigateur d'internet.

Bien qu'il y ait de nombreuses différences entre le Canada atlantique et la Grande Caraïbe, il faut reconnaître qu'ils partagent de nombreuses similarités en ce qui concerne les défis de la gestion de l'information. Il y a grand nombre de nations, d'agences, d'ONG, etc. qui gèrent de l'information pertinente. Pour plusieurs raisons, chaque entité doit bénéficier d'un soutien pour la bonne gestion de son information afin que les autres puissent y avoir accès.

Basé sur les défis partagés et un intérêt commun de faciliter une meilleure gestion, COINAtlantique représente un excellent exemple de collaboration avec les Etats de la Caraïbe sur le développement d'un système de réseau d'informations au sein d'une Commission de la mer des Caraïbes. Pour d'autres renseignements, consultez <http://COINAtlantic.ca>.

Q : Combien coûte-t-il chaque année pour entretenir un système de ce genre ?

R : Au cours d'une période de deux ans, l'on a dépensé USD 1 million sur ce projet pour développer le système. Cependant, l'outil de recherche en ligne est gratuit et l'entretien en permanence se réalise par une petite équipe dont les salaires représentent un poste important du budget.

6.1.3 L'atlas de la Caraïbe marine (Ramon Roach)

L'atlas de la Caraïbe marine est un projet d'IOCARIBE qui cherche à réunir des informations océanographiques de la région dans un format accessible.

Q : Le partage d'informations se fait-il de manière formelle ou informelle ? Quelle est la durabilité de ce projet ? Y a-t-il un plan une fois le financement épuisé ?

R : Le partage d'informations se fait principalement par voie informelle. Toutes les données viennent de l'organisation nationale et son mandat est de fournir des données pour qu'il n'y ait pas de questions de confiance. Alors, il n'y a pas de problème concernant les droits d'accès, ou l'obtention d'informations. L'on veut qu'elle arrive au niveau national et qu'elle fasse partie des opérations institutionnelles. Si tout se passe comme prévu, le financement ne présentera pas de problème.

6.1.4 L'association des laboratoires marins de la Caraïbe (AMLC) : une source de données, d'informations et de ressources scientifiques pour la Grande Caraïbe (Paul W. Sammarco)

L'association des laboratoires marins de la Caraïbe (AMLC), fondée en 1957, représente un espace pour l'échange d'informations et la collaboration parmi 33 laboratoires dans 20 pays et environ 300 membres individuels. Des conférences biennales s'organisent à titre de rotation entre les laboratoires et offrent de nombreuses présentations orales et d'affiches. Son compte-rendu (révisé par des pairs) est publié dans la *Revista de Biología Tropical*. Sa mission est (1) de faire avancer l'intérêt commun de la science marine de la Caraïbe ; (2) d'initier/d'aider des programmes de coopération en matière de recherche et d'éducation ; (3) de faciliter l'échange d'informations scientifiques/techniques ; (4) d'encourager des relations parmi les membres ; (5) de publier le compte-rendu de conférences ; et (6) de coopérer avec des gouvernements et d'autres organisations. Les membres institutionnels sont : Barbade – *Bellairs Research Institute* ; Belize – *Glover's Research Station* ; îles Bermudes – *Bermuda Institute of Ocean Sciences, Bermuda Department of Conservation Services* ; Colombie – *Instituto de Investigaciones Marinas y Costeras (INVEMAR)* ; Dominique – *Institute of Tropical Marine Ecology (ITME)* ; Costa Rica – *Centro de Investigación en Ciencias del Mar y Limnología (CIMAR)* ; République dominicaine – *Centro de Investigación de Biología Marina* ; Grenade – *Marine Biology Programme, St. George's University* ; Jamaïque – *Discovery Bay Marine Lab, Port Royal Lab* ; Mexique – *Centro de Investigaciones y de Estudios Avanzados de IPN - Unidad Mérida* ; Antilles néerlandaises – *The CARMABI Foundation, Curacao Sea Aquarium, CIEE Research Station* ; Panama – *Smithsonian Tropical Research Institute (STRI)* ; San Salvador, Bahamas – *Gerace Research Center* ; Trinité-et-Tobago – *Institute of Marine Affairs* ; îles Turques et Caïques – *Center for Marine Resource Studies, School for Field Studies* ; Etats-Unis – *Keys Marine Lab - Florida Institute of Oceanography ; Department of Marine Sciences - Florida International University, Southeastern Environmental Research Center FIU ; Louisiana Universities Marine Consortium (LUMCON) ; Mote Marine Lab ; National Coral Reef Institute - NOVA Southeastern University ; The Living Ocean Foundation, Rosenstiel School of Marine and Atmospheric Science – University of Miami ; Perry Institute of Marine Science (Bahamas) ; Department of Marine Sciences – Universidad de Puerto Rico Mayaguez ; Maclean Marine Science Center – University of Virgin Islands USVI, Virgin Islands Environmental Resource Station, îles Vierges américaines ; et Venezuela – *Instituto Oceanográfico - Universidad de**

Oriente. Plusieurs organisations sont associées à des institutions plus grandes et d'autres chercheurs. Les installations de laboratoire sont disponibles et leur personnel est disponible pour offrir des conseils scientifiques. L'AMLC a participé à des programmes coordonnés de recherche à l'échelle de la Caraïbe, par ex. CARICOMP, et se trouve bien placée pour travailler avec la CMC sur le développement d'une approche scientifique à la gouvernance régionale des océans de la Caraïbe.

Q : Je m'intéresse à savoir ce que vous faites ? La carte présente l'infrastructure en Amérique centrale. Y a-t-il un cadre pour la méthodologie de recherche commune à travers la Caraïbe ?

R : Nous nous attendons à travailler et à partager des informations. Actuellement, outre le CARICOMP, le programme est très souple. Les bases de données ne sont pas coordonnées et les données sont détenues par des individus et des organisations. Il faut partager l'information. Il reste beaucoup à faire. La CMC devra coordonner afin que l'information soit accessible à tous. A présent, l'AMLC est simplement un point d'entrée à ce système. Nous nous attendons à partager des informations dans les deux sens avec le système centraméricain.

Q : Comment les institutions gouvernementales d'Etat ou fédérales américaines sont-elles liées à cette information et quel en est l'impact sur la politique d'Etat et fédérale ?

R : Le gouvernement fédéral est membre du conseil –la *National Oceanic and Atmospheric Administration* (NOAA) et le *United States Geological Survey* (USGS) y sont représentés. Nous ouvrons la porte au gouvernement fédéral d'y participer. C'est seulement récemment que le gouvernement s'est adhéré au conseil. Des politiques alignées sont le résultat de la collaboration.

Q : Comment pouvons-nous surpasser les barrières politiques pour inclure Cuba dans la CMC ? La marée noire nous affectera en fin de compte. Comment pouvons-nous obtenir des informations à travers votre réseau sur les marées noires car nous croyons qu'elles peuvent nous affecter ? C'est une situation dramatique. Je vous encourage à créer des alliances avec la CMC.

R : Cuba est un des premiers membres d'AMLC. Il y avait trois membres ; mais depuis 10 ans, ils sont non participants. Je ne suis pas certain de l'état des laboratoires là-bas. Probablement, au cours des six prochains mois, une adhésion honorifique à vie sera accordée quand il s'y adhère de nouveau, parce que nous avons énormément de respect pour ces laboratoires.

Commentaire par le présentateur : Lorsqu'une catastrophe nous frappe, si un bon programme de réponse en cas d'urgence n'est pas en place, alors le chaos sera le résultat. Dans le cas de la marée noire dans le golfe, il n'y a pas d'endroit où se diriger pour des informations ou obtenir des conseils scientifiques. Je veux que l'AMLC soit contactée dans cette réponse car elle peut trouver des individus avec l'expérience et les connaissances dans des domaines spécifiques. Il y avait un manque de sécurité, de la paranoïa et du chaos. Et les murs se sont dressés autour de BP, du garde-côte et du gouvernement d'Etat car trop de personnes ont essayé de prendre contact avec les agences.

6.1.5 La Commission océanographique intergouvernementale de l'UNESCO et son rôle relatif aux données et informations scientifiques et marines dans la Caraïbe et les régions avoisinantes (Lorna Inniss and César Toro)

La Commission océanographique intergouvernementale de l'UNESCO est un mécanisme spécialisé des Nations Unies chargé de coordonner la recherche scientifique globale sur les océans et les services océaniques. Le sous-comité régional pour les Caraïbes et les régions

avoisinentes a été établi en 1982 pour promouvoir et coordonner les sciences régionales portant sur les océans et les côtes. Le programme de la COI génère d'importantes données et informations sur les océans et les côtes de la région à travers un nombre de programmes, y compris le grand écosystème marin de la Caraïbe, le système d'alerte aux tsunamis et risques côtiers, et les efflorescences algales dangereuses. Cependant des données et des informations de ceux-ci et d'autres programmes sont partagées à travers le réseau de données et d'informations océanographiques pour les Caraïbes et l'Amérique du sud (ODINCARSA). Ce réseau est construit sur la politique de la COI en matière de données qui fait appel à un « échange libre et ouvert de données et d'informations maritimes » au bénéfice de la prise de décisions.

Le sous-comité travaille avec et entend la répartition de rôles en matière de science parmi les gouvernements, les universités et l'industrie où les objectifs et délais sous-jacents sont différents dans chaque cas. Les gouvernements ont besoin de la science pour des stratégies d'un an à cinq ans, tandis que les universités ont un objectif plus à long terme pour créer des carrières dans les sciences. Par conséquent, leur délai va au-delà de cinq ans. La science au service de l'industrie est à court terme, nécessitant des résultats avant une année pour connaître des bénéfices économiques. En fin de compte, la science pour l'industrie est plus poussée par le marché, tandis que les universités sont plus motivées par la science.

Dans ce contexte, le sous-comité reconnaît le besoin d'un flux régulier d'informations entre scientifiques et décideurs pour que les programmes régionaux portant sur la science soient basés sur des besoins identifiés par les dirigeants, et un accord à force obligatoire assurerait que les dirigeants se servent des résultats de la science pour prendre des décisions qui donnent lieu à l'exploitation durable des ressources de la mer des Caraïbes.

Q : Des études ont-elles été faites pour déterminer l'information qui soit appropriée à la région ?

R : Il y a une série de centres de données sous le programme IODE¹⁷ qui s'entraident. Il y a un accès ouvert et les résultats sont envoyés aux pays. L'on travaille à travers des alliances. La raison pour laquelle nous ne faisons pas de progrès c'est qu'il n'existe pas de rapport entre les scientifiques et les décideurs. Si l'on résout les problèmes au niveau national, alors le problème peut se résoudre au niveau régional.

Q : Basé sur la COI et votre expérience, quel rôle les décideurs sont-ils disposés à jouer pour influencer la politique ?

R : Les décideurs sont aussi intéressés à informer la recherche scientifique pour laquelle ils sont formés. Par exemple, au niveau global, COI organise des tables-rondes où les décideurs sont formés/informés. De notre côté en tant que scientifiques, le développement de capacités est en déclin. Je ne sais pas si la région est prête à traiter avec la quantité d'argent disponible en termes de changement climatique. Les décideurs ne savent pas quoi faire avec cet argent. Ils pensent que c'est le rôle du scientifique de décider que faire avec l'argent. Mais après une rencontre avec le ministre des finances, ce dernier était disposé à le prendre en charge avec une liste des choses que le changement climatique affectera.

Commentaire : Les coûts économiques de ces impacts, par exemple, doivent être présentés différemment pour que nos décideurs arrivent à en comprendre l'importance en termes d'argent.

¹⁷ Echange international des données et de l'information océanographiques

6.1.6 Les éléments en termes de données et d'informations du projet « grand écosystème marin de la Caraïbe » (Néstor Windevoxhel)

Q : Ce projet qui a été développé plutôt sur un thème de gouvernance est différent d'autres projets du grand écosystème marin. Y aurait-il un défi d'obtenir d'autres informations pertinentes étant donné que le budget semble se limiter aux activités de gouvernance ?

R : L'on présume que la plupart des informations scientifiques est en place. Nous utiliserons l'information provenant des organisations qui travaillent déjà sur ces questions. Il y aura des opportunités au cours des deux prochaines années pour ces organisations régionales de travailler avec leurs partenaires dans le domaine et d'inclure d'autres à travers des processus aux niveaux national et régional afin de rassembler cette information. Le mécanisme à mettre en place qui le rassemblera sera le cadre de gouvernance. C'est la raison pour laquelle le cadre de gouvernance est si important. Il sera l'âme qui déclenche les autres activités.

6.1.7 L'expérience régionale du projet sur la prévention et le contrôle de la pollution dans le golfe du Honduras (Edas Muñoz Galeano)

Le projet qui s'intitule « Protection de l'environnement et contrôle de la pollution provoquée par le transport maritime dans le Golfe du Honduras », mieux connu comme le projet du Golfe du Honduras, est un projet trinational mis en œuvre par la Commission des transports maritimes d'Amérique centrale (COCATRAM) entre Belize, Guatemala et Honduras. Son objectif est de contribuer à freiner la dégradation des écosystèmes côtiers et marins dans le Golfe du Honduras. D'autres objectifs spécifiques sont comme suit : a) d'améliorer la prévention et le contrôle de la pollution relative au transport maritime dans les principaux ports et routes maritimes ; b) d'améliorer la sécurité maritime et d'éviter l'échouage de navires et les marées ; c) de réduire les sources de pollution terrestres qui sont rejetées sur le golfe ; et d) de mettre en œuvre un plan d'action stratégique. Les activités du projet comprennent le recueil, l'analyse, l'administration et la publication d'informations scientifiques et techniques relatives aux caractéristiques, à la productivité, à la vulnérabilité, à l'état des écosystèmes marins et côtiers et aux rotations des activités portuaires, et l'adoption d'approches technologiques innovatrices afin d'atteindre le renforcement institutionnel de ses principaux acteurs, et d'aider le processus en vue de la gestion environnemental, maritime et portuaire de ses Etats membres. C'est ainsi que le projet du Golfe du Honduras a fait un effort de donner à chaque pays l'équipement hydrographique qui facilitera la génération de données et d'informations de qualité afin de mettre à jour les informations nautiques et hydrographiques existantes dans les cinq ports qui sont bénéficiaires de l'aide. Les cinq éléments du projet abordent des questions telles que la formation, l'établissement de réseaux pour la gestion de l'aide, la surveillance socio-économique et environnementale, l'application de normes pour les routes maritimes, les aspects opérationnels, le transfert de technologies de communication et des projets pilote entre autres. Parmi les résultats tangibles, l'on peut citer le réseau des principaux acteurs pour la prévention et le contrôle de la pollution (GOLFONET), l'analyse diagnostique transfrontalière (ADT) et son plan d'action stratégique, l'étude virtuelle du système d'informations sur risques maritimes et sa proposition pour une réforme juridique et institutionnelle. D'autres résultats qui se trouvent à un stade de développement sont le plan régional pour le développement de capacités, la mise en œuvre de la stratégie régionale de communication, l'établissement d'un module d'information environnementale et l'établissement de l'unité chargée de la gestion environnementale aux ports. A court terme, nous espérons

avancer avec la mise en œuvre de projets de démonstration, partager des expériences avec d'autres projets internationaux, offrir de la formation pratique sur la gestion environnementale dans des projets pour réduire les risques, établir cinq usagers dans chaque port régional et acheter de l'équipement pour chacun des ports pour aider dans les cas de versement d'hydrocarbures.

6.1.8 La Convention de Carthagène – la promotion du partage d'informations au sein de la Grande Caraïbe (Christopher Corbin)

La Convention de Carthagène est le seul accord régional à force obligatoire pour la protection et le développement de la mer des Caraïbes. Elle a été ratifiée par 23 des 28 pays représentant la région de la Grande Caraïbe et elle est améliorée par trois protocoles sur les marées noires, la biodiversité et les sources de pollution marine terrestre. Les parties contractantes à la Convention, en vertu de l'article 22 qui porte sur la « COMMUNICATION D'INFORMATIONS », sont obligées à adresser à l'organisation (à savoir, au Programme pour l'environnement des Caraïbes –PEC– du PNUE en tant que secrétariat de la Convention) des informations sur les mesures adoptées par elles en application de la présente Convention et des protocoles auxquels ils sont parties, la forme et la fréquence de ces informations étant déterminées lors des réunions des parties contractantes.

Le secrétariat a élaboré récemment un avant-projet de modèle pour les rapports sur la Convention de Carthagène et ses protocoles que l'on compte voir adopté lors de la prochaine réunion intergouvernementale et la réunion de parties contractantes à la Jamaïque en octobre 2010.

La gestion de l'information est facilitée à travers les trois sous-programmes du PNUE/PEC ; le sous-programme sur la communication, l'éducation, la formation et la sensibilisation (CETA) offre un soutien à deux sous-programmes techniques sur la biodiversité (les zones et la vie sauvage spécialement protégées – SPAW) et la pollution (l'évaluation et la gestion de la pollution de l'environnement – AMEP).

Le PNUE/PEC a généré des produits d'information, y compris de meilleures pratiques, notes sur expériences, manuels, directrices, matériel audiovisuel, et données sur l'environnement émanant de projets et activités nationaux et régionaux. Il offre aussi différents mécanismes pour le partage et la dissémination de ces produits. Il comprend des listes de distribution, pages d'accueil, un centre de réception, un forum électronique en ligne, des réunions et conférences régulières, une plateforme de carte interactive sur le web, des bases de données en ligne sur la pollution et les zones protégées et des SIG pour soutenir la prise de décisions.

Le PNUE CAR/UCR hébergera le centre de réception pour le projet sur la gestion intégrée des bassins versants et des zones côtières dans les petits Etats insulaires en développement (IWCAM) et l'on s'attend à ce qu'il fasse de même pour un nouveau projet FEM – le fonds régional pour la gestion des eaux usées aux Caraïbes (CreW).

La disponibilité, l'accès et l'utilisation de données et d'informations accrus dans la Grande Caraïbe sont critiques au développement durable. Cependant, des mécanismes et liens existants devraient être utilisés et améliorés afin d'éviter le chevauchement et le gaspillage de ressources limitées.

Commentaire : Il faut avoir l'esprit ouvert et tenir compte de cette expérience. L'AEC s'attend à renforcer la coopération, les relations et l'apprentissage.

6.1.9 Le projet du FEM-IWCAM sur la gestion des données et des informations (Donna Spencer)

Le projet pour la gestion intégrale des bassins versants et des zones côtières dans les petits Etats insulaires en développement (IWCAM) financé par le Fonds pour l'environnement mondial cherche à aider les PEID de la Caraïbe à adopter une approche intégrée à la gestion des bassins versants et des zones côtières. Le projet, qui est actuellement en cours dans treize pays, a débuté en 2006 et sera achevé en juillet 2011. La présentation étudie l'approche du projet à la gestion des données et des informations ainsi que les leçons apprises.

Le manque de données et d'informations pour la prise de décisions dans les pays participants (PP) a signifié que l'évaluation de la capacité d'utiliser et de surveiller les indicateurs pour l'approche de l'IWCAM, et le développement d'un modèle d'indicateurs basé sur les indicateurs sur les eaux internationales du FEM (processus, réduction de stress et condition environnementale) étaient des activités clés. Les PP ont dû identifier une série d'indicateurs prioritaires de base de l'IWCAM afin de répondre aux besoins et priorités nationaux. Une série d'indicateurs clés est actuellement sous étude dans une activité pilote en Barbade.

Le projet compte neuf volets de démonstration dans huit des PP. Les défis du recueil de données, l'archivage et la dissémination y sont décrits, ainsi que l'approche utilisée pour documenter les leçons apprises et les bonnes pratiques. Il s'agit de la préparation d'une série de cas d'étude longs et courts et des notes sur des expériences développées qui se servent d'une approche de triple bilan (qui touche les impacts d'ordre social, environnemental et économique des activités).

Des considérations pour le développement du centre de réception de l'IWCAM, qui fera en sorte que les résultats du projet soient disponibles, sont discutées également car celles-ci ont des conséquences sur la durabilité de l'IWCAM dans la région.

Les leçons apprises de la gestion de données et d'informations et leurs conséquences sur la planification de projets sont étudiées. Entre autres choses, l'on note que les projets de démonstration les plus réussis se servent des données et des résultats de l'analyse pour informer les activités des projets et pour construire une conscience chez le public au cours de la vie du projet ; et dès le début d'un projet, il faudrait y avoir une stratégie pour le développement de systèmes et de mécanismes pour la dissémination de données et d'informations dans la prise de décisions. Les activités du projet renforcent le fait qu'une bonne gestion de données et d'informations visent en fin de compte à atteindre le public.

Q : Compte tenu des problèmes associés aux métadonnées, y a-t-il des métadonnées pour ce projet et quelles sont les mesures prises par le PNUE pour traiter avec cette information ?

R : Il y a beaucoup d'agences qui y participant donc beaucoup de temps se dédie à réfléchir sur l'approche. L'on parle beaucoup de la durabilité du projet, et c'est la raison pour laquelle CAR/UCR à Kingston a été sélectionné pour poursuivre la gestion des métadonnées du projet. Il y a un système de métadonnées qui peut s'employer pour assurer la normalisation et qui peut être utilisé pour être relié au système plus large à travers IWLEARN. La formation est également importante.

Q : Quelle est la définition d'une région côtière dans la Caraïbe ?

R : En ce qui concerne les PEID, toute l'île est considérée une région côtière.

Q : D'où obtenez-vous votre information et quelle partie de cette information provient des gouvernements, des ONG, etc. ? Comment le projet assurera-t-il qu'une fois achevée, il y aura un recueil constant de données ?

R : Une partie de l'information était historique tandis que l'autre en était nouvelle. L'on a noté qu'il y avait des projets pilote sélectionnés qui auraient un impact. Ces projets pilote ont utilisé des données là où elles existaient. Dans certains cas, il y avait des écarts entre les données et pour y répondre, des indicateurs étaient élaborés à chaque niveau pour assurer une réduction du stress grâce à l'assistance d'un coordinateur et aux directrices de la part du FEM. Le défi de traiter avec le recueil de données à l'achèvement du projet reste une préoccupation. Il y a un centre de réception qui aura des liens avec d'autres bases de données. Une base de données de contacts sera incluse pour identifier des individus ou partenaires qui souhaitent poursuivre certains aspects de ce travail. Cependant, il est important de faire en sorte que l'information soit mise à jour.

Q : Quelle a été l'expérience du projet avec le logiciel *Plone*?

R : La première version du site web utilisait *Plone* qui a été élaboré pour le projet à travers FEM-IWLEARN. Le site n'est pas sophistiqué mais il comprend un excellent système pour la gestion du contenu et il est très logique. Le site sert d'archive du projet pour des travaux achevés. Pour entretenir le site, il est nécessaire d'avoir un membre de personnel dédié à sa mise à jour. Je dois ajouter que *Plone* est assez facile à utiliser.

6.1.10 Le rôle de *Panos Caribbean* dans le partage d'informations et la création de réseaux (Jan J. Voordouw)

Panos Caribbean travaille dans la région depuis plus de 20 ans et détient son siège en Haïti depuis 1997. Il fait participer dans ses activités des groupes spécifiques de personnes locales marginalisées qui se trouvent affectées par certains problèmes de développement et qui ont tendance à être « sans voix ». Ces personnes ont d'importantes contributions à faire sur ce qui les affecte. *Panos Caribbean* a créé une série de méthodologies spécifiques pour faire entendre les voix des pauvres et des marginalisés dans l'interface science-politiques. Certaines coïncident avec les travaux de la Commission de la mer des Caraïbes, à savoir :

- (a) Recueil de témoignages,
- (b) Bourses en journalisme, et
- (c) La promotion de la collaboration entre les chercheurs et les médias.

Les témoignages sont une forme naturelle de communiquer des informations, reliant tous les aspects de la vie et par conséquent ils s'appliquent à informer la science et à définir la politique. C'est accessible à tous (y compris les analphabètes), c'est participatif et très utile pour la recherche locale. Ces voix directes peuvent être utilisées par la CMC, interprétées par des scientifiques, partagées dans les médias et traduites en politiques.

Les bourses en journalisme offrent des opportunités de faire de la recherche sur les questions peu traitées ou mal entendues, donnant lieu à une série de documentaires profonds. La CMC pourrait mobiliser des journalistes pour soutenir l'interface science-politiques puisqu'ils sont formés dans le traitement de vastes quantités d'information et la communication claire des résultats aux audiences.

La CMC pourrait soutenir la communication de recherche à travers les médias, en aidant les journalistes et les scientifiques à créer des alliances donnant lieu à une série d'entrevues et de productions médiatiques qui devraient être disséminées à des audiences cible. Au cours des années, *Panos* a fait de la recherche sur des questions portant sur la pêche, les droits des enfants, la dégradation terrestre (bassins), le changement climatique, la vulnérabilité, etc.

Le rôle de *Panos* dans le partage d'informations peut se résumer comme l'habilitation de la population locale à exprimer leurs soucis et de les canaliser à travers les médias ; de générer des notes destinées aux décideurs et de stocker de l'information (articles/expertise) avec les ONG/OBC, universités et médias. Le rôle de *Panos* en ce qui concerne les réseaux, c'est de faire venir des représentants du peuple, de faire en sorte qu'il y ait une couverture médiatique, de faire participer les scientifiques dans les discussions médiatiques, de créer des relations fonctionnelles entre les agences et les médias, et de faciliter l'accès aux articles et à l'expertise.

Commentaire : Nous collaborons avec *Panos* pour éveiller la conscience sur le changement climatique dans trois pays de la Caraïbe et les réactions en sont positives. *Panos* a été félicité de son travail.

Q : Suivez-vous l'influence de votre communication ? Avez-vous pu dire que les politiques ont changé à cause de vos efforts ?

R : Ce travail a commencé. A la Jamaïque, par exemple, nous avons vérifié les registres de données en termes de politiques pour déterminer comment elles changent et quelles sortes de réunions se réalisent maintenant entre les autorités locales ou nationales. La surveillance a été réalisée au cours des quatre dernières années et peut être analysée pour voir les changements. Il y a un défi, par exemple, en Haïti où peu de politiques se font respecter. A la Jamaïque, c'est mieux. Beaucoup a changé à cause de la couverture médiatique. Par exemple, le trafic d'enfants en Haïti. En raison de la couverture médiatique sur CNN, actuellement chaque enfant subit une inspection à la traversée de sa frontière avec la République dominicaine.

Q : *Panos* fonctionne dans toutes les langues. A quel point ce matériel culturel s'emploie-t-il ?

R : Différentes formes d'expression s'emploient, y compris la musique, l'art et les vidéos. Le travail artistique, par exemple, a été exposé et vendu comme produits touristiques. Récemment, l'on a travaillé avec des musiciens pour créer une vidéo sur le changement climatique à la Jamaïque. Dans certains cas, ces artistes ont donné de leur temps et leurs ressources gratuitement. La vidéo a été projetée à nombreuses reprises lors de réunions sur le changement climatique.

Q : IOCARIBE prend-il des mesures pour incorporer les sciences sociales (y compris l'économie de l'environnement) et les analyses coût-bénéfice comme faisant partie du processus plus large d'intégrer la biochimie et la science physique ?

R : Cette question se discute surtout dans le contexte du développement durable en science et gestion marine et océanographique par rapport à la méthode sectorielle de gestion. Le système COI s'attend à ce que les projets incorporent des aspects sociaux et économiques.

6.1.11 Le processus de prise de décisions scientifiques sur les océans au Mexique (Porfirio Alvarez Torres)

Cette présentation analyse la structure actuelle de la recherche institutionnelle scientifique et son rapport aux processus de prise de décisions au Mexique. Elle traite les activités portant sur les politiques océanographiques au Mexique et la recherche scientifique pour soutenir la prise de décisions. En 2001, le ministère de l'environnement et des ressources naturelles (SEMARNAT) a créé un groupe de surveillance de la mer et des côtes chargé d'élaborer une stratégie pour intégrer la gestion du milieu marin et des zones côtières du pays. En 2004, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) a noté que le Mexique ne disposait ni de commission ni d'agence administrative pour permettre la coordination efficace des activités marines menées à bien par les départements du gouvernement. En même temps, le Conseil consultatif national pour le développement durable – qui représente la société civile – a demandé au SEMARNAT de créer un cadre politique pour la zone côtière. La réponse était la formulation d'une politique nationale sur l'environnement en vue du développement durable des océans et des côtes (NEPSDOC), qui a été publiée en 2006 définissant un cadre stratégique pour leur préservation et leur exploitation durable. La NEPSDOC fixe des directrices environnementales visant à aligner et à coordonner les politiques publiques et sectorielles du gouvernement ; et elle propose un modèle de gestion qui est homogène, souple, multidisciplinaire et participatif. La principale raison pour la NEPSDOC c'était le fait que chaque agence fédérale travaillait de façon isolée donnant lieu à un manque de coordination les unes avec les autres.

La politique océanographique du Mexique vise le développement d'un système d'informations inclusif et accessible pour guider, communiquer et coordonner la recherche scientifique et technologique, avec le but de promouvoir la génération et l'échange de connaissances afin de soutenir la prise de décisions, la gestion de l'environnement et l'aménagement de l'espace, de mettre en œuvre des systèmes de production durable et de soutenir l'évaluation et le contrôle de la condition des océans et des côtes.

Compte tenu de l'ampleur des questions portant sur les océans et la participation multisectorielle, l'on recommande vivement que la prise de décisions soit basée sur le développement scientifique et technologique. Ceci aidera sans doute à résoudre des problèmes lors du dessein et de la mise en œuvre de tout processus de prise de décisions.

Comme partie des actions prioritaires du gouvernement à l'actuelle, l'on a proposé l'aménagement du territoire (terrain et mer) pour les océans et les côtes. L'objectif de cette action c'est que les océans et les côtes du pays dépendent de programmes d'aménagement qui déterminent les zones potentielles et propices pour le développement d'activités industrielles, touristiques, agricoles, d'aquaculture, de pêche et d'autres activités productives. Le ministère de l'environnement et des ressources naturelles (SEMARNAT) a encouragé des relations aux trois niveaux gouvernementaux dans les processus vers l'aménagement de l'espace dans les municipalités situées sur les côtes. L'aménagement du territoire et de la mer est un instrument critique pour faire avancer le développement durable, car il permet des changements structurels qui peuvent avoir un effet sur le comportement économique et social et le maintien des biens et services obtenus de ces atouts naturels.

Le Mexique a aussi créé une commission interministérielle sur le développement durable des océans et des côtes (CIMARES) pour aider le développement multisectoriel et des actions concrètes dans les zones océaniques et côtières sous le paradigme de la durabilité

environnementale, et basé sur une prise de décision robuste basée sur la science. CIMARES offre un nouveau cadre de gouvernance qui s'engage avec une communauté plus vaste de parties prenantes et elle est responsable de diriger ce nouvel effort pour développer une nouvelle méthode d'administration des océans et côtes liée aux différentes structures gouvernementales pour générer des actions de gestion intégrée et coordonnée.

Q : Mexique est un des rares pays de la Grande Caraïbe qui ne peut pas bénéficier du protocole SPAW et de l'assistance technique de CaMPAM, ou des programmes de formation pour les gérants d'aires marines protégées (AMP) et les pêcheurs. Votre programme comprend-il une collaboration avec le gouvernement afin de les obliger à signer ce protocole ?

R : Je ne sais pas spécifiquement. Il ne semble pas que le Mexique signera le SPAW mais il semble qu'il s'adhérera à d'autres protocoles.

Q : A quel point l'échange avec le Mexique était-il difficile ? Y avait-il une politique quelconque pour faciliter l'échange ?

R : Nous l'avons fixé à deux ans ; mais cela a duré trois ans. Nous avons dû visiter tout le Mexique et c'était très défiant. Une fois les résultats des efforts notés, c'était très différent. La société civile et tout le monde se trouvaient autour d'une même table. Tout le processus est sur l'internet et a été enregistré. L'aspect juridique est toute une autre histoire, mais nous y arrivons.

6.1.12 La capacité en science et informations au Venezuela (Jeremy J. Mendoza Hill)

Le Venezuela, avec une superficie de 916,445 km² (zone continentale et insulaire), a une côte qui s'étend sur 2.813 km au long de la mer des Caraïbes. L'extension de sa plateforme continentale, la diversité de ses écosystèmes et la richesse des ressources naturelles permettent à un nombre divers d'institutions privées et publiques de générer des informations scientifiques sur ces espaces aquatiques. Au niveau gouvernemental, les ministères de la science, de la technologie et de l'innovation ; de l'environnement et des ressources naturelles ; de l'agriculture et des terres ; et aussi de la défense prennent part à la définition de politiques, de fonds pour la recherche et du registre de variables physiques et naturels – notamment en ce qui concerne le risque sismique, l'hydrologie, la climatologie, les applications d'observation par satellite et l'assistance à la recherche sur la pêche.

Les universités publiques sont les centres d'une grande partie de la capacité scientifique marine du pays. En particulier, l'*Universidad de Oriente* (UDO) avec ses campus à Cumaná (l'institut de l'océanographie de Venezuela) et à Margarita (l'école de sciences océanographiques appliquées et l'institut de recherche scientifique) et l'*Universidad Simón Bolívar* (USB), avec son institut chargé de la science technologique et marine à Caracas, représentent ensemble un total de 80 chercheurs dans différentes disciplines avec une prédominance dans les ressources vivantes. D'autres universités publiques telles que l'*Universidad Central de Venezuela*, l'*Universidad de Zulia* et l'*Universidad Francisco de Miranda* comptent des laboratoires qui se dédient à la recherche marine. Quant aux organisations non gouvernementales (ONG) qui se dédient exclusivement au milieu marin, les plus connues sont la station de recherche marine de Margarita de la Fondation La Salle et la fondation scientifique de Los Roques. Il y a d'autres ONG ayant des domaines d'intérêt plus vaste mais qui sont actives dans le milieu marin telles que *The Nature Conservancy* et PROVITA, entre autres. Bien qu'il n'y ait pas de structure formelle pour la recherche marine au pays, il existe de nombreux liens de coopération institutionnelle sur des

projets interdisciplinaires tels que le projet CARIACO (en cours depuis 1995) et les différentes études de base sur l'environnement requises par *Petróleos de Venezuela S.A. (PDVSA)* comme partie de leurs activités offshore, pour n'en citer que quelques-uns des plus récents.

Q : (Dirigée à tous les orateurs cet après-midi) : Pensez-vous que l'expertise dont vous disposez dans votre organisation serait-elle disponible pour être reliée à un système régional ?

R : Je pense qu'un grand pourcentage en serait disponible. Je travaille à l'université et la plupart de l'expertise aux universités serait disponible ; elles sont ravies de partager. Le gouvernement peut être plus protecteur. Je pense que le partage d'informations aiderait à inspirer la science marine au Venezuela qui, à mon avis, a stagné.

6.1.13 La capacité en informations et science à Cuba (Ana María Suárez Alfonso)

Les communications et la technologie de l'information, l'administration de la science et le renforcement des capacités en science et technologie sont dirigés par les ministères responsables de l'informatique et les communications, la science, la technologie et l'environnement, et l'éducation supérieure respectivement. Les priorités de recherche sont discutées à l'académie des sciences de Cuba. Toutes les institutions sont reliées au réseau scientifique de Cuba.

Institutions de science marine : La recherche portant sur la science marine est réalisée par plusieurs institutions, centres et laboratoires situés à travers le pays. Les plus expérimentées sont : le centre de recherche sur la pêche, l'institut de l'océanographie, le centre de recherche marine, l'aquarium national de Cuba, l'institut de géologie et de paléontologie, l'institut météorologique, GEOCUBA (études marines), le centre pour la gestion environnementale et l'ingénierie des baies et côtes, le centre oriental des écosystèmes et de la biodiversité, le centre d'études environnementales à Cienfuegos, le centre de produits biologiques marins, le centre de recherche sur les écosystèmes côtiers et le centre d'études sur l'environnement et les zones côtières. De plus, dans chaque province et sous la direction du ministère de la science, de la technologie et de l'environnement, nous disposons de centres chargés de la gestion et d'études sur les services environnementaux. A Cuba, il y a un système national de zones protégées avec plusieurs catégories de protection, dont plusieurs sont des zones marines.

La Commission d'Etat : Le comité national de l'océanographie et le comité national MAB.

Les principales ONG qui se dédient au milieu marin : la société botanique de Cuba, la société zoologique de Cuba et la société pour la protection de la nature. De plus, le centre d'opérations de l'Institut océanographique international (IOI) qui est rattaché à l'*Universidad de la Habana*.

Universités de science marine : *Universidad de Oriente* avec son centre d'études de l'environnement et de la zone côtière, l'*Universidad de Cienfuegos* en collaboration avec le centre d'études environnementales de Cienfuegos et l'*Universidad de la Habana* avec son centre de recherche marine (CIM-UH). Ces trois universités offrent une maîtrise en gestion intégrée de la zone côtière. Pendant 40 ans, le CIM-UH a entraîné des biologistes marins cubains et d'autres d'Amérique latine et de la Caraïbe.

Le réseau de gestion intégrée des côtes en Amérique latine et aux Caraïbes : Des universités d'Amérique latine et des Caraïbes qui offrent des programmes de maîtrise dans le domaine de la gestion intégrée des côtes.

Q : De toute évidence, il y a beaucoup d'information disponible à Cuba ainsi que de ressources humaines dans le domaine des sciences marines. Y a-t-il une liste de ces sources, et des informations et contacts pour ces individus ?

R : Je n'ai pas apporté une telle liste ici, mais j'en ai une. Il y a beaucoup d'informations dans la brochure que j'ai apportée.

Q : La baie de la Havane figure au dixième rang des plus polluées au monde et vous avez amélioré ce classement considérablement. C'est très pertinent. Comment avez-vous pu réussir à inclure le gouvernement et comment travaillez-vous pour l'améliorer.

R : Le CIMAR a été créé en même temps ; il a travaillé seulement dans la baie de la Havane à cette époque. A travers cette institution, ils ont recueilli de l'information portant sur cette baie ; il s'agissait d'un grand effort commun pendant les années 80. C'était horrible de se mettre à l'eau de la baie à cause de la pollution. Tout le monde a travaillé ensemble. Le CIMAR a créé un groupe qui fait partie du ministère du transport puisque la plupart des polluants provient de ce secteur. De plus, un centre de recherche a été créé pour la baie.

6.1.14 Les outils et données de la *Nature Conservancy* pour soutenir la prise de décisions dans la Caraïbe (Donna Blake)

L'équipe scientifique de la Caraïbe de la *Nature Conservancy* soutient les travaux dans la Caraïbe en développant des ensembles de données spatiales et des outils pour faciliter la prise de décisions. Notre objectif de recueillir et de générer des données SIG vise à transformer ces données en produits d'information au service des décideurs en matière de conservation. Le système d'aide à la décision de la Caraïbe (CDSS) est au cœur de notre travail et il est conçu pour identifier les priorités d'action de conservation et d'aider avec l'élaboration de stratégies. Le système consiste de trois éléments : (1) la base de données régionales de la Caraïbe insulaire sur les zones de conservation, les zones protégées, et les menaces ; (2) les outils et les méthodes qui peuvent s'employer avec la base de données, y compris des outils pour montrer le niveau de risque, des façons à identifier la richesse de la biodiversité, et des méthodes pour identifier des zones optimales pour réaliser les objectifs de conservation ; et (3) une série de « portefeuilles » de conservation qui ont été identifiés comme étant des zones importantes méritant une protection dans la Caraïbe. Le CDSS est un outil unique de gestion multiple qui comprend non seulement les habitats terrestres, en eau douce et marins, mais d'importantes activités socio-économiques qui influencent la santé des écosystèmes. Ces données et outils peuvent s'utiliser pour obtenir des informations sur les implications potentielles de décisions environnementales et économiques dans un milieu exclusivement spatial. Grand nombre des outils pour faciliter la prise de décisions a été développé pour le CDSS et continue à être raffiné et rendu utile dans différentes applications de conservation. Vous trouverez ci-dessous quelques exemples des outils en faveur de la décision sur la conservation qui ont été développés pour le CDSS et qui sont disponibles à quiconque moyennant un téléchargement gratuit.

Protected Area Tools (PAT) (<http://www.gispatools.org>) offre une trousse systématique, logique et réutilisable qui aide les planificateurs à évaluer les activités ou événements qui menacent la santé de l'habitat et identifier une solution optimale pour réaliser les objectifs de conservation.

Caribbean Protected Areas Map Viewer (<http://maps.tnc.org/CARIBPA/index.html>) est un outil en ligne pour naviguer et chercher de l'information la plus récente sur les zones protégées à travers un navigateur facile à utiliser.

The Ecosystem Assessment and Reporting (EAR) Tool (<http://gg.usm.edu/ear/ear>) est un nouvel outil qui permet à l'utilisateur de créer des cartes et des graphiques de conservation basés sur la viabilité, la menace et l'état de gestion de l'écosystème.

The Caribbean Sea Level Visualisation Tool (<http://gg.usm.edu/slr>) est un outil en ligne qui évalue les impacts du changement climatique, notamment les impacts potentiels sur les habitats provoqués par le rehaussement du niveau de la mer.

Q : Je m'intéresse aux experts avec lesquels l'on a dialogué pour obtenir les données. D'où viennent-ils ? Pour qui travaillent-ils ?

R : Une partie des données que nous avons recueillies était achetée et l'autre était offerte. Les experts viennent d'une vaste cagnotte de scientifiques, ONG, partenaires de la société civile de la Caraïbe qui pouvaient contribuer à l'analyse de l'information générée. L'on a compté sur des parties prenantes suite à un vaste processus participatif et régional où les parties prenantes pouvaient dire s'ils souhaitaient y participer.

Q : Quels habitats sont ciblés sur la cartographie des habitats? Comprend-elle les habitats benthiques ?

R : Il y a eu un peu de travail fait sur les habitats benthiques. Il y a différents critères dans chaque cas ; parfois l'information est trop vaste. Il nous faut des outils pour la prise de décisions qui sont consistants dans toute la région. Nous utilisons cinq critères pour l'information et nous les combinons pour créer la carte. Nous montrons à la fois les menaces et les paramètres biologiques.

Q : En ce qui concerne l'outil pour le niveau de mer – qu'en faites-vous ?

R : Nous pouvons prendre un certain type de zone, par ex. mangroves, et étudier quel aspect sera affecté.

Q : Le niveau de mer est exprimé en termes relatifs ou absolus ?

A : C'est relatif, je crois, mais je n'en suis pas certaine. Il faut que je vous demande de vous adresser à mon collègue. Nous travaillons sur des métadonnées ; nous les développerons davantage et les afficherons en ligne.

6.1.15 L'expérience de l'institut de recherche marine et côtière (INVEMAR) avec la gestion de données et d'informations (Pilar Lozano-Rivera, Daniel Mauricio Rozo, Julio Bohórquez, Leonardo Arias, Paula Cristina Sierra)

L'institut de recherche marine et côtière (INVEMAR) –un organe lié au ministère de l'environnement, du logement et de l'aménagement du territoire de la Colombie– a, entre autres, une mission de recueillir, d'analyser, de fournir et de disséminer des informations scientifiques et techniques portant sur les caractéristiques, la productivité et l'état du milieu côtier et marin, ses ressources et dynamiques comme façon d'aider les processus pertinents de gestion entamés par le gouvernement. Ce faisant, INVEMAR s'efforce constamment d'incorporer la technologie de l'information dans tous les aspects de sa mission. Les activités touchent les aspects normatifs et opérationnels, l'élaboration et le transfert de solutions logiciels, qui se situent tous dans le cadre

du système colombien d'informations sur le milieu marin – SIAM. Parmi les produits d'information les plus utilisés, l'on trouve le système d'informations sur la biodiversité marine – SIBM, le système colombien de surveillance des récifs coralliens – SISMAC, le réseau sur la qualité des eaux côtières et marines – REDCAM, le système d'informations sur la pêche – SIPEIN, le système d'observation océanique – GOOS et le service d'information géographique en ligne– Geoportal. D'autres systèmes qui sont en cours d'élaboration sont l'indicateur de gestion côtière et le système en faveur de la décision pour un sous-système de zones protégées marines. A court terme, nous espérons faire du progrès sur la consolidation d'un document et des dépôts pour la gestion géographique, le développement d'un moteur intégré de recherche et lier les stations d'observation océanographique avec la Grande Caraïbe. A long terme, nos efforts se dirigeront vers de thèmes tels que la veille économique, le système informatisé d'aide à la décision (DSS) et le renforcement de l'érosion des côtes, le climat et la géologie et notamment pour élargir la couverture des stations de surveillance automatisée (Caraïbes et Pacifique).

6.2 Forum ouvert

En ce qui concerne le recueil et le partage de données, l'OECO a créé la base de données sur la biodiversité aux Caraïbes qui consiste principalement de données relatives à la pêche, aux écosystèmes et aux questions sociales. Elle est conçue comme une application web. Elle se trouve à l'heure actuelle dans la phase pilote et l'on s'attend à ce qu'elle soit en opérations très prochainement. (P. Murray)

ACP Fish II est un projet tout neuf qui offre des fonds aux départements de pêche à la Caraïbe afin de faire de la recherche, de développer le secteur privé, etc. L'idée est de développer un système d'échange de connaissances qui nous croyons peut générer des informations. Mais la question que je vous pose, est la suivante : lorsque vous avez toute cette information, comment pouvons-nous la relier à ce qui se fait dans la CMC ? (S. Grant)

Des données préliminaires sont importantes. Dans la prise de décisions, il est important de prendre de recul tout en regardant en avant. Nous utilisons des données antérieures pour trouver des tendances. La base de données CaMPAM se trouve dans la phrase d'épreuve mais elle nous aidera à déterminer le succès de différentes AMP. Le coût de développement de ces bases de données varie. La base de données historiques coûtait environ USD 10.000 ce qui a été établie grâce à une subvention de NOAA. Le coût de la base de données AMP s'élevait à USD 6.000. Elle a été établie grâce à des fonds provenant du PNUE. (R. Glazer)

6.3 Discussion

En ce qui concerne la façon dont les différentes agences peuvent être reliées, comme aspect du travail préparatoire de cette commission et une partie de sa fonction, il faut un plus grand effort pour organiser l'information de toutes les sources ; et grand nombre de cette information est en ligne. Peut-être avons-nous à fixer certaines priorités. (S. Grant)

Nous avons parlé de plusieurs différentes bases de données. Mon organisation consiste de neuf Etats très petits chacun ayant un effectif de 1 à 15 personnes à peu près. Le mode est de 3 à 4. Ces personnes recueillent des données, les gèrent, etc. Ne l'oubliez pas. Il y a une pénurie de capacités lorsque l'on parle de partage de données. Cela implique beaucoup de temps et de personnes. Les projets n'ont pas de temps à perdre; mais le besoin d'un changement de mentalité fait que ceci dure plus longtemps au niveau des pays. Il y a un manque de capacité humaine à la

fois en termes de quantité et de qualité. La présentation faite par J. Voordouw a traité un aspect que nous avons tendance à ignorer en tant que scientifiques – c'est le côté social. La mer des Caraïbes ne se limite pas simplement aux poissons et aux coraux ; il y a aussi l'enfant. Devons-nous prêter attention plutôt aux aspects sociaux ? (P. Murray)

En ce qui concerne les données et les bases de données, nous allons préparer un atlas de risques cycloniques et naturels. Nous aurons besoin de cartes de base. Concernant toute l'information que nous avons entendue, combien en est vraiment dans le domaine public – ou est-elle seulement disponible en images (par ex. quelques cartes finales sont disponibles sous forme d'images). Les données de base sont-elles disponibles ou faut-il acquérir de nouveau des données de base ? (D. Smith)

Quelle est la différence entre certains programmes régionaux sur la science marine et la conservation ? Et quels sont les plans de la commission en ce qui concerne la couverture géographique, l'intérêt thématique et les institutions partenaires ? (Participant en ligne)

Quant aux cartes bathymétriques, il y a beaucoup de cartes gratuites qui sont disponibles, mais la résolution varie considérablement d'un lieu à un autre dans la région. Grand nombre de ces cartes se trouvent dans le domaine public. (R. Mahon)

J'apprécie qu'ils se servent de l'internet pour poser des questions. Du point de vue géographique, tous les membres de la CMC sont rattachés à la mer des Caraïbes. La CMC avance en termes de structure en se servant des réactions des institutions qui font quelque chose déjà dans la mer des Caraïbes. Nous voulons recevoir les réactions d'autres institutions qui ne s'y prennent pas encore. Nous avons les experts et les institutions ici qui pendant des années ont travaillé avec nous. Nous avons ici des Etats membres et des institutions qui y participent. Nous avons le soutien de l'Assemblée générale de l'ONU à travers une résolution qui soutient cette structure. Cependant, nous nous trouvons toujours à un stade où nous construisons la structure. (L. Andrade)

De presque tous les projets financés par le FEM, il y a une base de données ou un réseau d'informations qui a été créé, mais il y aura une limite sur le nombre de ces bases de données et réseaux d'informations que nous pouvons développer et maintenir. A un certain stade, il nous faudra convaincre le FEM qu'il y aura une limite et un besoin de synchroniser ces efforts. Du côté positif, l'on se préoccupe beaucoup des données provenant du dépositaire de données. C'est un projet difficile et sensible. Les données retourneront aux comités individuels dans chaque pays. A l'actuelle, il y a des gens qui se mettent à analyser les données pour savoir comment s'en servir. (C. Corbin)

Ma perception a été renforcée – que nous avons une grande quantité d'informations et d'expertise. Une des choses qui m'a frappée c'est que les méthodes sont très vaguement liées à un cycle de politiques qui fonctionne. Dans des efforts ciblés oui, mais non pas dans des processus réguliers. Il nous faut inclure ces politiques dans les processus réguliers. Il semble y avoir une perception que beaucoup de ces initiatives ne sont pas reliées. Je recommanderais donc :

- Que la CMC commence modestement ; elle ne doit pas essayer de créer un système de données qui couvre tout et tout de suite ;
- Qu'elle commence avec quelques priorités que les membres déterminent sont prioritaires ;
- Ensuite que l'on crée un système pour traiter ces questions spécifiques et prouver qu'elle (la CMC) est capable d'offrir des conseils à ce titre ;
- Ensuite d'inclure quelques requêtes *ad hoc* et montrer qu'elle peut répondre à ces requêtes ;

- Alors, une fois qu'elle a montré qu'elle peut y répondre, elle accroîtra lentement de là. (R. Mahon)

Ayant autorisé aux navires de traverser ces eaux, des rapports préliminaires étaient dus dans six mois et le rapport final dans deux ans. Après les avoir été mis à la bibliothèque, je suis allée voir qui demandait de l'information de ces rapports – très peu – et peut-être une demande venait d'un PEID qui cherchait de l'information. Il semble que nous n'avons pas la capacité de digérer et d'utiliser ces données. Si nous ne traitons pas ce besoin de capacité, ceci ne changera pas. Nous pouvons recueillir et archiver les données, mais si nous ne traitons pas la formation rien ne se passera. En commençant avec n'importe quelle stratégie, essayons-nous d'identifier la connaissance et l'entente des attentes, et la connaissance et les capacités des décideurs ? Est-ce que personne ne le fait ? Nous parlons beaucoup de recueil, de qualité de données, d'accès – mais, pour qui ? Et comment peuvent-ils s'en servir ? (D. Blake)

Nous avons beaucoup d'informations, ce n'est pas suffisant. Alors, nous en avons besoin davantage. Cependant, ce que nous avons n'est pas utilisé de façon efficace. Les décisions doivent être guidées par l'information disponible. Il y a différentes catégories d'informations. Prenons la pêche, par exemple; nous pouvons considérer beaucoup d'informations sur la pêche, mais il y a d'autres informations qui pourraient améliorer la qualité des décisions. Il n'y a pas d'intégration. En termes de la CMC, il serait utile si nous pouvons offrir cette intégration. Le projet CLME est sur la bonne voie ; il cible l'aspect de la gouvernance car il nous faut faire plus de progrès dans la gouvernance. Comment pouvons-nous utiliser l'information dont nous disposons pour prendre les meilleures décisions ? Il nous faut regarder les niveaux régional et national pour la prise de décisions sur comment nous utilisons la science pour informer ces décisions. Il nous faut aussi utiliser la meilleure information recueillie. A moins que ces politiques se traduisent en législation, il n'y aura pas de politique à long terme. Un niveau d'engagement au-delà du parti actuellement au pouvoir doit être abordé afin d'obtenir des informations scientifiques dans des domaines clés. (M. Haughton)

Je dois admettre que cette journée a été fascinante. Nous pouvons constater qu'il y a une richesse d'informations ; notre défi c'est comment l'aborder. Les choses se sont améliorées depuis les jours des bibliothèques. Je ne pense pas vous vous alliez faire mieux que Google en tant que moteur de recherche. Il s'agit là d'une bonne ressource. Il y a tant à faire – des informations à recueillir, de l'extension, etc. ; n'essayez pas de refaire ce moteur de recherche. Ce qu'est un système en 2010 est bien différent qu'avant tout ce baratin sur les systèmes d'informations – soyez prudent, n'essayez pas de le recréer. Le fait que personne n'ait essayé d'utiliser Google dans notre domaine ne devrait pas nous décevoir. N'essayons pas de créer une autre base de données ; nous devrions pouvoir utiliser les outils qui sont disponibles. (P. Boudreau)

Le problème réside ailleurs, non pas dans la partie technique. Nous ne faisons pas usage efficace des choses déjà faites. Le problème est dans l'interface science-politiques. En traitant avec les hommes politiques, il y a un désaccord de délais – pour les hommes politiques, c'est à court terme ; pour l'environnement, c'est à long terme. Je ne vois pas la CMC comme étant responsable de la gestion de la base de données.

Il nous faut envoyer des sommaires à un organe politique. Prenez l'exemple d'HELCOM. Les ministres rentrent chez eux en cherchant des conseils – c'est quelque chose que ne nous faisons pas bien. Les pensées qui surgissent au niveau politique ne sont pas basées simplement sur les faits ; ceci requiert une différente sorte de discussion. Les ministres se réunissent une fois par an.

Il nous faut une communication quotidienne, des informations qui s'envoient dans les deux sens aux capitales. Il nous faut plus de contact et différentes sortes d'information avec le côté politique. Le PICC¹⁸ fait des évaluations tous les cinq ans. Cela a pris beaucoup de temps de voir cette question apparaître sur l'ordre du jour international. Il y a une interface avec les hommes politiques et les décideurs et la science. En Indonésie, le règlement du PICC est utilisé pour faciliter ce genre d'interface. C'est cela que nous voulons répliquer au niveau régional dans la région de la Grande Caraïbe. Il nous faut avoir des contributions du niveau politique. Il y a beaucoup de bonnes informations disponibles, mais elles ne vont nulle part – c'est une tendance qu'il faut changer. Il faut une forte autorisation préliminaire – si nous faisons des études et nous présentons des rapports aux hommes politiques, ils demanderont qui a autorisé notre travail. Il faut arriver à un stade où les hommes politiques nous demandent de l'information et de faire le travail. Il nous faut cette autorisation préliminaire pour faire avancer les choses. (J. Agard)

Tout d'abord, il faut trouver les bonnes questions auxquelles répondre. Si nous allons avoir un système pour l'analyser, il produira des réponses aux questions clés que nous devons traiter. Il nous faut écouter les personnes appropriées. Ensuite, il nous faut identifier les mécanismes pour utiliser l'information qui existe déjà. Il y a déjà beaucoup de personnes qui recueillent des informations. Dans certains domaines, les indicateurs sont priorisés en fonction des usagers. Nous avons déjà l'état des principaux indicateurs et dans certains cas, ils ont déjà été remis au gouvernement. Il nous faut suivre ces exemples au niveau de la Caraïbe. Il nous faut avoir un schéma qu'un ministre peut utiliser pour voir que la situation n'est pas bonne. Nous n'avons pas besoin de longs articles pour les ministres ; ce qu'il nous faut faire c'est de créer quelque chose qui peut avoir un impact et qui, à son tour, créera la volonté politique – quelque chose qui le rendra personnel non seulement pour les décideurs mais pour le bien de tous. Un autre pas c'est d'utiliser l'information pour influencer les trois niveaux – local, ministre/national, régional. Lorsque nous demandons d'avoir une zone fermée pour la pêche, il faut prendre en compte que nous imposons une très forte restriction qui va à l'encontre de la culture des pêcheurs. C'est ce qu'ils font, ce qu'ils veulent faire, et ils le FERONT. Alors, il faut convaincre les pêcheurs qu'une zone fermée est mieux pour eux ; pas pour l'autre village, mais leur village et leurs enfants. Il faut les faire comprendre, pour qu'ils puissent aller au gouvernement et demander ces réseaux. Il faut convaincre les pêcheurs qu'il nous faut de l'information fiable. (N. Windevoxhel)

Il y a eu plusieurs thèmes qui sont répétés. Donc les questions sont les suivantes : Comment présenter l'information ? Comment la faire accepter ? Comment la faire arriver au niveau le plus haut, non pas à rester sur les étagères, mais pour de l'action ? De mon expérience antérieure, je peux ajouter qu'ayant travaillé sur la commission personnelle du premier ministre d'Australie, nous avons dû travailler à côté du directeur responsable de la recherche économique et du directeur responsable de la recherche sociale. Nous avons dû travailler ensemble, bien que nous ne soyons pas d'accord sur toutes les questions. Il y avait des questions difficiles et le public était si fâché qu'il y avait des manifestations, etc. Pour adopter des décisions, ils ont étudié les données scientifiques de base, les faits ; puis selon les faits, ils ont fait des recommandations que l'on devrait faire a, b ou c. Et chacun avait une liste des impacts sociaux, environnementaux et économiques. Les décisions étaient finales – très durs, et il n'y a pas de discussion ensuite. Ma pensée pour la journée : les dons de bons conseils scientifiques et techniques doivent être

¹⁸ Panel intergouvernemental sur le changement climatique

enveloppés en papier cadeaux caractérisé par de bons conseils sociaux, économiques et politiques et le choix. (P. Sammarco)

Souvent je sentais que l'on me menait en bateau pendant ces présentations parce que l'on ne me disait pas toujours comme ces initiatives contribuent à la CMC. La CMC, selon son mandat, devrait identifier les individus, organisations et projets qui peuvent l'aider à coordonner l'acquisition, l'analyse et la synthèse de cette information. En ce qui concerne la gouvernance, la CMC a-t-elle l'autorité de faire adopter des décisions ? Les hommes politiques ne prennent pas des décisions logiques, ils prennent des décisions politiques. Pendant les groupes de travail, il nous faut nous concentrer sur la façon de réaliser le mandat de la CMC. Nous avons besoin de coopération, de collaboration et d'intégration des groupes pour réaliser ce mandat. Demain, nous ne devons pas perdre de vue la raison pour laquelle nous nous trouvons ici ; nous sommes ici pour réaliser le mandat de la consultation. (M. Sutherland)

Je me demande combien d'informations disponibles au sein des groupes ne sont pas accessibles à la réunion. Ce serait paradoxal si nous parlons de l'information, mais il n'y a pas de cohérence sur ce qui se fait au niveau politique. Dans notre expérience en Amérique centrale, la politique se rapproche au scientifique. Quand il y a eu de mauvaises décisions, le public s'est manifesté. L'on exige que les hommes politiques diffusent plus d'informations. Lorsque nous faisons une recommandation, l'homme politique s'identifie davantage avec une décision qui peut recevoir des réactions latérales et politiques. La CMC pourrait être un coordinateur de pensées dans cette réunion et de celles des partenaires qui sont absents, et agir comme un filtre pour ce qui se dirige au niveau politique. Nous parlons des deux niveaux – régional et national. Certaines questions nationales peuvent être régionalisées, mais pas toujours ; certaines doivent être transmises directement au pays. La CMC doit produire une proposition politique qui peut faire en sorte que les éléments clés soient pris en compte pour que le niveau politique puisse s'identifier avec la proposition. (M. González)

L'art de la complexité est en évolution. La CARICOM se dirige vers les pays hispanisants. Avec la marée noire dans le golfe, les hommes politiques se lèveront la tête et chercheront des informations. La CARICOM est le lien le plus vulnérable de la mer des Caraïbes. L'Amérique centrale représente le système plus intégré de la Grande Caraïbe et il y a des systèmes très avancés au Mexique. Ils ont tous beaucoup d'expériences à ajouter. Les pays de CARICOM sont au cœur de la CMC. Du point de vue diplomatique et politique, nous avançons et recevons une réponse. Nous avançons de façon cohérente. Les aspects internationaux sont représentés ici à la réunion. Et nous sommes représentés au niveau interne. Nous reconnaissons l'importance des médias et avons essayé d'avoir la présence de journalistes ici. Le public doit savoir ce qui nous faisons. *The Advocate* (quotidien de la Barbade) a passé cet événement en première page. Votre participation a été critique et nous voudrions avoir vos réactions à la conclusion de cet événement. Donnez-nous des idées pour que nous puissions confirmer cet organe comme faisant partie du processus vers un mécanisme efficace. Il y en a une demande. Exigez cette confirmation de la part de la CMC. Exigez le besoin d'articuler ce qui se fait. Ne soyez pas trop préoccupés avec la politique, nous pouvons la traiter, mais nous faisons du progrès. (L. Andrade)

Je voudrais développer l'excellent point fait par Michael Sutherland. Nous ne sommes pas aussi préoccupés du voyage au cours de ces deux journées car il nous offre un excellent contexte pour ce que nous avons à faire ensuite. Demain, nous devrions nous concentrer sur ce qui nous avons à faire ici, en pensant et en travaillant au niveau régional sur des mécanismes qui nous

permettront de parler aux décideurs, et de trouver ce dont ils ont besoin, et comment nous pouvons le leur fournir (R. Mahon)

7 LES GROUPES DE TRAVAIL ET LA SESSION PLENIERE

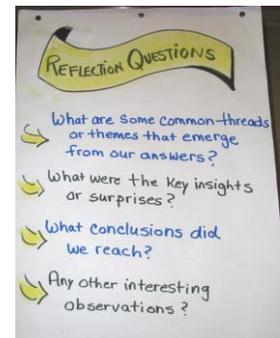
7.1 La méthodologie pour les sessions-débat

Travaillant à partir de connaissances partagées, d'expériences antérieures et des présentations faites au cours des deux dernières journées, les participants ont travaillé dans trois sessions-débat afin d'aborder un des trois thèmes de la consultation :

- La gouvernance des zones marines de la région et les rôles des principales agences,
- Le développement d'une interface science-politiques pour la gouvernance des océans dans la région de la Grande Caraïbe, et
- Le système d'informations nécessaire à soutenir l'interface science-politiques.

Chaque groupe était assigné un animateur neutre et un rapporteur. Le processus pour chaque groupe était le même et a consisté de deux sessions. Lors de la première session, chaque groupe de travail a discuté un thème spécifique en profondeur au tour de tables de quatre ou cinq participants. Chaque table traitait les quatre questions suivantes :

1. A votre avis, quels aspects des propositions que vous avez entendues lors de la réunion vous semblent viables et bénéfiques pour rendre la Commission de la mer des Caraïbes plus efficace?
2. Quels aspects de ces approches et propositions seront les plus difficiles à mettre en œuvre ?
3. Quels aspects de ces approches et propositions changeriez-vous ou amélioriez-vous pour rendre la Commission de la mer des Caraïbes plus efficace ?
4. Que faudrait-il pour que vous souteniez tout ce processus?



A chaque table, l'on a demandé à une personne différente de prendre des notes sur chacune des quatre questions.

Lors de la deuxième session, les tables étaient arrangées de nouveau en fonction des questions avec toutes les personnes ayant pris des notes sur une question spécifique se mettant à la même table, c'est-à-dire, toutes les personnes ayant pris des notes sur la première question se sont mises ensemble ; celles ayant pris des notes pour la deuxième question ensemble, et ainsi de suite. Dans les quatre nouveaux groupes (un groupe par question), les participants ont partagé leurs notes et ont synthétisé l'information au tableau en se servant comme guide les questions de réflexion suivantes :

- Quels sont des thèmes ou fils communs qui surgissent de vos réponses ?
- Y a-t-il d'importantes découvertes ou surprises ?
- Quelles conclusions avez-vous tirées ?
- Y a-t-il d'autres remarques intéressantes ?

Une fois que ces trois groupes aient synthétisé leur information, ils ont circulé pour voir les résultats de chaque groupe. Enfin, les rapporteurs et les animateurs ont réuni les points clés

relatifs à chacune des quatre questions dans une présentation PowerPoint pour que la session plénière puisse les suivre.

7.2 Dernière session plénière

Lors de la session plénière, les trois rapports des trois groupes de travail étaient présentés. Pour cette session, un panel dont les membres représentaient les principales agences était invité à répondre aux trois rapports et à discuter les points communs ou les leçons apprises. Les participants avaient donc l'opportunité de faire des contributions et des remarques. Le modérateur était Professeur Robin Mahon.

7.2.1 Présentations des groupes de travail

Les présentations PowerPoint des trois groupes de travail se trouvent à l'annexe III. Les participants ont noté la difficulté d'étudier chacun des trois thèmes séparément car ils étaient très étroitement liés. Il y avait un chevauchement considérable entre les rapports. Pour faciliter l'assimilation du contenu des trois présentations, les points sont compilés sous forme de conclusions et de recommandations.

Les participants ont conclu que :

- La mer des Caraïbes est une ressource commune partagée et que la fonction de la CMC devrait être de contrôler et de promouvoir l'exploitation durable de la mer des Caraïbe dans son ensemble.
- De l'expertise et de l'information considérables étaient disponibles au sein des différents groupes présents, mais elles sont rarement utilisées par les décideurs.
- La raison probable en était que beaucoup des sources ne sont pas liées à l'interface science-politiques.
- Il faut une interface science-politiques pour la région.
- La CMC devrait se concentrer sur le rapport entre la science, les politiques et la cohérence des politiques au niveau régional.
- La structure proposée est acceptable avec des modifications.
- Les personnes présentes s'engageaient à collaborer pour créer cette interface.
- La structure proposée et le fonctionnement de la CMC pourraient offrir une valeur ajoutée considérable aux dispositions actuelles pour la gouvernance des océans dans la région de la Grande Caraïbe.

Les idées, recommandations et contraintes des groupes de travail se résument sous les thèmes suivants :

- **La CMC peut promouvoir la coopération aux niveaux régional et national** en facilitant la création de réseaux parmi les organes formels existants, et en encourageant des mécanismes nécessaires à créer du consensus aux niveaux national et régional. La CMC devrait travailler autant que possible à travers des mécanismes et organisations existants pour éviter le

chevauchement et la duplication d'efforts. Elle doit définir de façon claire son propre rôle vis-à-vis des partenaires régionaux.

- **La contribution et l'engagement au niveau national sont critiques au succès** car les décisions de la CMC sont mises en œuvre par les pays. Il faut des mécanismes pour obtenir l'engagement à la mise en œuvre au niveau national.
- **Une bonne planification** devrait caractériser le développement de la CMC dans tous les domaines pour produire une définition claire des rôles et fonctions de la CMC et de ses sous-comités ainsi que les rôles et responsabilités des partenaires. Il faut un plan d'action stratégique qui comprend une évaluation régulière des programmes pour en identifier les points forts, les faiblesses et l'efficacité.
- **Des dispositifs juridiques** sont importants et en définitive un instrument normatif comprenant des conséquences ou des sanctions sera nécessaire pour sauvegarder les ressources de la Caraïbe.
- **Des ressources financières et humaines dédiées** sont critiques à la CMC dans la réalisation de ses objectifs. Il s'agit d'un financement de lancement et à long terme. La CMC a besoin d'un secrétariat dédié avec du personnel, du fonds et un local approprié pour soutenir son travail et celui de ses sous-comités.
- **Plusieurs principes sont critiques** au succès, à savoir : la transparence des activités et l'accès libre à l'échange des informations ; l'inclusion, avec des partenaires nationaux et régionaux qui s'engagement pleinement à la planification et à la prise de décisions ; l'efficacité, grâce à un contrôle et une évaluation.
- **Le système d'informations** pour soutenir l'interface science-politiques devraient être réparti et non pas centralisé. Il devrait offrir un portail régional pour le recueil de données et d'informations et leur interprétation. Il devrait permettre un accès équitable aux informations par les pays participants et par toutes les organisations de la région.
- **La communication sera clé au succès de la CMC.** Les stratégies d'information et de communication sont nécessaires pour les décideurs, les partenaires nationaux et régionaux et le public en général. La communication devrait faire parvenir la science aux décideurs et aider les décideurs à poser des questions appropriées aux scientifiques. L'information publique est un élément clé si les bénéfices de la CMC soient reconnus dans la région.
- **Le développement des capacités** s'avère critique au succès de la CMC notamment au système d'informations, compte tenu des capacités diverses des pays de fournir et de générer des informations.

Consultez l'annexe IV, pour d'autres renseignements sur les résultats des groupes de travail.

7.2.2 Commentaires du panel

Le modérateur a invité les membres du panel à faire des commentaires.

Ana María Suárez

Je suis d'accord avec les conclusions du premier groupe. Il faut que la CMC ait un rôle de coordinateur d'échange et facilitateur entre tout le monde : régions, pays, îles, ainsi qu'organisations régionales. La CMC a besoin d'une petite équipe d'aider avec la coordination

des travaux entre les réunions et la coordination des sous-comités. Il faut se servir des réseaux existants. Ce secrétariat – pourquoi le créer? Qui le désignera? S’il y a un membre par nation, il cessera d’être petit. Parfois, nous avons tendance à parler comme si la CMC ne se compose pas d’individus. Nous répétons sans cesse que la CMC doit combler les lacunes qui existent, mais je crois avant tout qu’elle doit étudier ce qui existe par rapport aux autres organisations régionales et le compléter. Le renforcement des capacités est essentiel afin de réaliser les objectifs proposés de la CMC.

Le nodus doit exister avec une équipe multidisciplinaire. Il faut avoir un centre d’archivage qui est simple et accessible à tous, et qui doit contenir des informations utiles. Ceci faisant, les liens peuvent être partagés avec les fournisseurs de données. Pas tout le monde n’est disposé à partager ses données ; à moins que la CMC devienne une entité entièrement crédible, ceci continuera à être un défi. Les métadonnées doivent être disponibles non seulement aux scientifiques mais à tous les secteurs.

Il faut éclaircir la structure de la CMC. C’est difficile d’avoir des réunions fréquentes entre scientifiques si les fonds sont peu suffisants, cependant les réseaux ou les forums électroniques peuvent être un substitut à des réunions et les thèmes peuvent être discutés. Il sera possible pour les non-scientifiques de participer à ces forums.

Les médias sont essentiels à la Commission de la mer des Caraïbes et peu a été dit à ce titre. C’est une des raisons pour lesquelles la CMC reste un grand secret. Les communautés doivent pouvoir s’approcher aux scientifiques, aux hommes politiques, aux entreprises et à la population en général. C’est à eux de diffuser les succès.

Il faut avoir un plan d’action stratégique ; il faut apprendre en agissant, comme l’a dit auparavant la Sainte-Lucie. Ce n’est pas assez de compiler des données. Des projets qui sont déjà en cours dans certaines régions doivent être mis en œuvre et rendu caribéens – prenez l’exemple de l’Amérique centrale avec l’étude sur la langouste, la connectivité larvaire, les espèces migratoires telles que les tortues et les espèces pélagiques.

Il nous faut être vigilants en ce qui concerne la marée noire dans le golfe du Mexique. Nous ignorons encore ce qui se passera si nous avons une forte intensité de cyclones. C’est une expérience à prendre au sérieux puisqu’un tel accident aurait pu avoir lieu au sein de la Caraïbe.

Il n’y a pas de doute du besoin d’avoir des dirigeants de la région qui sont crédibles. Nous les avons. C’est maintenant une question d’identifier qu’ils en sont.

Franklin MacDonald

Merci beaucoup et c’est un plaisir de se trouver à ce stade à la fin des trois journées. J’ai participé au processus jusqu’à maintenant, en essayant de représenter le programme des mers de la région au sein de la Commission, tout en ayant la casquette de l’*University of the West Indies* et même une autre plus petite casquette pour la commission nationale jamaïcaine sur la gestion des océans et zones côtières.



La première session plénière : (g à d) Prof. Robin Mahon, modérateur et les membres du panel, Ambassadeur Luis Fernando Andrade Falla, M. Franklin MacDonald, Dr. Bob Glazer, M. Christopher Corbin (Dr. Ana María Suárez n’est pas sur la photo)

Lors des présentations des groupes de travail et au cours des derniers jours, j'ai été frappé par le niveau de consensus. Néanmoins, l'une des présentations a fait la conclusion qu'il y a des défis que nous devons aborder, et je voudrais en parler un peu. Tout d'abord je pense qu'il est extrêmement important de traiter la question de comment la commission sera articulée ; comment elle se mettra en opération ; comment la coordination se fera et la culture interne, l'éthique et la transparence qui seront prises en compte, car l'idée c'est que la CMC soit transparente et responsable envers tous ses partenaires.

La Commission doit essayer d'ajouter de valeur de façon consistante et continue. Ce que j'ai entendu au cours des derniers jours et ceci a été confirmé dans les sessions de travail, c'est que bien que beaucoup se passe, nous ne sommes pas satisfaits d'être arrivés où nous devons être. Il y a un sens d'urgence qui a existé bien avant les événements dans le golfe. Je pense que ce que nous devons étudier c'est comment nous pouvons créer – à partir de ce qui s'est passé au cours des derniers jours – des actions à court, moyen et long terme pour réaliser ce que l'AEC et les pensées préliminaires sur la Commission ont essayé d'articuler. Ensuite, il nous faut mobiliser les ressources pour faire démarrer les choses et initier le processus de synthèse de ce travail. Il y a eu quelques discussions sur des facteurs inhibiteurs et il nous faut traiter avec la question de territoire. Je ne pense pas que ce soit un problème aussi important qu'auparavant. Il nous faut avancer et de faire participer les institutions existantes car elles apportent beaucoup de valeur, d'expérience et de ressources.

Je dois souligner le besoin de faciliter les systèmes nationaux. Il y a certains systèmes nationaux que sont structurés, puissants et ont été soutenus pendant un certain temps. Cependant, il y a certains systèmes nationaux qui ont besoin de soutien, et il y a de nombreux points d'entrée pour l'assurer. Certains territoires partenaires n'ont pas signé tous les accords qui sont disponibles, dont certains comprennent des mécanismes de facilitation. Il y a aussi des efforts qui sont intermittents. Certains pays possèdent des déclarations d'engagement bien articulées sur lesquelles il faut agir. Il nous faut aussi étudier la question des mécanismes de facilitation. Dans certains cas, les accords multilatéraux ont surgi avec des mécanismes de facilitation ; alors il y a une certaine expérience de comment faire et il nous faut étudier sérieusement comment certains de ces stimulus peuvent être appliqués dans ce domaine. Il faut obtenir des déclarations du niveau politique de son importance. S'il faut des événements tels que le rehaussement du niveau de la mer ou ce qui se passe dans le golfe du Mexique pour attirer leur attention, alors nous devrions traiter ces questions avec nos préoccupations avec les médias. Enfin, il est important de communiquer effectivement avec les journalistes et les maisons de presse de la région d'une manière qui facilitera le type de résultats que nous cherchons.

Je ne pense pas que j'aie beaucoup plus à dire. Je pense que ce qui a été dit à propos de l'élaboration de plans d'action stratégique pourrait couvrir certain de mes soucis. Ce qu'il nous faut maintenant c'est de continuer et de faire en sorte que ceci se réalise. Etant une des personnes qui a participé à ces échanges avec des partenaires clés tels que l'AEC et le PNUE, j'apprécie la contribution d'HELCOM et le soutien du gouvernement de Finlande. Je pense certainement que nous devons remercier ce dernier.

Bob Glazer

Impressions générales : C'était très évident tout au long de l'atelier que l'on avait reconnu le besoin de cette commission et qu'elle a rempli une lacune importante. Ceci étant dit, j'ai cru que c'est notre rôle, et j'ajouterais, notre devoir de faire en sorte que chacun d'entre nous fassent ce qu'il peut pour veiller au succès des objectifs de la CMC. Au lieu de résumer tout ce qui a été dit

avec éloquence auparavant, je veux prendre du recul et réfléchir sur où nous étions et comment arriver où nous voulons arriver.

Réflexions : L'élaboration d'un plan stratégique. Tout au long de la réunion, en règle générale, nous avons accepté le principe qu'il n'existe pas de modèle unique qui s'adapte à la Commission. Cependant, j'ajouterais qu'il y a beaucoup à gagner en considérant le modèle d'entreprises réussies. Dans tous les cas, ces entreprises ont commencé avec un plan d'activités qui est réaliste avec des objectifs qui sont réalisables, définis en partie par les ressources disponibles.

Dans cette optique, je veux souligner l'importance de développer un plan stratégique qui est compréhensif et bien articulé. Le plan stratégique devrait être basé sur une évaluation réaliste des ressources. L'incorporation de déclarations de mission et de vision qui sont claires et brèves aidera à définir la Commission pour des conseils internes et externes. Les rôles et les responsabilités des différents sous-comités devraient être définis avec le plan. Les objectifs et les jalons devraient être liés à des actions ayant des résultats estimables et réalisables. Les objectifs à la fois à court et à long terme devraient être bien définis. Les objectifs à court terme peuvent être atteints avec le moindre effort, par ex. le développement d'une base de métadonnées qui peut être recherchée. Cependant, des objectifs plus ambitieux peuvent être soit des objectifs ayant un terme plus long ou pas réalisables avec les ressources actuelles. La carte de route créée dans un plan stratégique esquissera et ce qui est plus important, limitera la portée des activités dans lesquelles la Commission s'engage.

Reconnaissance que toutes les questions n'ont pas une portée caribéenne : La structure de la Commission devrait traiter les complexités de culture, lieu, langage et structure de gouvernance et reconnaître que les questions peuvent être très locales. Il se peut que la Commission souhaite traiter cette question en créant des bureaux ou unités qui sont limités par la culture, le lieu, ou la structure de gouvernance.

Etablissement de bureaux/postes : J'ai été frappé par la recommandation émanant d'une session-débat à propos de la création d'un poste de conseiller scientifique. Je suis d'accord qu'un scientifique crédible contribuera considérablement à rendre cette Commission plus légitime. A ce même titre, il faudrait se concentrer davantage sur les sous-comités de gouvernance, communications et extension. En fait, compte tenu de l'importance de la communication et de l'extension, il se peut qu'il soit dans l'intérêt de la Commission d'établir un bureau pour la protection du citoyen, un bureau chargé des communications et de l'extension, et même un poste d'attaché de presse. Ce bureau ou poste devrait répondre à la fois aux demandes qui entrent qu'aux bulletins sortant sur des questions qui surgissent.

La CMC en tant que source de la définition de politiques en matière de financement : Un rôle de la Commission qui n'a pas été mentionné mais qui peut être important c'est celui de la définition de priorités en matière de financement. Les organisations gouvernementales et les ONG cherchent toujours des contributions au développement de priorités de financement et la CMC peut assumer un rôle important à cet égard.

Conclusions : A mon avis, il y a déjà un important soutien de la part de ces organisations et individus dans la salle. Au-delà de ceux présents, les Nations Unies reconnaissent aussi l'importance de cet organe avec leur résolution. Cependant, il reste des défis relatifs au soutien de la Commission au sens plus régional et au développement d'un plan d'action stratégique qui

soit bien structuré et réaliste qui contribuera considérablement à traiter cette question, mettant fin aux préoccupations et créant encore plus de soutien.

Christopher Corbin

Il faut une meilleure analyse et idée des questions de gestion/politique/exploitation relatives à la gestion des ressources marines de la région. Il faut tenir compte de toutes les préoccupations/questions à tous les niveaux – régional, national et local et refléter la contribution des décideurs, des fonctionnaires, du secteur privé, des scientifiques, des ONG et des usagers locaux tels que les pêcheurs.

Il faut reconnaître que les agences internationales et régionales existantes et les ministères de gouvernement ont fixé des mandats et des rôles et responsabilités spécifiques. Il faut les prendre en compte en faisant en sorte que nous avançons avec un but commun vers la mise en opération de la CMC. A ce titre, il est important d'identifier qui fait quoi. Quels sont leurs mandats ? Et quelles sont les lacunes où la CMC peut offrir une valeur ajoutée ?

Il existe plusieurs opportunités de travailler vers des objectifs communs/partagés, mais il faut le faire à travers des alliances bénéfiques qui apportent une valeur ajoutée aux agences qui y participent. Il sera important de construire sur ce qui existe déjà afin d'intervenir de façon plus efficace au lieu de réinventer la roue et ne pas « gaspiller » des ressources sur des choses qui ne marchent pas ou ne peuvent pas être réparées.

Le processus devant nous doit être aussi inclusif que possible – toutes les parties prenantes doivent y participer au plus tôt, surtout les gouvernements membres, pour faire en sorte qu'il y ait un soutien absolu du processus. Des mécanismes tels que la Convention de Carthage pourraient être utilisés pour faciliter le dialogue avec les pays qui ne sont pas membres de l'AEC tels que les Etats-Unis.

La CMC devrait promouvoir la coopération au niveau politique au lieu d'essayer de coordonner d'autres activités des agences au niveau opérationnel, technique et de projet. Ceci devrait reconnaître qu'outre l'AEC d'autres espaces politiques existent qui doivent être engagés.

Pour que le travail de la CMC soit le plus efficace, il faut aussi soutenir le développement de capacités notamment aux niveaux local et national. Une telle capacité contribuerait directement à la durabilité à long terme et des efforts doivent se faire pour que les questions pertinentes de la CMC soient incorporées dans des programmes scolaires formels.

Conclusion :

- L'AEC/la CMC doit jouer à la fois un rôle proactif et un rôle de réponse en offrant des conseils politiques et des informations, et coordonner les travaux à travers les secteurs et dans différents espaces politiques ;
- Il faut y avoir une meilleure communication sur tout le processus, les rôles et les responsabilités, les objectifs – quelles lacunes la CMC cherche à combler. Il faut un plan de travail clair et par conséquent de veiller à la transparence et à la crédibilité ;
- La CMC devrait commencer avec des activités hautement prioritaires, à court terme afin d'obtenir le soutien ; et
- Enfin, tout en reconnaissant que la mobilisation des ressources sera clé au lancement du processus, il est important que des efforts se fassent pour trouver de nouvelles ressources

supplémentaires et ne pas faire concurrence avec des agences existantes pour les ressources limitées pour les travaux en permanence sur la protection et le développement de la mer des Caraïbes.

Luis Andrade Falla

Cette réunion n'est pas une improvisation ; les ressources ne sont pas tombées du ciel ; l'équipe d'experts qui travaille ici le fait à cause d'un engagement profond. Ils sont très prestigieux dans la région. Dr. Robin Mahon et son équipe ne seraient pas ici à perdre leur temps au cours des trois derniers jours s'ils ne croyaient pas à ce projet. Si l'ONU n'a pas cru à cette initiative, le secrétaire général Ban Ki-moon ne nous aurait pas accueillis il y a deux ans, et il n'y aurait pas eu de résolution sur notre aspiration que la mer des Caraïbes soit reconnue comme une zone spéciale.

Il y a deux ans, Dr. Agard, qui est ici avec nous, et moi, avons eu une conversation, et une idée est née. Tout commence avec une idée – une vision stratégique. Les ressources ne sont pas un problème. Ce n'est pas le problème. Il faut être créatif, créer des alliances stratégiques et susciter de l'intérêt. Je voudrais citer Robert Glazer à cette occasion, « Y a-t-il un besoin ? Oui. Est-il généralisé ? Oui. Y a-t-il un intérêt ? Oui. » Nous travaillons sur ces lignes et précisément à cause de cela, nous avons fait du progrès.

Pourquoi la Commission de la mer Baltique est-elle représentée ici une deuxième fois ? Ce n'est pas la première fois qu'elle a participé, mais la deuxième. Pourquoi la déléguée de la Commission de la mer Noire est-elle ici ? Pourquoi avons-nous insisté sur sa présence ? Pourquoi le conseiller Ingmar Ström et son assistant sont-ils ici ? L'ambassadeur Mikko Pyhälä était avec nous aussi. Pourquoi le ministre des affaires étrangères de Barbade a-t-il participé aux dernières réunions de la commission et pourquoi continue-t-il à participer ? Je réfléchis sur ces questions pour illustrer que derrière cet événement, il y a beaucoup de travail de la part de nombreuses personnes, non seulement les experts ou le secrétaire ici devant vous ; il y a eu beaucoup de travail, réunions et encore de réunions ainsi qu'un consensus au niveau professionnel très élevé concernant la marche à suivre et l'importance de cette rencontre. Nous avons voulu vous entendre davantage et non pas que vous nous écoutiez.

Je reconnais qu'il y a un défaut à propos d'informations chez des individus sur le but de la CMC. Cet exercice cherche à vous réunir tous, vos soucis et vos idées – avant tout, vos idées. Nous nous rendons compte bien sûr que vous n'avez pas eu suffisamment d'information pour faire des propositions. Elles sont néanmoins de bonnes idées. Nous avons pris note de ces idées. Nous avons un compte-rendu de cette réunion et ne craignons pas à le mettre à la disposition du public. Quant à la communication de masse, quels que soient nos accomplissements, nous le partageons avec eux. J'aurais voulu avoir des journalistes ici avec nous ; nous avons fait l'effort mais n'avons pas réussi.

Nous avons ici des ressources humaines privilégiées avec de vastes expériences diverses de travail dans la région de la Caraïbe. Nous avons aussi des projets s'élevant à des millions de dollars qui sont en cours dans la région qui nécessitent du soutien et d'autres qui se trouvent toujours à la phase du concept mais qui sont dignes de recevoir des ressources. Je leur demande de ne pas avoir peur de contacter cette Commission car elle est ici pour aider de projets pareils, de faire en sorte que le partage d'informations soit possible. Je pense que ceci nous permettra de renforcer notre capacité et de faire en sorte que, en tant que région, nous nous rapprochions à la

communauté internationale. Ceci comprend la CARICOM et l'Amérique centrale qui se présentent comme étant séparées, néanmoins avec des voix semblables et des objectifs claires.

Le plan stratégique doit être vu comme étant uni avec d'autres plans, sérieux, transparent et crédible tout comme vous avez énoncé. Nous travaillons dessus. Cependant, pour la communauté internationale, nous sommes de petits Etats en développement. Les pays OECO, et j'en parlais avec Peter Murray, sont des pays prioritaires, les pays ayant les plus grands besoins – il nous faut les soutenir, et cela doit figurer dans le plan stratégique. Il nous faut prendre en compte les expériences en Amérique centrale.

C'est un processus. Il ne faut pas le pousser au-delà de ce qui est raisonnable. C'est un processus qui est naturel et en évolution mais où en est le secret ? Je retourne à la question traitée par Bob Glazer quand il a dit qu'il se peut que vous et les organisations ne souhaitiez pas vous engager, cependant vous êtes disposés à aider le processus. Si, à la fin de cette réunion, il y a toujours de doutes, nous verrons à quel point nous pouvons progresser et s'il est possible de nous unir sur le chemin. Nous pouvons le voir donc comme un résultat. Ce que nous attendons de cette réunion c'est votre soutien et votre engagement au processus. Il faut indiquer ce qui s'est passé ici. Un rapport à l'ONU est à préparer. Nous avons déjà remis un rapport antérieur, cependant ils nous donnent l'opportunité d'inclure les résultats de cette réunion dans ce rapport qui sera présenté à l'AGNU comme preuve que nous faisons du progrès. Nous avons montré que nous avons le pouvoir de nous réunir. Il y a des ressources – pas beaucoup – mais nous en avons, et il y a une communauté internationale qui s'intéresse à offrir de l'assistance bien que tous ne soient pas avec nous à cette réunion.

En conclusion, je voudrais, au nom de l'AEC, remercier tout le monde de leur participation active. Vous êtes au cœur du projet. Des diplomates – je me considère diplomate – et dirigeants politiques doivent recevoir de vous des informations et des propositions de qualité. Ils sont maintenant submergés de diagnostics ; il leur faut des options. Prenez l'exemple du projet CLME – une idée présentée par Dr. Robin Mahon. J'étais présent à la réunion à Carthagène pour le lancement officiel. Imaginez ma surprise quand j'ai vu plus de 20 pays représentés dans le projet. Des projets tels que celui-ci sont taillés pour l'AEC et spécifiquement pour la CMC. Nous avons alors un exemple clair de quelque chose sur lequel nous pouvons tous travailler et établir des liens pour des accords, de la coopération et des informations. Je vous invite tous, étant partie d'un groupe caribéen privilégié, de montrer votre soutien à la Commission.

Je voudrais reconnaître publiquement le CERMES de leur participation profonde à ce processus et à tous les trois campus de l'*University of the West Indies*. Nous travaillons sur une proposition qui cherche à engager l'assistance d'UWI au processus général de la CMC étant donné qu'ils sont déjà engagés dans des études dans le domaine marin. Nous prenons en compte qu'il existe au sein de CERMES des ressources humaines engagées et dotées de renom international. Dr. Mahon possède la crédibilité et dispose d'un réseau de contacts dont la preuve est votre présence ici. A travers son travail, il a montré qu'il croit en la CMC.

Rappelez-vous que c'est un processus qui est basé largement sur votre engagement. Je continue à être optimiste et je crois qu'en mettant les choses en place, ce qui à son tour bénéficiera les Etats membres, nous verrons des pays plus actifs dans leur participation. Ce trajet n'a pas été facile. Au départ, nous n'avions pratiquement rien et maintenant comme vous pouvez constater, nous avons réussi à réunir un grand groupe de personnes diverses. J'apprécie vivement votre participation et votre honnêteté intellectuelle. Merci.

7.2.3 Remarques d'ordre général et discussion

Suite aux commentaires du panel, les participants ont donné des avis brefs sur l'impact de la réunion comme ils l'ont perçu. Ils ont réaffirmé leur engagement à aider la CMC à réaliser son mandat. Vous trouverez ci-dessous des remarques en ce sens.

Je suis d'accord avec ce qui a été dit, et je vous offre mon soutien. Nous avons notre rôle et nous le faisons tout simplement en participant. Nous avons un exemple de choses possibles que nous avons faites. En ce qui concerne la pêche à la langouste, nous avons commencé avec une organisation. Nous avons reçu de l'aide de Cuba ; il y a beaucoup de scientifiques et d'informations là-bas. Merci de m'avoir invité et je suis engagé à participer. Vous pouvez prendre contact avec moi à l'institut de pêche de Porto Rico. Il y a beaucoup de talent ici et nous avons procédé d'une manière positive et professionnelle. Je réitère que nous sommes à votre disposition. (M. Rolon)

Pour la première fois je vois à quel point la région de la Caraïbe est avancée en ce qui concerne la protection de l'environnement. Vous apportez vos accomplissements non seulement à la région mais au monde, et je retournerai avec cela à la mer Noire. Les projets sont merveilleux. Si vous réussissez à obtenir les fonds donnés à la région, cela créera l'engagement. Avec cet engagement déjà en place, il est plus facile d'attirer les donateurs. L'OMI prend contact avec la Commission de la mer Noire parce qu'elle n'obtient pas l'information requise des Etats. Il est important de savoir qui est le seul contact pour la région quand vous cherchez des informations. Ce n'est pas un concours de beauté ; c'est la raison pour laquelle l'idée d'avoir un point focal est importante. Tout le monde ne devrait pas faire concurrence. Quand je veux savoir quelque chose dans la région Baltique, je ne consulte pas chaque page d'accueil ; je m'adresse à HELCOM car grande partie de l'information y est déjà. Il y a une seule page d'accueil avec des liens pour vous diriger là où l'information se trouve. Il devrait y avoir une image de la région que tous les Etats mettent à jour chaque année. Le succès de la région avec les accords nationaux fera que les choses avancent plus vite. Bien sûr, ce n'est pas logique de dupliquer les efforts – vous vous connaissez. Je vous souhaite bon courage. (V. Velikova)

La CMC a tout le soutien du Secrétariat de SICA et de la région d'Amérique centrale. Nous sommes ravis de vous offrir des mécanismes. Il comprend huit Etats et observateurs. Nous comptons aussi sur le support des ministres de l'environnement, de la sécurité et de l'agriculture. Ils se réunissent deux fois par an, alors SICA peut aider dans n'importe quelle initiative que la CMC commence. Nous pouvons être un bras ferme compte tenu de notre soutien et notre expérience. Nous avons une gouvernance en permanence, alors nous pouvons aider avec la mise en œuvre de vos recommandations. SICA soutient cette organisation et avancera avec vous, la main dans la main. (C. Salazar)

Je réfléchis souvent sur les paroles de Christopher Corbin. Ne laissons-nous pas réinventer la roue. Il y a un rapport qui date de cinq ans qui est une sorte de carte des initiatives de la Caraïbe. L'AEC a commandité ce rapport. Nous avons entendu beaucoup de ces initiatives qui ont été mises en œuvre, mais nous n'en avons entendu parler de toutes. Je pense que comme premier pas nous devrions revisiter ce rapport et le mettre à jour. (C. Gomes)

J'ai beaucoup appris de ce projet. Je suis à la tête d'un projet qui est très semblable dans le golfe du Mexique. Au Mexique, nous le voyons comme notre responsabilité de donner ce que nous pouvons pour soutenir la Caraïbe. J'en suis personnellement engagé. Il y a déjà beaucoup de programmes et d'initiatives. Comme l'ambassadeur a dit, les ressources ne devraient pas

présenter un problème, mais nous devrions avoir un plan stratégique pour l'utilisation des ressources à bon escient. Nous devrions aligner les budgets et avoir un plan d'action. Nous devrions soutenir et renforcer le projet CLME. Nous devrions avoir des plans pour définir les buts et objectifs de cette région. Cuba enrichit toujours nos réunions et y ajoute une perspective différente. Le projet dans le golfe du Mexique tente d'obtenir un accord bi-national ou tri-national. Il est important d'être ici et de comprendre tous les problèmes de la zone ; nous voulons aider et soutenir ce projet. Il ne faudrait pas travailler en isolation. Nous créerons un espace de communication pour comprendre les problèmes et les obstacles qui ont présenté des difficultés. Nous travaillons ensemble pour avancer. Félicitations. (P. Alvarez)

C'est bien de noter le progrès que nous faisons. Il nous faut procéder avec grand soin, lentement et le faire correctement. Je pense qu'à la base dans la région nous essayons d'améliorer la gouvernance. Nous avons de nombreux organes qui ne fonctionnent pas bien. La vérité c'est qu'il est très facile d'avoir une organisation qui ne fonctionne pas bien. Nous avons des avis divergents, et bien qu'il y ait quelques intérêts communs, il nous faut le garder à l'esprit en progressant de ce stade. Je pense que la gouvernance est importante. Les principes de la gouvernance surgissent sans cesse. Il nous faut mettre en place des systèmes pour que ceci devienne réalité. C'est notre grand défi. Je pense que nous nous dirigeons dans le bon sens. (M. Haughton)

C'était un plaisir d'apprendre de vous. Nous avons une vision, une idée. Nous savons que la capacité existe. Cela me rend optimiste que nous aurons du succès à l'avenir. Vous pouvez compter sur mon soutien dans ce projet. La CMC est le parfait véhicule du modèle de gouvernance que nous avons développé dans le projet CLME. Il sera durable parce qu'il avancera avec chacune des organisations impliquées. Vous pouvez compter sur mon engagement personnel et professionnel. (N. Windevoxhel)

L'OECO comprend deux catégories juridiques avec deux types de membres – membres titulaires/associés et non indépendants. Ceci est survenu parce que dans certaines initiatives nous ne pouvons pas les inclure en raison de leur statut politique. Nous avons pris la déclaration comme une directrice pour faire en sorte que les membres non participants puissent participer. Nous avons des pays qui sont affectés par la mer des Caraïbes, dont l'existence est touchée, mais qui, en vertu de leur statut politique, ne peuvent pas participer à l'AEC ou à la CMC. C'est à nous de veiller à ce qu'il y ait un mécanisme pour les représenter ou du moins il nous faut être toujours conscients de leurs besoins. C'est cela que je vous propose. Si nous réétudions notre structure même sous forme d'un schéma, il faut avoir quelque chose pour les pays non indépendants. Le fait c'est qu'ils font partie intégrale de cette communauté de la mer des Caraïbes. Les Etats de l'AEC sont tout juste une partie de cette communauté. Il nous faut être conscient de tous nos peuples – que nous pensons, nous planifions ou nous regardons vers l'avenir ou pas. (P. Murray)

Quand je suis arrivé ici il y a quelques jours, je n'avais, comme beaucoup présents, aucune idée de ce qui était la Commission, ce qu'elle a fait et où elle irait. Je pense que le grand succès de cette réunion c'est que nous avons commencé à sentir que c'est possible. C'est un merveilleux groupe d'individus que vous avez invité, mais lorsque j'étudie les objectifs, je crois qu'il faut une activité de suivi qui comprend d'autres secteurs. Nous avons parlé beaucoup d'inclusion. Je peux imaginer les prochains pas à l'avenir. Il peut y avoir une activité dans le cadre d'un congrès d'entreprises pour inclure le secteur des entreprises, notamment le tourisme et la navigation. De plus, il peut y avoir un autre événement pour inclure le secteur culturel, la musique qui est

séparée aussi par la langue. Nous pouvons penser à un cours en marketing, médias ou quelque chose de ce genre. Beaucoup des problèmes dans la Caraïbe ont leurs racines au niveau scolaire où nous avons appris que nous nous appartenons à la Caraïbe anglophone ou hispanisant et non pas à la Caraïbe. Il n'y a pas encore une seule identité. (J. Voordouw)

Vous avez énormément de talent. La gouvernance est une préoccupation et certains ont été déçus par le passé. J'espère que nous pouvons vous aider avec cela à l'avenir. D'autres ont dit qu'il faut savoir à qui on donne cette information. Plus l'information est accessible, plus elle sera utile aux décideurs. Nous nous attendons à des mécanismes pour soutenir l'AEC et la CMC et que tous ces esprits puissent continuer le bon travail. (E. Luck)

J'estime que cette réunion est pertinente parce qu'elle répond aux besoins des pays de la région. C'est une initiative d'un groupe de pays membres qui a été créée. Rappelons que nous sommes l'organisation de pêche la plus ancienne de la région avec notre commission qui s'appelle WECAFC. Nous avons vu à quel point la région a grandi en termes de ses ressources humaines et le renforcement de ses institutions. Nous sommes disposés et ouverts à travailler étroitement avec cette organisation pour renforcer nos relations (échange et coopération) dans la mesure du possible. (A. Gummy)

7.3 Clôture

Le modérateur a clôturé la session et la consultation en réfléchissant tout d'abord de façon brève sur ses objectifs et si ces derniers avaient été réalisés. Il s'est mis d'accord avec les commentaires précédents que beaucoup de progrès a été fait au cours de la consultation. Il a noté qu'il y avait de toute évidence une entente commune de la direction pour la CMC et du consensus sur ce qui était nécessaire pour la faire avancer. Il a exprimé le désir que les participants en sortent avec une meilleure vision des objectifs de la CMC et des rôles que les nombreux partenaires de la région pourraient jouer pour améliorer la gouvernance des océans. Ensuite il a invité à M. Ingmar Ström, conseiller auprès du ministère des affaires étrangères de Finlande à faire quelques remarques de clôture.

M. Ström s'est adressé aux participants. Après trois jours ce groupe est devenu un groupe d'amis. Je ne suis pas intervenu souvent parce que j'écoutais, et c'était fascinant d'être ici et d'apprendre. Maintenant, au moment de clore, il est possible de faire une évaluation. Lorsque notre gouvernement finance un projet nous voulons qu'il soit pertinent, qu'il soit bien organisé, avec une participation appropriée et élargie, et enfin que les résultats soient bien définis.

Je pense que nous pouvons dire avec confiance que nous avons réussi dans tous ces domaines. C'était très pertinent et l'organisation a été absolument parfaite. Nous devons des remerciements à Prof. Robin Mahon et tout le personnel à CERMES et à l'*University of the West Indies*. Nous savons que vous croyez personnellement à cette approche à la gouvernance, et au développement durable de la mer des Caraïbes, et que vous aimeriez avoir raison – et nous pensons que vous avez raison. L'idée d'un échange d'expériences entre la Baltique et la Caraïbe a surgi à partir d'une initiative de l'ambassadeur Andrade lors de sa visite à Helsinki. Mais cette réunion d'experts s'est avérée un échange plus grand d'opinions et d'informations, avec des discussions très ciblées qui peuvent sans doute être bénéfiques à la gouvernance de la mer des Caraïbes sur un plan plus large.

Je voudrais remercier tous les participants qui sont venus des différents coins de cette région mais aussi de très loin, des Etats-Unis, du Canada, de la mer Baltique, de la Suède, des

Galápagos, et de l’Australie (bien qu’ils soient basés à Trinidad). Vous nous avez donné des paroles d’avertissement et d’optimisme et ceci devrait offrir une approche équilibrée pour la suite.

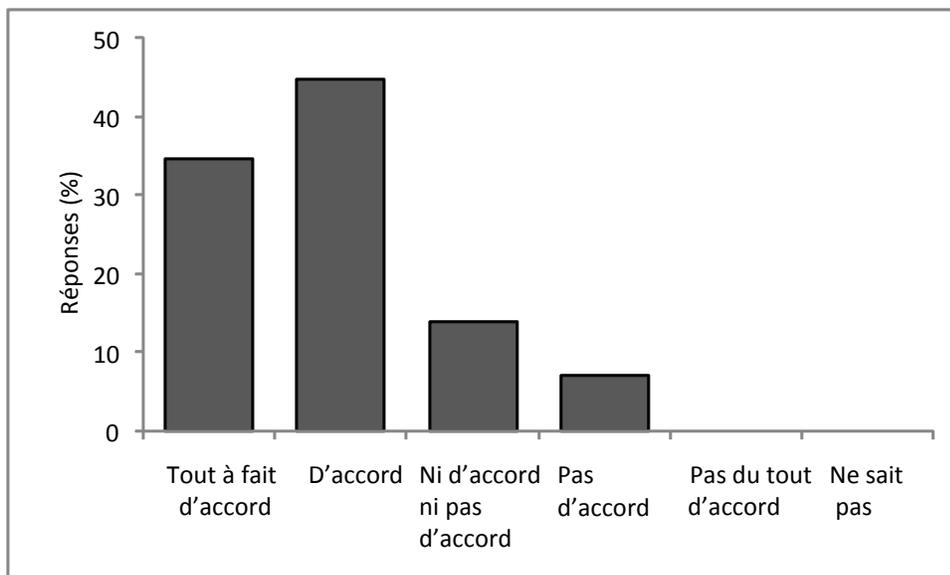
Cette réunion confirme que la Finlande avait de bonnes raisons d’être présente aux Caraïbes et ce sera un plaisir de continuer la collaboration avec vous sur des questions portant sur le développement durable. Je peux vous rassurer que l’HELCOM est disposée à collaborer activement le cas échéant. Nous nous attendons à des relations de longue durée.

La consultation a été terminée.

8 EVALUATION DES PARTICIPANTS

Les participants ont été invités à remplir un court questionnaire qui leur a été remis par courrier électronique à la fin de la consultation et qui pourrait être rempli en ligne. Il y avait 29 réponses qui sont résumées ci-dessous.

A quel point êtes-vous d’accord avec la déclaration suivante ? (Choisissez la réponse qui convient le mieux à votre opinion). Les présentations de la première et de la deuxième journée m’ont donné un contexte adéquat pour entendre au niveau stratégique le rôle possible et les opportunités pour la CMC dans la région de la Grande Caraïbe.



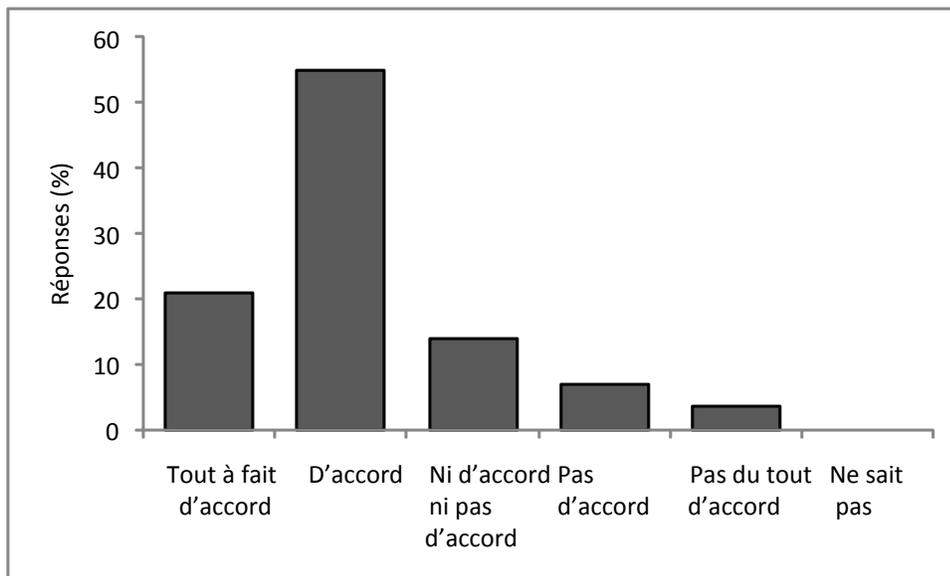
Qu’avez-vous AIME LE PLUS des présentations ?

- Informatives ; elles ont donné une vue panoramique des activités dans la région et ont offert d’excellentes informations de fond -- 12 réponses
- Détaillées, bien modérées et ont respecté l’heure -- 7 réponses
- Une diversité d’activités/organisations de la Caraïbe a été présentée -- 6 réponses
- Bien conçues et organisées avec un bon flux d’idées -- 3 réponses
- Des renseignements sur la CMC -- 1 réponse

Qu’avez-vous AIME LE MOINDRE des présentations ?

- Plus de temps nécessaire pour la discussion -- 8 réponses
- Trop de présentations dans une journée -- 7 réponses
- Aucun rapport direct avec la CMC -- 6 réponses
- Aucun aspect déplaisant -- 5 réponses
- Plus de renseignements utiles nécessaires -- 3 réponses
- La salle est trop petite -- 2 réponses
- Je ressens qu'il reste beaucoup à faire, surtout au niveau politique, pour que la CMC entre en fonction -- 1 réponse
- Certaines présentations étaient trop techniques -- 1 réponse

A quel point êtes-vous d'accord avec la déclaration suivante ? (Choisissez la réponse qui convient le mieux à votre opinion). Les sessions de l'atelier pendant la dernière journée m'ont offert suffisamment d'opportunités pour contribuer mes idées sur le rôle et la structure de la CMC.



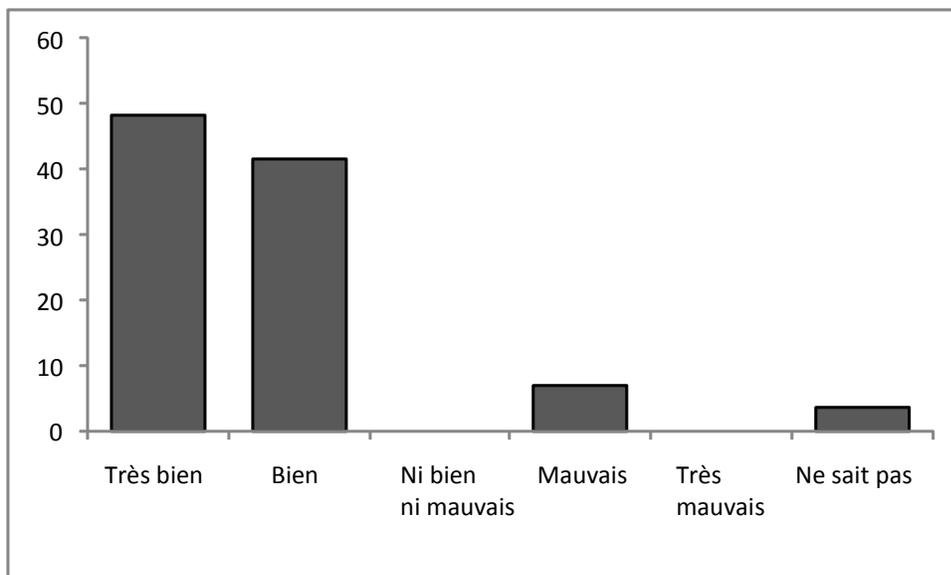
Qu'avez-vous AIME LE PLUS des sessions-débat ?

- La méthodologie pour arriver à un consensus et la petite taille des groupes de discussion -- 10 réponses
- Elles ont créé l'opportunité pour l'interaction/le dialogue -- 8 réponses
- Bien organisées -- 4 réponses
- Une opportunité pour trouver des idées sur les rôles de la CMC -- 4 réponses
- Une opportunité pour recommander des dispositifs créatifs -- 1 réponse
- Une opportunité pour se faire des connaissances pendant l'atelier -- 1 réponse
- L'échange d'idées et se rendant compte que d'autres avaient les mêmes réserves/questions -- 1 réponse
- Une opportunité pour se concentrer sur un domaine et le soutien de la personne technique - Dr. Fanning -- 1 réponse

Qu'avez-vous AIME LE MOINDRE des sessions-débat ?

- Aucun commentaire négatif -- 3 réponses
- Pas assez de temps -- 10 réponses
- L'éloignement du thème -- 2 réponses.
- Clarté et mise en œuvre de la méthode de facilitation -- 6 réponses
- N'étant pas sûr si je me trouvais à une table avec les bonnes personnes pour donner des réponses appropriées -- 1 réponse
- Les idées convenues dans le groupe globalement n'étaient pas articulées par le présentateur -- 1 réponse
- Trop longues -- 1 réponse
- Puisque l'objectif général de la CMC n'était pas clair, des individus avaient leurs propres opinions et par conséquent la discussion était parfois difficile -- 1 réponse
- Toutes étaient pendant la dernière journée, quelques participants étaient partis -- 1 réponse
- La petite annexe à la salle principale de réunion était très bruyante ! -- 1 réponse
- Les animateurs auraient dû passer plus de temps pour expliquer l'approche -- 1 réponse

En termes de qualité d'expérience, comme temps bien passé, quel indice donneriez-vous à la consultation dans son ensemble ? (Choisissez la réponse qui reflète le mieux votre opinion.)



ANNEXE I : LISTE DES PARTICIPANTS

Cérémonie d'ouverture

Hon Christopher Sinckler, MP
Acting Minister of Foreign Affairs
and Foreign Trade, Barbados

His Excellency Mr. Mikko Pyhälä
Ambassador Extraordinary and
Plenipotentiary of Finland to
CARICOM and the OECS

Ambassador Luis Fernando Andrade
Falla
Secretary General
Association of Caribbean States

Dr. Eudine Barriteau
Professor of Gender and Public
Policy and Deputy Principal,
University of the West Indies, Cave
Hill Campus

M. Algernon Leacock
Honorary Consul for Finland
Trident Insurance Financial Centre
Hastings, Christ Church

Participants

Agard, John
Professor of Tropical Island Ecology
Department of Life Sciences
University of the West Indies,
St. Augustine Campus
Trinidad and Tobago
Tel: (868) 662-2002 Ext.3095
Fax: (868) 663-5241
johnagard@yahoo.com

Álvarez Torres, Porfirio
Project Coordinator “Integrated
Assessment and Management of the
Gulf of Mexico Large Marine
Ecosystem”
United Nations Industrial
Development Organization
(UNIDO)

Bldv. Adolfo Ruiz Cortines 4209,
Del. Tlalpan, CP 14210
México, D.F., Mexico
Tel: 52-55-5628-0676
Mobil: 52-55-4140-6296
alvarez.porfirio@gmail.com

Alm, Anders
Head of Section, Department of
Natural Resources
Ministry of the Environment
Swedish Government Offices
Tegelbacken 2
SE-103 33 Stockholm
Stockholm, Sweden
Tel: +46 8 405 23 89
anders.alm@environment.ministry.se

Andrade Falla, Luis Fernando
Ambassador
Secretary General
Association of Caribbean States
(ACS)
5-7 Sweet Briar Road, St. Clair
P.O. Box 660,
Port-of-Spain, Trinidad and Tobago
Tel: 868-622-9575 ext. 227/230
Cell: (868) 297-0877
Fax: (868) 622-1653
lfandrade@hotmail.com

Blake, Donna
Country Representative
The Nature Conservancy
Unit 27, Devon House East
2 1/2 Kingsway
Kingston 10, Jamaica
Tel: (876) 754-4579 Ext. 21
Tel: (876) 906-0938 Ext. 21
Cell: (876) 577-9001
Fax: (876) 754-2365
dblake@tnc.org

Boudreau, Paul
Project Manager
Coastal and Ocean Information
Network (COIN)
ACZISC Secretariat

1226 Le Marchant Street,
Halifax NS, B3H 3P7 Canada
Tel: 902-494-7452
BoudreauPR@mar.dfo-mpo.gc.ca
COINAtlantic.ca

Cherrett, Nia
Associate Environmental Affairs
Officer
Sustainable Development Unit

ECLAC, Subregional Headquarters
1 Chancery Lane, P.O. Box 1113
Port-of-Spain, Trinidad & Tobago
Tel: (868) 224- 8076
Fax: (868) 623-8485
Nia.Cherrett@eclac.org

Coatanroach, Gaëtan
IMO Consultant
RAC/REMPEITC-Caribe
Aviation & Meteorology Building
Seru Mahuma z/n
Curacao, Netherlands Antilles
Tel. 5999 839 3719 (Direct)/
868 4612 (General)
Fax. +5999 868 4996
Skype: gcoatanroch
gcoatanroch@cep.unep.org
<http://cep.unep.org/racrempeitc>

Corbin, Christopher
Programme Officer, Assessment and
Management of Environment
Pollution (AMEP)
RCU, Caribbean Environment
Programme, UNEP
14-20 Port Royal Street
Kingston, Jamaica
Tel: (876) 922-9267
Fax: (876) 922-9292
cjc@cep.unep.org

Fanning, M. Lucia
Director, Marine Affairs Program
Dalhousie University
6100 University Avenue,
Halifax, Nova Scotia
Canada B3H 3J5
Tel: (902) 494-8390,
Fax: (902) 494-1001
lucia.fanning@gmail.com

Glazer, Robert
Executive Director
Gulf and Caribbean Fisheries
Institute, Inc.
Associate Research Scientist
Florida Fish and Wildlife
Conservation Commission
Fish and Wildlife Research Institute
2796 Overseas Highway, Ste. 119
Marathon, FL 33050 USA

Tel: (305) 289-2330
bob.glazer@myfwc.com

Gomes, Charmaine
Sustainable Development officer
Sustainable Development Unit
ECLAC Subregional Headquarters
for the Caribbean
1 Chancery Lane, P.O. Box 1113
Port of Spain, Trinidad and Tobago
Tel: (868) 224-8028
Fax: (868) 623 – 8485
Charmaine.GOMES@eclac.org

González Recinos, Mario
Director Regional
Organización del Sector Pesquero y
Acuícola del Istmo Centroamericano
(OSPESCA)
San Salvador, Salvador
Tel: (503) 2209-9364
Mobil: (503) 7877-4548
Fax: (503) 2263-1128
mgonzalez@sica.int

Grant, Sandra
ACP Fish II Programme
Caribbean Office
Princess Margaret Drive
P.O. Box 1944, Belize City, Belize
Tel: (501) 223-2974
Fax: (501) 223-2975
S.Grant@acpfish2-eu.org

Gumy, Angel Alberto
Senior Fishery Planning Officer
Fisheries and Aquaculture
Economics and Policy Division
(FIE)
Room F 406 Fisheries and
Aquaculture Department
FAO Viale delle Terme di Caracalla
- 00153, Rome, Italy
Tel: +39 0657056471
Fax: +39 0657056500
angel.gumy@fao.org
<http://www.fao.org>

Halmeranta, Hannele
Project Officer
Embassy of Finland
Edif. Atrium, Piso 1
Calle Sorocaima, entre Av.
Venezuela y Av. Tamanaco
El Rosal, Chacao, Caracas 1060,
Venezuela
Tel: 58 212 952 41 11

Mobile: +58 412 622 0011
Fax: 58 212 952 7536
hannele.halmeranta@formin.fi

Houghton, Milton
Deputy Executive Director
CRFM Secretariat
Princess Margaret Dr.
P.O. Box 642, Belize City, Belize
Tel: (501) 223-4443
Fax: (501) 223-4446
haughton@caricom-fisheries.com

Henderson, Scott
Director, Marine Conservation in the
Eastern Tropical Pacific Seascape
(ETPS),
Conservation International
Finca Lava Java
Bellavista, Santa Cruz
Galápagos Islands, Ecuador
Tel: +593 98718157
s.henderson@conservation.org

Inniss, Lorna
Deputy Director
Coastal Zone Management Unit
Bay Street, St. Michael, Barbados
Tel:(246) 228-5950
Fax:(246) 228-5956
linniss@coastal.gov.bb
www.coastal.gov.bb

Leotaud, Nicole
Executive Director
Caribbean Natural Resources
Institute (CANARI)
Administration Building
Fernandes Industrial Complex
Eastern Main Road
Laventille, Trinidad
Tel: (868) 626-6062
Fax: (868) 626-1788
nicole@canari.org

Luck, Emily
Second Secretary
Australian High Commission
18 Herbert Street, St Clair,
Port of Spain, Trinidad
Tel: 868-822-5465
Fax: 868-622 0659
Emily.Luck@dfat.gov.au

Lozano-Rivera, Pilar
Jefe Línea Análisis Integrado de
Información- LAI
Instituto de Investigaciones Marinas
y Costeras INVEMAR

Oficina Prado Plaza
Santa Marta, Colombia
Tel: 57+ 5+4328600 Ext 122
plozano@invemar.org.co

Mahon, Robin
Professor of Marine Affairs and
Director, CERMES
University of the West Indies
Cave Hill Campus, St. Michael
Barbados
Tel: 246-417-4570,
Fax: 246-424-4204
rmahon@caribsurf.com

McConney, Patrick
Senior Lecturer
CERMES, University of the West
Indies, Cave Hill Campus
St. Michael, Barbados
Tel: 246-417-4725
Fax: 246-424-4204
patrick.mcconney@cavehill.uwi.edu

McDonald, Franklin
Coordinator, Institute for
Sustainable Development,
University of the West Indies, Mona
Campus
Kingston 6, Jamaica
Tel: (1) 876 927 2564
Fax: (876) 977 0677
Mobile: (876) 990 1365
franklin.jmcd@gmail.com

Mendoza H., Jeremy
Depto. de Biología Pesquera
Instituto Oceanográfico de
Venezuela
Universidad de Oriente
Cumaná, Venezuela
Tel: 58-293-4002120
mendoza.jeremy@gmail.com

Monge Castro, Oscar
Cancillería Tratados Costa Rica
Ministerio de Relaciones Exteriores
Cancillería
San José, Costa Rica
Tel: (506) 256-2422
Fax: (506) 256-2427
omonge@rree.go.cr

Muñoz Galeano, Edas
Director
Unidad Regional de Coordinación
del Programa Golfo de Honduras
Puerto Cortés, Honduras.
Tel: (504)665-2343

Fax: (504)665-3072
edasmunozg@gmail.com
proyecto.golfo@gmail.com

Murdoch, Colin
Ambassador and Permanent
Secretary
Ministry of Finance and Economy
Antigua and Barbuda
Tel: 268 727 0036
Fax: 268 462 1622
murdochcolin@hotmail.com

Murray, Peter A.
Programme Officer III
OECS Environment & Sustainable
Development Unit
Castries, Saint Lucia
Tel: (758) 455 6327/6367
Fax: (758) 452 2194
pamurray@oece.org

Nurse, Leonard
Chairman, Caribbean Community
Climate Change Centre and
Senior Lecturer
CERMES, University of the West
Indies
Cave Hill Campus, Barbados
Tel: 246-417-4344
Fax: 246-424-4204
leonard.nurse@cavehill.uwi.edu

Ogden, John C.
Professor of Integrative Biology
University of South Florida
c/o Florida Institute of
Oceanography
830 First Street South
St. Petersburg, FL 33701 USA
Mobile: (727) 641-4673
jogden@marine.usf.edu

Oxenford, Hazel
Professor of Marine Ecology and
Fisheries
CERMES, University of the West
Indies
Cave Hill Campus, Barbados
Tel: 246-417-4725
Fax: 246-424-4204
hazel.oxenford@cavehill.uwi.edu

Parris, Nicole N.
Foreign Service Officer II
Caribbean/CARICOM Relations
Division
Ministry of Foreign Affairs and
Foreign Trade,

Barbados, W.I.
Tel: (246) 431-2200
Fax: (246) 429-6652
nparris@foreign.gov.bb

Pérez Moreno, Manuel
Experto Regional
Organización del Sector Pesquero y
Acuícola del istmo Centroamericano
(OSPESCA)
Edificio OIRSA, Calle Ramón
Belloso, Final Pasaje Isolde
Colonia Escalón,
San Salvador, El Salvador
Tel: (503) 22631123 Ext. 618
mperez@oirsa.org

Phillips, Terrence
Programme Manager, Fisheries
Management and Development
CRFM Secretariat
3rd floor Coreas Building
Halifax & Hillsboro Street
Kingstown, St. Vincent and the
Grenadines
Tel: (784) 457-3474
Fax: (784) 457-3475
terrencephillips@vincysurf.com

Roach, Ramon
Coastal Zone Management Unit
Bay Street, Bridgetown, Barbados
Tel. (246) 228 - 5950
Fax (246) 435-0677
rroach@coastal.gov.bb

Rolon, Miguel
Executive Director
Caribbean Fishery Management
Council (CFMC)
268 Muñoz Rivera Ave.,
Suite 1108
San Juan, Puerto Rico 00918-2577
Tel: (787) 766-5926
Fax: (787) 766-6239
Miguel.A.Rolon@noaa.gov

Salazar Grande, César Ernesto
Asesor Jurídico
Secretaría General SICA
Boulevard Orden de Malta No. 470,
Urbanización Santa Elena, Antiguo
Cuscatlán, Departamento de La
Libertad, El Salvador
Tel: (503) 2248-8826
Fax: (503) 2248-8899
csalazar@sica.int

Sammarco, Paul W.
Executive Director
Association of Marine Laboratories
of the Caribbean (AMLC) and
Professor, Louisiana Universities
Marine Consortium (LUMCON)
8124 Hwy. 56
Chauvin, LA 70344, USA
Tel: (985) 851-2876
Fax: (985) 851-2874
psammarco@lumcon.edu

Shurland, Deirdre
Coordinadora/Coordinator
Unión Internacional para la
Conservación de la Naturaleza/
International Union for the
Conservation of Nature
Regional Office for Mesoamerica
and the Caribbean Initiative
Apdo. 146-2150, Moravia
San José, Costa Rica
Tel: (506) 2241 0101 x246
Fax: (506) 2240 9934
deirdre.shurland@iucn.org

Smith, David C.
Coordinator, Institute for
Sustainable Development
and University Consortium for
Small Island States
University of the West Indies, Mona,
Jamaica
Tel: (876) 977-5530 / 927 1660 Ext.
2613
david.smith02@uwimona.edu.jm

Spencer, Donna
Communications, Networking and
Information Specialist
GEF-IWCAM Project,
Caribbean Environmental Health
Institute
Castries, Saint Lucia
Tel: (758) 452 - 2501 / 1412
Fax: (758) 453 - 2721
Dspencer@cehi.org.lc

Stokkermans, Paul
Director
Carmabi Foundation
Piscaderabaai z/n
P.O. Box 2090, Curaçao
Tel: 599-9-4624242 ext. 14
Fax: 599-9-4627680
p.stokkermans@carmabi.org

Suarez, Ana Maria
Jefa de departamento Docente
Centro de Investigaciones Marinas
Universidad de la Habana
Calle 16 no. 114 e- 1ra y 3ra,
Miramar, Playa
Ciudad Habana, Cuba
Tel: (537) 203-0617
amisa@uh.cu

Sutherland, Michael
Department of Geomatics
Engineering and Land Management
University of the West Indies
St. Augustine, Trinidad & Tobago
Tel: (868) 662 2002 ext. 2564
Mobile: (868) 473 5541
michael.sutherland@sta.uwi.edu
michael.d.sutherland@unb.ca

Thomas, Anya
Senior Project Officer Sustainable
Development
CARICOM Secretariat
Bank of Guyana Building
P.O. Box 10827
Georgetown, Guyana
Tel: 592 222 0001-75 Ext 2625
Fax: 592 222 0155/0171
anya@caricom.org

Ström, Ingmar
Counsellor, Regional Manager for
Mexico and the Caribbean
Unit for Latin America and the
Caribbean, Department for the
Americas and Asia, Ministry for
Foreign Affairs
Katajanokanlaituri 3, Helsinki
POB 513, 00023, Finland
Tel: 3589 1605 6362
Mobile: 3584 0560 5669
Ingmar.Strom@formin.fi

Velikova, Violeta
PMA Officer, Black Sea
Commission Permanent Secretariat
Dolmabahce Sarayi, Hareket Kosku
II, Besiktas 34 353
Istanbul, Turkey
Tel: 0090 212 327 35 80
Fax: 0090 212 227 99 33
Mobile: 0090 533 280 14 04
Skype: violeta6126-office
violeta.velikova@blacksea-commission.org
www.blacksea-commission.org

Voordouw, Jan
Panos Caribbean
Frères 20, Route de Frères, HT
6120, Pétion-Ville, Haiti
Tel: (509) 2511-1460 / 2942-0321
Mobile: (876) 448-4669
jan@panoscaribbean.org

Willoughby, Stephen
Chief Fisheries Officer
Fisheries Division - Ministry of
Agriculture and Rural Development
Princess Alice Highway
Bridgetown, St. Michael
Barbados, W. I.
Tel: 246-426-3745
Mobile: 246-436-9068
fishbarbados.fb@caribsurf.com

Windevoxhel, Néstor J.
Regional Coordinator
CLME Project
c/o IOCARIBE IOC (UNESCO)
Cartagena, Colombia
Tel: 57 5 664 0914
Tel/Fax: 57 5 664 8882
Mobile: 57 301 725 6616
NestorW@unops.org
windevoxhel@hotmail.com

Rapporteurs

Cooke, Alexcia
PhD Candidate
CERMES, University of the West
Indies, Cave Hill Campus, Barbados
Tel: 246-417-4562
Fax: 246-424-4204
alexcia.cooke@mycavehill.uwi.edu

Cox, Shelly-Ann
PhD Candidate
CERMES, University of the West
Indies, Cave Hill Campus, Barbados
Tel: 246-417-4567
Fax 246-424-4204
shelly.cox@cavehill.uwi.edu

Peterson, Angelie
PhD Candidate
CERMES, University of the West
Indies, Cave Hill Campus, Barbados
Tel: 246-417-4827
Fax 246-424-4204
angelie.peterson@mycavehill.uwi.edu

Animateurs

Almerigi, Sharon CPF
People Dynamics Associates

48 Sunset Crest, St. James Barbados
Tel: 246-432-2011
Mobile: 246-234-6457
salmerigi@caribsurf.com
<http://mypages.caribsurf.com/salmerigi>

Cumberbatch, Janice
Lecturer
CERMES, University of the West
Indies, Cave Hill Campus, Barbados
Tel: (246) 417-4569,
Fax: (246) 424-4204
janice.cumberbatch@cavehill.uwi.edu

Olton, Toney
The Potter Centre
PO 929E, St. Michael
Barbados
Tel: (246) 228-7256
Mobile: (246) 266-2628
thepotter@caribsurf.com

Secrétariat

Hurley, Jennifer
Administrative Assistant
CERMES, University of the West
Indies
Cave Hill Campus,
St. Michael
Barbados
Tel: 246 417-4339
Fax: (246) 424-4204
jennifer.hurley@cavehill.uwi.edu

Rollins, Lisa-Ann
Stenographer/Clerk (Secretary)
CERMES, University of the West
Indies
Cave Hill Campus,
St. Michael, Barbados
Tel: (246) 417-4317 / 4316
Fax: (246) 424-4204
lisa-ann.rollins@cavehill.uwi.edu

Simmons, Bertha
Conference Coordinator
Welches, Christ Church
Barbados
Tel: (246) 417 4830
bines.simmons@gmail.com

ANNEXE II : PROGRAMME

1 ^{ère} journée – mercredi le 7 juillet		
09:00-10:00	Cérémonie d'ouverture	
10:00-10:30	Interaction avec les médias, déboursement de fonds et pause café	
La structure de la gouvernance marine dans la région (Modérateur – Néstor Windevoxhel)		
10:30-10:45	L'objectif et la structure de la consultation	Robin Mahon
10:45-11:00	La condition de la mer des Caraïbes	John Agard
11:00-11:15	La structure de gouvernance du grand écosystème marin comme modèle pour la région de la Grande Caraïbe	Lucia Fanning
11:15-11:30	Interactions au niveau national avec des organisations régionales	Patrick McConney
11:30-11:45	Faire participer les parties prenantes dans l'offre de conseils – le cas des pêcheurs	Terrence Phillips
11:45-12:00	Le rôle de la Commission de la mer des Caraïbes (CMC) de l'AEC dans la gouvernance régionale	Luis Andrade Falla
12:00-12:15	Le rôle du mécanisme régional des pêches de la Caraïbe (CRFM) dans la gouvernance de la mer des Caraïbes	Milton Haughton
12:15-13:30	Déjeuner	
13:30-13:45	Le rôle de l'organisation du secteur de la pêche et de l'aquaculture dans l'isthme centraméricain (OSPESCA) de SICA dans la gouvernance de la mer des Caraïbes	Mario González
13:45-14:00	Le rôle de l'OECO dans la gouvernance des océans de la région	Peter Murray
14:00-14:15	Le rôle des OIG de l'ONU dans la gouvernance de la région - PNUE	Christopher Corbin
14:15-14:30	Le rôle des OIG de l'ONU dans la gouvernance de la région – FAO WECAFC	Angel Gumy
14:30-14:45	Forum ouvert ¹⁹	
14:45-15:00	Discussion et contributions des participants	
15:00-15:30	Pause café	
Traduire les informations en conseils politiques (Modérateur – Patrick McConney)		
15:30-15:45	Le processus proposé pour l'interface science-politiques pour la CMC	Robin Mahon
15:45-16:00	L'interface science-politiques	Franklin MacDonald
16:00-16:15	Le système de la Commission de la mer Baltique	Anders Alm
16:15-16:30	Le système de la Commission de la mer Noire	Violeta Velikova
16:30-16:45	Forum ouvert ¹⁹	
16:45-17:00	Discussion et contributions des participants	

¹⁹ Le forum ouvert offre une opportunité aux organisations n'ayant pas fait des présentations dans le programme de partager leurs opinions sur les rôles pendant 3 à 5 minutes. Veuillez indiquer au modérateur si vous souhaitez participer à cette session.

2 ^{ème} journée – jeudi le 8 juillet		
Le système d'informations pour soutenir l'interface science-politiques (Modérateur à déterminer)		
09:00-09:15	Le système d'informations proposé pour la CMC	Robin Mahon
09:15-09:30	COIN en tant que modèle à être adapté aux fins du partage d'informations dans la région de la Grande Caraïbe	Paul Boudreau, IOI Canada
09:30-09:45	L'atlas de la Caraïbe marine	Ramon Roach, CMA Coordinator
09:45-10:00	L'association des laboratoires marins de la Caraïbe (AMLC) en tant que source d'informations	Paul Sammarco, AMLC
10:00-10:15	Le rôle de l'UNESCO-COI/IOCARIBE dans la science et l'information régionales	Lorna Inniss, IOCARIBE
10:15-10:45	Pause café	
10:45-11:00	La gestion de données et d'informations en vertu de la Convention de Carthagène	Christopher Corbin, PNUE
11:00-11:15	Les éléments en termes de données et d'informations du projet « grand écosystème marin de la Caraïbe »	Néstor Windevoxhel, CLME
11:15-11:30	Leçons apprises de la gestion de données et d'informations dans le projet dans le golfe du Honduras	Edas Muñoz Galeano
11:30-11:45	La gestion de données et d'informations dans le projet pour la gestion intégrale des bassins versants et des zones côtières dans les petits Etats insulaires en développement (FEM-IWCAM)	Donna Spencer, IWCAM
11:45-12:00	Le rôle de l'institut PANOS dans le partage d'informations et la création de réseaux	Jan Voordouw, PANOS
12:00-13:15	Déjeuner	
13:15-13:30	La capacité en sciences et informations au Mexique	Porfirio Alvarez, G of M LME
13:30-13:45	La capacité en science et informations au Venezuela	Jeremy Mendosa
13:45-14:00	La capacité en science et informations à Cuba	Anna Maria Suarez
14:00-14:15	La capacité en science et informations des ONG et la TNC	Donna Blake
14:15-14:30	L'expérience d'INVEMAR avec la gestion de données et d'informations	Pilar Lozano
14:30-15:00	Pause café	
15:00-15:45	Forum ouvert	Modérateur
15:45-16:00	Discussion et contributions des participants	
16:00-16:30	Courrier électronique et création de réseaux	

3 ^{ème} journée – vendredi le 9 juillet		
Des groupes de travail avec un animateur sur des thèmes		
09:00-10:30	Groupe de travail No. 1 : La structure de la gouvernance	Toney Olton (animateur), Alexcia Cooke (rapporteur ²)
	Groupe de travail No. 2 : L'interface science-politiques	Sharon Almerigi (animatrice), Shelly-Ann Cox (rapporteur ²)
	Groupe de travail No. 3 : Le système d'informations	Janice Cumberbatch (animatrice), Angelic Peterson (rapporteur ²)
	Pause café	
10:30-12:00	Groupe de travail No. 1 : La structure de la gouvernance	Comme plus haut
	Groupe de travail No. 2 : L'interface science-politiques	Comme plus haut
	Groupe de travail No. 3 : Le système d'informations	Comme plus haut
12:00-13:30	Déjeuner	
Rapports des groupes de travail (Modérateur – Robin Mahon)		
13:30-15:30	Groupe de travail No. 1 : La structure de la gouvernance	Rapporteur de groupe
	Groupe de travail No. 2 : L'interface science-politiques	Rapporteur de groupe
	Groupe de travail No. 3 : Le système d'informations	Rapporteur de groupe
	Panel : M. Chris Corbin, Amb. Andrade Falla, Dr. Bob Glazer, M. Franklin MacDonald, Dr. Ana María Suárez	Discussion de panel Discussion générale
15:30-16:00	Pause café	
16:00-16:45	Conclusions	Panel et organisateurs
16:45-17:00	Clôture	Organisateurs

² Pour la prise de notes uniquement. Chaque groupe nommera son/ses propre(s) rapporteur(s) pour présenter à la session plénière

ANNEXE III : SESSIONS-DEBAT

Groupes de travail		
<p>« La gouvernance marine de la région et les rôles des agences clés »</p> <p>Animateur : Toney Olton Rapporteur : Alexcia Cooke Membres du groupe : Andrade Falla, Luis Corbin, Christopher Fanning, Lucia Gomes, Charmaine González, Mario Halmeranta, Hannele Houghton, Milton Luck, Emily Monge, Oscar Murray, Peter Phillips, Terrence Rudder, Winston Inniss, Lorna Smith, David Stare, Helena Ström, Ingmar Willoughby, Stephen Windevoxlhel, Néstor</p>	<p>« Développer une interface science-politiques pour la gouvernance des océans dans la région de la Grande Caraïbe »</p> <p>Animatrice : Sharon Almerigi Rapporteur : Shelly Ann Cox Membres du groupe : Agard, John Alm, Anders Alvarez, Porfirio Blake, Donna Cox, Nicholas Glazer, Robert Gumy, Angel Leotaud, Nicole McConney, Patrick McDonald, Franklyn Murdoch, Colin Rolon, Miguel Salazar, Cesar Shurland, Deirdre Stare, Helena Stokkermans, Paul Thomas, Anya Velikova, Violeta</p>	<p>« Le système d'informations pour soutenir l'interface science-politiques »</p> <p>Animatrice : Janice Cumberbatch Rapporteur : Angelie Peterson Membres du groupe : Boudreau, Paul Coatonroch, Gaëtan Cherrett, Nia Franklin, Anthony Grant, Sandra Henderson, Scott Lozano, Pilar Mahon, Robin Mendoza, Jeremy Muñoz Galeano, Edas Ogden, John Perez, Manuel Roach, Ramon Sammarco, Paul Spencer, Donna Suarez, Ana Maria Sutherland, Michael Voordouw, Jan</p>

ANNEXE IV : LES PRESENTATIONS DES SESSIONS-DEBAT

8.1 Rapport de la discussion du groupe No. 1 : La gouvernance marine de la région et les rôles des agences clés

Question No. 1 : A votre avis, quels aspects des propositions que vous avez entendues dans la réunion vous semblent viables et bénéfiques pour rendre la Commission de la mer des Caraïbes plus efficace ?

Réponse générale

- Les approches et les propositions semblent faisables pour rendre la CMC plus efficace
- Elles présentent un potentiel de valeur ajoutée – ceci devrait être inclus dans le rapport

Thèmes/fils communs qui ont surgi

- La CMC devrait être consultative mais ses recommandations devraient être prises en compte pour leur mise en œuvre en fonction des priorités nationales
- La structure telle que proposée est faisable mais il faut quelques modifications ; pareil pour les contributions nationales
- La coordination entre organes formels qui existent devrait être incorporée dans la structure de la CMC
- Il doit y avoir plus d'informations sur les organisations et les institutions ainsi que les activités des Etats membres
- Les intérêts et les préoccupations des parties prenantes devraient être abordés d'une approche de bas en haut

Conclusions

- La discussion a apporté des contributions valables sur l'interaction entre la science et les politiques et du consensus sur une collaboration du rôle central de la CMC et l'AEC.
- Un mécanisme à force obligatoire devrait être proposé avec l'accent spécifique là où il y a des lacunes ou du chevauchement afin de promouvoir la création de décisions obligatoires
- Très compréhensif. Une reconnaissance que le cadre pour la gouvernance du CLME est bon en théorie

Question No. 2 : A votre avis, quels aspects des propositions seront les plus difficiles à mettre en œuvre ?

Thèmes/fils communs qui ont surgi

- Limites de capacité – financière, humaine
- De grosses asymétries par ex. culturelles, qui créent des conditions qui limitent les opportunités d'intégration
- Les coûts élevés de fonctionner dans différentes langues
- Des mécanismes de communication existants qui sont faibles

- La mer des Caraïbes en tant que ressource commune partagée
- La composition actuelle de la CMC peut ne pas inclure tous les pays de la région et il faut des mécanismes pour leur inclusion
- Il faut mieux articuler la valeur ajoutée créée par la CMC – les lacunes qui seront abordées, et les mécanismes pour la coopération afin de stimuler une plus grande participation
- Les sous-comités actuels tels que créés peuvent limiter la mise en œuvre – il faut aborder leur statut, comment ils seront créés, comment ils fonctionneront et se réuniront sous des thèmes

Importantes découvertes/surprises

- Le processus fait appel à une planification très soignée
- L'engagement doit être réalisé surtout de la part des gouvernements pour la mise en œuvre

Conclusions

- Il faut se servir de mécanismes existants
- Il faut des ressources – financières, humaines
- Un plan d'action clair
- Utiliser des études, des processus existants, par ex. SICA, UE

Question No. 3 : De votre perspective, quels aspects de ces propositions changeriez-vous ou amélioreriez-vous pour rendre la Commission de la mer des Caraïbes plus efficace?

Thèmes/fils communs qui ont surgi

- La fonction actuelle est de surveiller et promouvoir l'exploitation durable de la mer des Caraïbes
- Un instrument normatif comprenant des conséquences/sanctions sera nécessaire pour sauvegarder les ressources de la Caraïbe
- La Commission doit inclure tous les Etats, organisations et territoires de la région
- Le principe de la subsidiarité – traiter avec les domaines qui ne peuvent pas être abordés par des organisations existantes
- Poursuivre la mise en œuvre et travailler à travers des organisations existantes
- Définir de façon claire les rôles et les fonctions de la CMC et de ses sous-comités afin d'assurer la clarté et la transparence
- Traiter de façon plus claire la relation entre la science, la prise de politiques et la cohérence des politiques

Recommandations relatives aux sous-comités :

- La structure et la fonction des sous-comités sont critiques au succès de la CMC
- Ils doivent être capables de fonctionner avec une certaine souplesse
- Ils peuvent se réunir sous des thèmes (ne pas opérer de façon isolée), par ex. l'agriculture, le tourisme
- Ils peuvent inclure de l'expertise *ad hoc* pour traiter des questions spécifiques
- Les présidents des sous-comités peuvent être membres de droit du bureau

- Les présidents des sous-comités doivent soumettre un seul rapport conjoint au bureau
- Le travail de la CMC se trouve dans le domaine public, les rapports sont en ligne, ainsi que les comptes-rendus de réunions
- L'AEC et la CMC peuvent servir de pont entre les groupes ayant des mandats similaires qui fonctionnent à travers des langues et des zones sous-régionales
- Les stratégies d'information et de communication requises pour traiter la gestion de connaissance et la communication avec le public, les donateurs et les membres pour aider avec le budget et l'acceptation

Question No. 4 : Que faudrait-il pour que vous acceptiez tout le processus ?

Thèmes/fils communs qui ont surgi

- Il faut des objectifs clairs pour la structure de la CMC
- Des bénéfices incontestables à découler d'une participation au processus
- Il faut une consultation avec les Etats membres
- Le processus de prise de décisions devrait être efficace et global
- Une claire définition des valeurs et responsabilités et ce processus doit inclure les parties prenantes
- Le rapport de cette réunion devrait informer et influencer la poursuite de la mise en opérations de la CMC
- Le secrétaire général de l'AEC pourrait participer aux réunions annuelles pour la prise de décisions de la part d'organisations internationales et régionales
- La désignation d'un point focal pour la CMC au sein de l'AEC
- La CMC pourrait créer des liens d'information avec toutes les parties prenantes
- Il faut un processus de contrôle et d'évaluation pour déterminer la réalisation des objectifs et résultats « attendus »

Importantes découvertes/surprises

- Une connectivité existe ; ainsi aucune question ne peut être abordée en isolation
- Aucune surprise

Conclusions

- Beaucoup de travail à faire – il faut commencer aussi tôt que possible
- Une volonté de contribuer de la part d'organisation et d'individus de la région
- Un besoin immédiat de mobiliser des ressources
- « Le sous-comité sur le budget » pourrait être restructuré sous forme de « sous-comité chargé de la mobilisation des ressources »
- Les sous-comités « juridiques » et « de gouvernance » peuvent être intégrés
- Il faudrait garder les sous-comités « scientifiques et techniques »

8.2 Groupe de discussion No. 2 : L'interface science-politiques

Question No. 1 : A votre avis, quels aspects des propositions que vous avez entendues dans la réunion vous semblent viables et bénéfiques pour rendre la Commission de la mer des Caraïbes plus efficace ?

Thèmes et fils communs

- Etudier d'autres modèles de commissions à travers le monde (structures et institutions juridiques, règlement)
- Ne pas dupliquer; utiliser des centres d'excellence existants
- Ne pas être prescriptif ; offrir des options de politiques, des indices et des conséquences
- Secteurs clés : l'environnement comme un groupe central. C'est un thème transversal pour tous les secteurs
- L'agriculture devrait être considérée comme un secteur

Importantes découvertes

- Une forte stratégie de communication s'avère critique (identifier des « champions » pour les sous-comités)
- La CMC a besoin d'un secrétariat dédié (du personnel et du financement quotidien ; la faisabilité de l'emplacement et de l'opération)
- Un plan d'action stratégique est nécessaire
 - Définir des questions transfrontalières : régionales, sous-régionales et nationales
 - Analyse des écarts
 - Structures de réseaux
- Représentation et évaluation de projets et programmes pour identifier les points forts, faiblesses et leur efficacité
- Veiller à ce que tout se fasse de façon transparente

Conclusions

- La CMC a besoin d'un secrétariat dédié
 - Service à PLEIN TEMPS pour les sous-comités
 - Fonds de lancement

Question No. 2 : A votre avis, quels aspects des propositions seront les plus difficiles à mettre en œuvre ?

Thèmes ou fils communs

- Une direction au plus haut niveau et une responsabilité générale
- Communication – langues et disciplines linguistiques utilisées.
- Tendance à « réagir » au lieu d' « être proactif » au niveau de la science et des politiques
- Il faut créer des mécanismes pour développer un consensus aux niveaux national et régional
- Des questions portant sur les droits souverains contre le bien-être de tous

- La présentation appropriée d'information pour les différents groupes-cible qu'ils soient décideurs ou scientifiques, etc.
- Il faut inclure (engager complètement) les autres secteurs et parties prenantes.
- Il faut que les sous-comités fonctionnent pour réaliser l'interface science-politiques
- Utiliser le processus d'analyse de capacités et l'action stratégique pour combler les lacunes ou les mettre en évidence.
- La mobilisation des ressources est insuffisante – expertise et argent

Importantes découvertes et surprises

- Surpris que le rôle des médias n'ait pas été mentionné ou discuté
- Il est surprenant la quantité de ressources qui sont disponibles au sein des différents groupes mais qui ne sont pas exploitées par les décideurs
- Il faut que les personnes se communiquent et que le message soit clair
- Utiliser l'information dont nous disposons et l'appliquer

Conclusions

- Il nous faut trouver de meilleures méthodes pour exploiter les données et de les rendre utiles aux décideurs et aux scientifiques
- Des stratégies claires de communication entre données et usages, y compris la dissémination d'informations. Il faut les appliquer à tous les niveaux, y compris ceux qui expriment leurs opinions et ceux qui prennent les décisions
- La Commission et ses sous-comités doivent être entièrement fonctionnels avec un secrétariat bien financé et compétent
- Les décideurs n'articulent pas les politiques de façon claire pour stimuler ou défier la science
- Les sous-comités de la CMC doivent faire en sorte que les sous-comités chargés de la gouvernance, de l'extension et de l'information publique fonctionnent
- Il n'y a pas suffisamment de ressources pour une interface efficace
- Un manque de ressources et d'initiatives pour la mobilisation des ressources
- Une absence de direction claire aux niveaux national et régional. Une absence de besoins définis et de rapports de soutien

D'autres observations intéressantes

- Décisions/articulations claires sur les politiques pour stimuler la science. Ils (les décideurs) ont besoin de directions politiques claires.
- Les métadonnées doivent être disponibles à tous les secteurs scientifiques

Question No. 3 : De votre perspective, quels aspects de ces propositions changeriez-vous ou amélioreriez-vous pour rendre la Commission de la mer des Caraïbes plus efficace?

Thèmes ou fils communs

- Les arrangements structurels sont :
 - Secrétariat pour la CMC
 - Comités consultatifs

Importantes découvertes

- Plan d'action stratégique (aussi tôt que possible)
- Le travail régional dépend des accomplissements nationaux pour relier la science et les politiques

Conclusions

- Secrétariat de la CMC doté d'installations pour l'extension
- Le sous-comité chargé de la gouvernance, de l'extension et de l'information publique doit être renforcé
- Le secrétariat doit commencer de façon modeste et doit se développer
- Relations entre la commission et les acteurs nationaux doivent être renforcées
- Un dialogue dans les deux sens entre scientifiques et décideurs
- Stratégies et réseaux d'expertise et d'institutions (inventaire)
- Créer le poste de conseiller scientifique en chef
- Normalisation et harmonisation de la gestion de données et de rapports
- Importantes décisions de la commission doivent être mises en œuvre par les pays et les documents juridiques ratifiés
- Plan d'action stratégique
- Notes portant sur les politiques pour les décideurs
- Apporter de la valeur ajoutée à la prise de décisions (présentation d'informations portant sur les politiques)
- La CMC devrait aider les pays à relier les politiques et la science du gouvernement au niveau national
- Une analyse du chevauchement entre les différents programmes
- Accès aux décideurs est renforcé pour stimuler la mise en œuvre au niveau national
- Des groupes consultatifs sur des thèmes spécifiques consistant à la fois de décideurs et scientifiques

Question No. 4 : Que faudrait-il pour que vous acceptiez tout le processus ?

Thèmes ou fils communs

- Des structures et processus pour une forte communication et participation à tous les niveaux
- Promotion à travers des « histoires de réussite »

- Bonne gouvernance au sein de la CMC
- Soutien de la science à travers les réseaux et la participation
- Réponse régionale aux besoins des parties prenantes est évidente
- Des dirigeants respectés qui participent en tant qu'individus et qu'organisations

Importantes découvertes et surprises

- La protection du territoire par les agences internationales peut limiter la CMC
- Il faut inclure les « décideurs » à TOUS les niveaux
- La communication est critique
- La « science » et la « politique » sont abstraites alors il faut se concentrer sur les gens et les pratiques

Conclusions

- Il y a de nombreux défis devant nous

8.3 Groupe de discussion No. 3 : Les systèmes d'informations nécessaires pour soutenir l'interface science-politiques

Question No. 1 : A votre avis, quels aspects des propositions que vous avez entendues dans la réunion vous semblent viables et bénéfiques pour rendre la Commission de la mer des Caraïbes plus efficace ?

Thèmes communs

- Une plateforme pour le recueil de données et d'informations, leur interprétation
- Une combinaison d'approches systémiques (moteur de recherche, web, courrier escargot)
- Eléments graphiques/écrans
- La CMC ne dispose pas de dépositaire central (métadonnées)
- Relations entre institutions, étude pour identifier les lacunes et les domaines de chevauchement
- La courbe d'apprentissage est basse et l'accès est libre
- Des chemins d'informations à et vers des communautés
- Redondance d'informations critiques
- Faciliter la fertilisation croisée entre les secteurs
- Un mécanisme d'alerte pour permettre aux décideurs d'identifier des questions futures
- Une méthode fiable d'accès aux données et aux informations historiques et futures
- Un « nodus » d'accueil devrait être une institution durable avec des individus dédiés
- Couvrir des thèmes multiples (d'ordre spatial, politique, social, biologique, etc.) et institutions (ONG, gouvernements, etc.). Données et informations institutionnelles
- Financement durable
- Construire/commencer de façon modeste
- Système dynamique, souple et capable d'être mis à jour

Importantes découvertes/surprises

- Système distribué
- Redondance
- Toutes catégories et tous niveaux de données, information et sources de données
- Facile à utiliser

Conclusions

- Identifier et définir des sources et ressources humaines, financières et techniques
- Etude
- Parties prenantes, données, usagers, matériels
- Consistance et ses priorités doivent être définies (y compris les décideurs)

Observations

- Manque de clarté sur la fonction de la CMC limite notre capacité de concevoir un système d'informations

Question No. 2 : A votre avis, quels aspects des propositions seront les plus difficiles à mettre en œuvre ?

Thèmes communs

- Absence d'accords gouvernementaux et de volonté pour partager des informations en raison d'un manque de confiance/souveraineté, peur des conséquences du partage. Barrières politiques
- Des finances pour développer le système et le soutenir. Il faut financer l'équipe de personnes. Il faut des organisations internationales (extra régionales). Créer de la crédibilité
- Différentes capacités (humaines et techniques) des pays pour mettre en œuvre les systèmes IT, différentes connaissances. Niveaux appropriés doivent être créés pour différents pays
- Des écarts d'informations dans la région sur certains sujets et dans certaines zones géographiques
- Fragmentation d'activités et manque de coordination
- Le système d'informations doit être original/attirant, géré par la CMC mais basé sur des expériences existantes
- Coopération entre toutes les sources de données créées, d'une façon participative – cela prend du temps et implique de la confiance – les organisations et les pays doivent ajuster leurs méthodes – la continuité peut être assurée – connaissances traditionnelles
- Normalisation et harmonisation du recueil de données et les formats de stockages
- Inclure pas seulement des données scientifiques ; aussi des données sociales, économiques et juridiques
- Respecter les réalités institutionnelles et politiques – utilisation de moyens appropriés

Importantes découvertes/surprises

- Participation : crédibilité, direction, engagement
 - Durabilité
 - Renforcement des capacités : contribuer à l'accès
 - Caractère compréhensif des types de données
 - Harmonisation et normalisation

Conclusions

- Il est difficile :
 - de prendre en compte toutes les structures : sociale, économique, politique, géophysique, géochimique, traditionnelle
 - d'être poussé par la demande, de réagir à l'interface science-politiques
 - d'être utile ; le système doit être commercialisé
 - de faire en sorte que le système pour le partage de données et d'informations soit systématique/consistante mais aussi souple/versatile aux nouveaux besoins
 - de veiller à une capacité constante dans les institutions
 - de mettre en place un processus de renforcement permanent

Remarques

- Les détails des présentations faites par les organisations n'étaient pas utilisés ; nous sommes restés au niveau général
- Il faut considérer un système d'informations dans toute la structure de la CMC
- Il faut tirer au clair l'autorité des sources de données, les besoins de compétence et les demandes de données ; il faut qu'ils suivent des règles

Question No. 3 : De votre perspective, quels aspects de ces propositions changeriez-vous ou amélioreriez-vous pour rendre la Commission de la mer des Caraïbes plus efficace?

Thèmes communs

- La CMC devrait promouvoir le développement de capacités au sein des pays membres pour combler les écarts d'informations (accès équitable)
- Relations publiques – la CMC doit être reconnue (publiée) dans la région
- Il faut une opportunité régionale pour l'analyse et la normalisation des données
- Les pays qui soutiennent la vision de la CMC doivent travailler pour soutenir un important financement de départ
- La CMC dispose de mécanismes pour réunir les gens, mais ils ne s'utilisent pas de façon efficace
- La CMC doit veiller à la participation des agences/pays ayant des capacités dans la région
- La CMC aura besoin d'un coordinateur régional pour négocier des protocoles d'entente avec d'autres organisations régionales. Une coopération définie du point de vue juridique
- La CMC devrait aligner ses politiques à tous les niveaux et à travers les disciplines pour partager des informations

- La CMC devrait avoir un centre d'opérations géré par une équipe interdisciplinaire pour faciliter l'accès et la gestion de données
- La CMC devrait répondre aux questions importantes venant des décideurs
- La CMC devrait reconnaître l'importance des connaissances traditionnelles et que la CMC est un outil indigène
- L'information de la CMC comporte des bénéfices économiques qui devraient être rendus publics

Conclusions

- La CMC doit rendre un service pertinent :
 - aux pays de la région
 - aux décideurs et à leurs priorités
 - aux économies
- Il faut que la CMC établisse un cadre juridique entre les parties participantes pour veiller au succès de sa mission moyennant la génération et l'échange de données
- Les relations publiques et la communication sont critiques à la CMC, notamment en ce qui concerne les bénéfices
- L'accès équitable aux données est critique au succès de la CMC et impliquera un renforcement de capacités dans les différents pays participants
- Un financement important s'avère critique au lancement et à la poursuite de la CMC et de sa mission. La CMC doit identifier ses sources de financement
- Il faut faire en sorte que le réseau soit efficace pour tous les participants – y compris les pays et les agences
- La CMC doit aligner ses politiques parmi ses participants pour faire en sorte qu'il y ait un transfert d'information à tous les niveaux et à travers les disciplines
- Un nodus d'opérations centrales doté d'une équipe interdisciplinaire responsable de l'accès et de la gestion de données
- La CMC devrait utiliser des informations souhaitées de sources indigènes au niveau national ou régional

Question No. 4 : Que faudrait-il pour que vous acceptiez tout le processus ?

Thèmes communs

- Usagers potentiels (pour tous les secteurs de la société) doivent être convaincus des bénéfices d'un système d'informations qui doit être éclairci et articulé
- Entente basée sur une promotion et un marketing efficaces du système
- L'agence de coopération (CMC) ne doit pas faire concurrence pour les ressources techniques et financières de MON organisation
- Des coûts de participation raisonnables / financement à l'échelle appropriée
- Inclusion

- Durabilité – ressources financières et autres
- Offre de produits et services pertinents aux décisions politiques
- Réunir toute l'information de sources différentes pour répondre aux synergies
- Transparence
- Mettre l'accent sur la valeur socio-économique des données et des informations, ce qui montrerait l'importance du système d'informations
- Détails de meilleures pratiques, mise en œuvre de meilleures pratiques, et leçons apprises d'une communication avec la communauté de parties prenantes plus large
- Acceptation au niveau du pays est plus probable si les bénéfices de développer son propre système d'informations est visible
- Précis et robuste
 - Crée une confiance au système
 - Facile à utiliser
- Multilingue

Importantes découvertes/surprises

- *BENEFICES*
 - Articulé
 - Tangible
 - Prise de décisions efficace
- *CONFIANCE*
 - Transparence
 - Assurance
 - Fiabilité
 - Précision

Conclusions

- Pour qu'il y ait acceptation, il faut prendre en compte tous les principaux facteurs (c.-à-d. des bénéfices visibles, création de la confiance, haute accessibilité et offre d'opportunités de développement)
- Ceci se passera seulement si le système d'informations est développé et promu ainsi

Remarques

- Objectifs clairs – usagers primaires et secondaires
- Dessenin du système doit répondre aux besoins d'USAGERS MULTIPLES